



# Assemblée générale

Soixante-troisième session

Documents officiels

**16<sup>e</sup>** séance plénière

Lundi 29 septembre 2008, à 15 heures  
New York

*Président* : M. d'Escoto Brockmann ..... (Nicaragua)

*La séance est ouverte à 15 h 10.*

## Point 8 de l'ordre du jour (suite)

### Débat général

**Le Président** (*parle en anglais*) : Cet après-midi, jour de la fête de Saint-Michael, je commence par donner, avec à propos, la parole à S. E. M. Michael Martin, Ministre des affaires étrangères d'Irlande.

**M. Martin** (Irlande) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre élection. Je vous souhaite plein succès dans l'accomplissement de votre mandat.

C'est la première fois que j'ai l'occasion de prendre la parole devant l'Assemblée générale en ma qualité de Ministre des affaires étrangères d'Irlande. C'est pour moi un grand honneur et un grand privilège. L'Irlande croit fermement aux objectifs, aux principes et aux potentialités de l'ONU. Fondée dans le sillage d'une guerre mondiale, l'ONU incarne notre humanité commune. Nous avons tous intérêt à agir au nom de cette humanité commune mais c'est aussi pour nous une obligation morale.

En ce siècle nouveau, lorsque nous évoquons la communauté internationale, il ne peut pas s'agir d'une vague platitude ou d'un bouc émissaire sans visage. Nous devons relever des défis mondiaux : les changements climatiques, les crises économique, alimentaire et énergétique, le VIH/sida et le terrorisme,

entre autres. Soit nous formons une communauté internationale passive, divisée et à la merci de ces forces, soit nous formons une communauté dans le vrai sens du terme, une communauté de participants actifs, unis par un sentiment de solidarité mutuelle, par un sentiment collectif de justice, un désir commun d'édifier un avenir meilleur et pacifique et un attachement collectif au droit international et aux droits de l'homme pour tous.

L'ONU est le cadre indispensable pour exploiter les potentialités de cette communauté, comme elle en a témoigné à maintes reprises. L'Irlande est fière d'avoir joué un rôle particulier dans cette histoire et nous sommes absolument résolus à jouer pleinement notre rôle pour forger son avenir. Soyons clairs : les défis à relever se sont aggravés depuis l'an dernier.

Ces derniers temps, nous avons vu les conséquences que risque d'entraîner la crise financière pour tous les pays et surtout, bien sûr, pour les pays en développement. Leurs profondes préoccupations ont été exprimées à cette tribune. Nous n'avons pas encore réussi à parvenir à un accord sur un ordre commercial mondial équilibré. La hausse des prix des carburants et des denrées alimentaires a fait peser un tribut particulièrement lourd sur les populations les plus pauvres et les plus vulnérables du monde. De même, les effets du changement climatique imposent un fardeau disproportionné à ceux qui sont le moins préparés pour y faire face. À mi-parcours de la date butoir de 2015 pour la réalisation des objectifs du

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



Millénaire pour le développement, malgré de considérables avancées dans certains domaines, nous n'avons pas accompli suffisamment de progrès pour atteindre ces objectifs. L'ONU doit continuer de jouer un rôle de chef de file à cet égard, tandis que chacun d'entre nous, dirigeants politiques, doit être conscient qu'il est de son devoir de prendre des mesures efficaces à l'appui des objectifs fixés, qui sont de plus en plus urgents et d'actualité.

Le monde a besoin d'une Organisation forte et efficace. C'est la raison pour laquelle l'Irlande, en tant qu'État membre très attaché à la cause de l'ONU, appuie depuis longtemps les efforts qui sont entrepris pour réformer et améliorer son fonctionnement. Je me réjouis et me félicite de la priorité que le Secrétaire général Ban Ki-moon a attribuée à cette tâche. Comme il l'a indiqué lorsqu'il est entré en fonctions, « le succès de l'ONU ne se mesurera pas à l'aune du nombre de promesses faites, mais plutôt des promesses tenues envers ceux qui ont le plus besoin de nous » (*A/61/PV.31, p. 10*). Chaque État Membre a un rôle à jouer pour que l'ONU puisse s'acquitter pleinement de sa mission. L'Irlande est donc fière de sa contribution au processus de réforme.

Plus récemment, nous avons eu le plaisir de travailler en étroite collaboration avec notre amie et collègue, la Tanzanie, pour faciliter des consultations sur une plus grande cohérence à l'échelle du système des Nations Unies, qui constitue un volet essentiel du programme de réforme. Je voudrais profiter de l'occasion pour dire à quel point j'ai apprécié l'esprit constructif dont ont fait preuve les États Membres et les institutions du système des Nations Unies dans ce processus de consultations, présidé par les Ambassadeurs Kavanagh et Mahiga. Leur rapport a été salué dans la résolution adoptée par consensus par l'Assemblée générale, en date du 15 septembre. Bien sûr, beaucoup reste à faire. Nous devons nous garder d'éluder certaines questions du seul fait qu'elles sont difficiles à aborder.

Progresser dans le programme de réforme ne veut pas dire, bien sûr, qu'il faille perdre de vue les véritables points forts et réalisations de l'ONU, notamment en matière de maintien de la paix. Cette année marque le cinquantième anniversaire de la première occasion où des personnels des Forces de défense irlandaises ont porté le béret bleu. Tout au long des cinq décennies qui ont suivi, ils l'ont porté avec fierté et distinction. Je voudrais profiter de cette occasion pour leur adresser à titre personnel, à eux et à

tous ceux avec lesquels ils ont servi, ma plus profonde gratitude.

Bien sûr, alors que le monde continue d'évoluer, notre approche du maintien de la paix évoluera également. Des organisations régionales telles que l'Union européenne peuvent et devraient être censées jouer un rôle de plus en plus important dans les opérations décidées par le Conseil de sécurité. Je suis particulièrement heureux de voir que l'une de ces missions, à savoir l'Opération militaire de l'Union européenne en République du Tchad, est placée sous le commandement très efficace d'un citoyen irlandais, le général de corps d'armée Pat Nash.

L'année dernière, mon prédécesseur a formé l'espoir qu'au bout de près de 40 ans, les ministres irlandais n'auraient plus besoin d'informer l'Assemblée générale des progrès accomplis dans la recherche de la paix en Irlande. J'ai le plaisir de confirmer que la tâche qui est désormais la nôtre en Irlande n'est plus de consolider la paix mais de la garantir en jetant des bases solides pour les générations à venir. Par ailleurs, du fait de notre histoire, nous sommes particulièrement conscients de l'énorme coût humain que représentent les conflits et de notre devoir moral de tout faire pour les prévenir et les régler. Nous avons en Irlande une dette de reconnaissance envers tous les membres de la communauté internationale qui nous ont appuyé dans notre quête de paix. Dans cette quête, nous avons véritablement fait partie d'une communauté des nations et d'autres acteurs internationaux qui, chacun à son niveau, a apporté sa bonne volonté, son dynamisme, son soutien moral, une assistance concrète, une médiation indépendante et, le cas échéant, ses bons offices. L'ancrage du processus a été le fruit d'un partenariat décisif entre les Gouvernements irlandais et britannique. Sachant tout le bien qui peut être fait, nous avons maintenant conscience qu'il est de notre devoir d'essayer de compenser une partie de cette dette en nature.

C'est pourquoi mon gouvernement a créé au sein de mon ministère une unité chargée du règlement des différends par l'intermédiaire de laquelle nous pourrions apporter notre contribution. Cette unité a pour objectif de compléter l'action engagée par d'autres structures, en particulier celles du système des Nations Unies. Elle s'appuiera en partie sur les enseignements tirés de nos expériences. Dans le cadre de cette initiative, Nuala O'Loan, ancien médiateur de la police qui s'est personnellement investi pour instaurer la confiance dans les nouveaux dispositifs de police mis

en place en Irlande du Nord, est désormais notre nouvel Envoyé spécial au Timor-Leste.

L'attachement de l'Irlande au maintien de la paix, à la consolidation de la paix et au règlement des différends signifie que nous voulons supprimer non seulement les causes des conflits, mais aussi leurs instruments. La création d'un monde sûr et stable requiert des mesures efficaces de maîtrise des armements et de désarmement ainsi que l'élimination des armes nucléaires. L'Irlande était très fière, en mai dernier, d'accueillir la conférence diplomatique qui a donné naissance à la Convention sur les armes à sous-munitions, accord historique visant à interdire la production et l'utilisation de ces instruments de guerre particulièrement dévastateurs. La Convention est forte et ambitieuse. Chaque État partie s'engage à ne jamais, en aucune circonstance, employer d'armes à sous-munitions, mettre au point, produire, acquérir, stocker, conserver ou transférer des armes à sous-munitions, ou assister quiconque à le faire. Il s'agit d'une convention exhaustive qui n'autorise aucune exception. Elle établit de nouvelles normes en matière d'assistance aux victimes et également, c'est important, en matière de dépollution des zones contaminées. Je voudrais encore une fois exprimer la profonde reconnaissance de mon gouvernement pour l'approche constructive adoptée par les États Membres. Sans quoi, il n'aurait pas été possible de réaliser une avancée aussi importante. La Convention sera ouverte à la signature à Oslo en décembre, et l'Irlande sera au nombre des premiers signataires. Je prie instamment tous les gouvernements de faire de même.

Paix et sécurité vont de pair avec un ferme engagement en faveur de la protection et de la promotion des droits de l'homme. Cette vision s'inscrit au cœur même du mandat de l'ONU. En ce soixantième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, nous devons agir avec une détermination renouvelée pour faire de ses promesses une réalité pour tous nos peuples. Ceci exige d'améliorer la capacité de l'ONU de faire face efficacement à ces violations, quels que soient le lieu et l'époque où elles se produisent, en veillant à ce que le Conseil des droits de l'homme reste ferme et vigilant.

C'est aussi le dixième anniversaire de l'adoption du Statut de Rome portant création de la Cour pénale internationale (CPI). Elle s'est déjà forgé un rôle essentiel dans le combat engagé pour en finir avec l'impunité et exiger le respect de la primauté du droit.

L'Irlande reste fermement engagée en faveur de la CPI et de son mandat et exhorte tous les États Membres à coopérer pleinement avec la Cour dans ses travaux.

Éliminer la faim dans le monde et mettre un terme à la pauvreté est l'une des tâches les plus pressantes qui nous attendent. Réaliser la vision des objectifs du Millénaire pour le développement est une entreprise difficile, mais pas impossible. Je suis très fier de ce que l'Irlande soit maintenant le sixième plus grand donateur d'aide au monde en termes de pourcentage du produit national brut. Cela illustre bien, je crois, nos valeurs de solidarité et de respect de la dignité humaine. En tant qu'État membre pleinement mobilisé, je suis aussi heureux de ce que l'Union européenne et ses États membres restent le plus important bailleur de fonds du monde, avec un apport équivalent à 60 % environ de l'aide publique au développement mondiale.

À l'appui des efforts que nous déployons pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, l'Irlande a mis en place une équipe spéciale pour la faim chargée de déterminer comment nous pouvons contribuer le plus efficacement à la lutte contre les causes profondes de ce fléau, en particulier en Afrique. Rédigé par 15 experts internationaux de renom, son rapport a été lancé la semaine dernière par notre Premier Ministre, Taoiseach Brian Cowen, avec la participation du Secrétaire général Ban Ki-moon. Le rapport a mis en lumière les trois grands axes sur lesquels nous devons nous concentrer. Premièrement, nous devons améliorer la productivité des petits propriétaires terriens en Afrique : le secteur agricole a été négligé pendant trop longtemps. Deuxièmement, nous devons accorder une attention accrue à la sous-nutrition maternelle et infantile : un mauvais départ dans la vie peut devenir un parcours du combattant dès le premier jour. Troisièmement, le rapport indique clairement que nous ne devons pas prendre de nouveaux engagements mais plutôt nous attacher à honorer ceux déjà pris. Ces importants messages inspireront notre action dans la période à venir.

Je voudrais maintenant passer à la situation au Moyen-Orient. Les premiers contingents de maintien de la paix irlandais ont été déployés dans le cadre de la Mission des Nations Unies au Liban. C'est donc avec une tristesse particulière que je constate, malgré les grands efforts qui ont été engagés pendant toutes ces années, l'échec à ce jour de toutes nos tentatives d'établir une paix durable au Moyen-Orient, notamment entre le peuple palestinien et Israël.

Je salue les efforts de tous ceux qui sont prêts à assumer les risques politiques nécessaires pour renverser cette situation. En particulier, j'approuve et appuie le dialogue engagé entre le Président Abbas et le Premier Ministre Olmert sous les auspices du processus d'Annapolis. J'espère que les acquis qu'ils ont obtenus ensemble pendant leurs pourparlers permettront d'aller de l'avant dans un avenir immédiat et déboucheront sur ce que nous appelons tous de nos vœux, à savoir un accord juste, une paix durable et un avenir plus prospère pour leurs peuples.

L'amélioration des conditions sur le terrain dans les territoires palestiniens, notamment, et ce n'est pas à négliger, de la situation économique et sociale, contribuerait à mon avis de manière notable et décisive à la création d'un contexte propice au succès des négociations. À cet égard, j'ai demandé à plusieurs reprises qu'il soit mis fin à la construction des colonies illégales, non seulement parce que cela s'impose, mais aussi parce que cela constituerait un signe fort et bienvenu de bonne foi à un moment difficile et incertain. Il est urgent qu'Israël entende la voix – la voix inquiète – de la communauté internationale au sujet des colonies.

La situation au Soudan et les souffrances tragiques de la population du Darfour réclament notre attention urgente. J'invite instamment le Gouvernement soudanais et les groupes rebelles à revenir à la table des négociations et à traiter sérieusement avec le Médiateur en chef Bassolé. Il faut permettre à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour de se déployer entièrement et rapidement, et créer un environnement sûr pour que la communauté humanitaire puisse mener à bien son importante tâche. On ne peut laisser s'installer une culture d'impunité. Ceux qui sont responsables de violations des droits de l'homme au Darfour doivent être traduits en justice. Le Gouvernement de Khartoum doit faire face à ses responsabilités et protéger ses citoyens, instaurer la sécurité et veiller à ce que justice soit faite.

Au Zimbabwe, l'accord récent sur un partage du pouvoir offre une occasion qu'il faut saisir. Le peuple zimbabwéen, qui souffre depuis trop longtemps, mérite un nouveau départ et attend de ses dirigeants qu'ils le suscitent. Ses dirigeants ne doivent pas être pris en défaut. Je me réjouis de la mise en place d'un réel partage du pouvoir, d'une véritable réforme politique et économique et de la création d'une société plus ouverte et libre.

En Birmanie, nous continuons de soutenir la population qui réclame davantage de démocratie et le respect des droits de l'homme, et nous renouvelons en particulier notre appel à la libération immédiate d'Aung San Suu Kyi et des autres prisonniers politiques. Il est très décevant de constater que la junte militaire au pouvoir n'a pas collaboré sérieusement avec la mission de bons offices du Secrétaire général, ni répondu de manière significative aux préoccupations de la communauté internationale. La pression de la communauté internationale, y compris, et en particulier, des pays de la région doit être maintenue sur les dirigeants birmanais.

L'Irlande a suivi avec une grande inquiétude le conflit récent en Géorgie, consternée notamment par le recours à des armes à sous-munitions contre des populations civiles. Nous félicitons chaleureusement le Président Sarkozy et la Présidence de l'Union européenne pour leurs efforts en vue d'obtenir un règlement. L'Union européenne déploie actuellement une mission de surveillance en Géorgie qui va rejoindre les observateurs de l'ONU, mission à laquelle l'Irlande est fière d'apporter sa contribution. Il faut à présent que soient pleinement respectés les engagements pris, y compris le retrait complet des forces militaires d'ici le début d'octobre. J'engage également la Russie et la Géorgie à participer de manière constructive et de bonne foi aux discussions qui doivent débiter à Genève le 15 octobre.

Pour terminer, j'aimerais revenir à la question par laquelle j'ai commencé aujourd'hui. En tant que Ministre des affaires étrangères de l'Irlande, je suis venu ici pour réaffirmer notre attachement et notre loyauté indéfectibles à l'Organisation des Nations Unies. Que nous le voulions ou non, nous sommes unis chaque jour davantage par les défis communs auxquels nous sommes tous confrontés. Les principes et l'action de l'ONU n'ont jamais été si nécessaires. Ses principes nous donnent une solide assise. La poursuite de la réforme nous donnera des outils encore plus solides. Ce qu'il reste à prouver est la volonté commune de les utiliser.

La vision, partagée par tous nos peuples, d'un monde sûr et en paix, caractérisé par la justice, les droits de l'homme et la dignité pour tous, ne peut être réalisée qu'en coopération avec ceux qui ont la même optique. Pour sa part, l'Irlande est déterminée à ne pas être un membre passif de cette communauté formelle de nations.

Avec le soutien et l'aide d'autres, les fondements d'un avenir de paix ont, comme j'en ai fait état, été posés sur l'île d'Irlande. Nous sommes à présent résolus à honorer cette dette et à perpétuer une longue tradition d'engagement actif dans le monde en contribuant avec notre énergie et notre initiative là où nous pouvons faire œuvre utile. Ce n'est que grâce à cet engagement de chacun de nous tous et par l'intermédiaire de cet organe que nous pouvons faire de la communauté internationale plus que la somme des éléments qui la constituent, plus que la somme de ses peurs, et en faire en fait ce qu'elle était censée être quand l'ONU a été créée – la somme de tous nos espoirs.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : J'appelle maintenant S. E. M. Seyoum Mesfin, Ministre des affaires étrangères de la République fédérale démocratique d'Éthiopie.

**M. Mesfin** (Éthiopie) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur, de votre élection à la présidence et à vous souhaiter plein succès pour les mois à venir. Je vous assure du soutien total et de la pleine coopération de mon pays dans l'exercice de vos fonctions et de vos responsabilités. Je dois également exprimer mes sincères remerciements au Secrétaire général Ban Ki-moon pour son rôle efficace dans la promotion de la paix, de la sécurité et du développement dans le monde entier.

L'année dernière, l'Assemblée a célébré l'avènement du troisième millénaire de l'Éthiopie. Nous sommes touchés par cet honneur. Il a fourni une base concrète à la renaissance de l'Éthiopie, symbolisée tout récemment par la réinstallation de l'obélisque d'Axum, ramené d'Italie sur sa terre d'origine, où il a été sculpté il y a 17 siècles. Nous sommes reconnaissants au Gouvernement italien d'avoir pris cette décision juste et courageuse.

Un élément central de nos célébrations du millénaire a été le lancement de nombreuses activités de développement pour lutter contre la pauvreté et notre engagement à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Comme l'a fait remarquer le Secrétaire général, les progrès réalisés en ce sens en Afrique ont été inégaux. Il est alarmant en effet de constater qu'aucun pays ne parviendra probablement à atteindre les OMD d'ici à 2015. Nous sommes en ce moment à mi-parcours de cette échéance et nous reconnaissons tous que nous sommes en retard. Nous espérons que la réunion de haut niveau sur les

OMD a atteint son objectif, à savoir sensibiliser l'opinion mondiale et renouveler les engagements pris, en mettant tout particulièrement l'accent sur l'Afrique.

Je partage l'opinion du Secrétaire général selon laquelle nous sommes face à une situation d'urgence en matière de développement. À cet égard, des actions décisives et rapides doivent être menées de concert par les pays tant développés qu'en développement pour honorer leurs engagements envers les objectifs du Millénaire pour le développement. L'insécurité alimentaire pourrait porter atteinte aux valeurs démocratiques fondamentales et réduire à néant les efforts nationaux de développement. Par conséquent, les gouvernements devraient prendre l'initiative et œuvrer de concert dans le secteur économique afin de résoudre la crise alimentaire mondiale actuelle.

Le Consensus de Monterrey sur le financement du développement, l'intégration de l'aide, l'allègement de la dette, l'accès au marché, la bonne gouvernance et l'investissement étranger direct, constitue un facteur déterminant pour juger de la réussite des partenariats mondiaux. Nous engageons les pays industrialisés à respecter leur engagement d'allouer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide au développement à l'étranger.

Les objectifs du Millénaire pour le développement constituent le minimum indispensable pour assurer notre survie en tant que nation et la base de la transformation en profondeur dans laquelle nous nous sommes engagés. Les priorités de l'Éthiopie restent l'élimination de la pauvreté, le développement durable et l'instauration d'une bonne gouvernance, de la démocratie et du respect des droits de l'homme. Il ne s'agit pas d'un choix, mais d'une nécessité pour notre survie en tant que nation. Nous avons jeté les bases d'une croissance durable et de la démocratisation, en créant des institutions démocratiques au niveau local et en assurant l'espace politique nécessaire à une démocratisation responsable.

Notre croissance moyenne de 10 % au cours des cinq dernières années se maintient malgré les difficultés de ces derniers mois. Nous continuons d'investir dans la lutte contre la pauvreté et nous augmentons les dépenses d'investissement dans les infrastructures, l'éducation, la santé et les secteurs de l'assistance aux pauvres. Pour la première fois dans son histoire, l'Éthiopie enregistre des progrès économiques réels et appréciables. C'est l'économie

non pétrolière dont la croissance est la plus rapide d'Afrique.

L'Éthiopie est à la fois un pays sans littoral et l'un des pays les moins avancés. En conséquence, nous attachons une grande importance à la mise en œuvre intégrale des Programmes d'action de Bruxelles et d'Almaty. Tout en appréciant l'aide extérieure dans son ensemble, nous sommes également conscients que nous avons besoin de partenariats prévisibles, solides et durables pour un avantage réciproque. Nous avons besoin de relations économiques qui ne pénalisent plus les pays pauvres, des relations qui offrent une plus grande souplesse dans l'aide au développement, le transfert de capitaux et l'élimination du surendettement.

Les objectifs du Millénaire pour le développement indiquent clairement que la richesse et le bien-être au niveau mondial sont inséparables et que la prospérité ne peut coexister avec la misère. Dans le cadre du système du commerce mondial actuel, nous appelons à l'adoption de termes de l'échange préférentiels réalistes, en particulier pour les pays les moins avancés, notamment en ce qui concerne les quotas et l'accès au marché en franchise de douane pour tous leurs biens et services.

L'Éthiopie a toujours contribué à la promotion de la paix et de la stabilité dans la région. Nous ne doutons pas que le développement durable ne sera possible qu'avec une paix et une sécurité durables. Cela constitue le fondement même de notre organisation sous-régionale, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Assumant actuellement la présidence de l'IGAD, l'Éthiopie est déterminée à la revitaliser concrètement, à renforcer l'intégration régionale et à promouvoir la paix, la sécurité et le développement.

Nous connaissons les dangers du conflit persistant qui touche notre région. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes engagés en faveur de la paix en Somalie, d'autant plus que nous avons participé à l'organisation de la première conférence de paix à base élargie en 1992. Nous n'avons eu de cesse de soutenir tous les efforts pour parvenir à la constitution d'un gouvernement efficace dans ce pays. À cet égard, nous sommes encouragés par les événements politiques positifs survenus récemment en Somalie. L'Accord de Djibouti et la feuille de route d'Addis-Abeba ouvrent la voie à de futurs progrès dans le processus de paix. Nous attendons maintenant avec

impatience le sommet de l'IGAD, prévu à Nairobi au début du mois prochain afin d'aider les dirigeants somaliens à faire davantage pour la réconciliation nationale.

Dans le même temps, nous exhortons le Conseil de sécurité à assumer ses responsabilités en déployant une mission de maintien de la paix en Somalie dans les plus brefs délais ou, au moins, en affectant les ressources nécessaires au renforcement de la Mission de l'Union africaine en Somalie. Nous nous félicitons du déploiement de troupes ougandaises et burundaises dans le cadre de la Mission. Il n'est jamais trop tard pour suivre l'exemple de ces deux pays.

L'Éthiopie apprécie les avancées réalisées dans l'application de l'Accord de paix global au Soudan. Nous demandons instamment aux parties de faire davantage pour relever les défis auxquels elles font face. Il convient de souligner cependant que la communauté internationale doit également assumer sa part de responsabilité à cet égard. L'Éthiopie soutient pleinement la position de l'Union africaine sur le Darfour ainsi que la manière dont la question est traitée entre la Cour pénale internationale et le Soudan.

L'Éthiopie demeure fermement déterminée à régler toutes les questions en suspens avec l'Érythrée par des moyens pacifiques, politiques, légaux et diplomatiques.

Le terrorisme est un fléau qui constitue un obstacle à la paix et au développement partout dans le monde. Étant donné que sa manifestation, sous quelque forme que ce soit, menace la sécurité mondiale dans son ensemble, l'Éthiopie estime que ce problème doit être traité de façon collective. À cet égard, nous attachons une grande importance au dialogue entre les civilisations pour construire une culture de tolérance qui nous permette de créer une meilleure entente entre les pays – tous les pays.

L'Éthiopie demeure attachée au processus de réforme de l'Organisation des Nations Unies et à sa revitalisation. C'est essentiel pour la crédibilité de l'ONU et pour l'avenir du multilatéralisme. En tant que Membre fondateur de l'Organisation, l'Éthiopie sera toujours fidèle à ses buts et principes.

L'ONU est la gardienne de la diplomatie multilatérale. Jamais depuis la Seconde Guerre mondiale le multilatéralisme et une véritable coopération n'ont été aussi cruciaux qu'aujourd'hui. C'est pourquoi, nous avons plus que jamais besoin de

l'ONU. C'est une organisation qui demeure essentielle pour notre avenir commun, aussi bien pour les pays en développement que pour les pays développés.

**Le Président** (*parle en espagnol*): Je donne maintenant la parole à S. E. M. Wilfred Elrington, Ministre de la Justice et des affaires étrangères et du commerce extérieur du Belize.

**M. Elrington** (Belize) (*parle en anglais*): Au nom du Gouvernement et du peuple du Belize, je vous félicite, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale. C'est un honneur pour tous les peuples d'Amérique centrale et des Caraïbes. Je vous assure du plein appui du Belize pendant la durée de votre mandat.

Je voudrais également remercier votre prédécesseur, M. Srgjan Kerim, pour l'excellente manière dont il a présidé la soixante-deuxième session. Je souhaite aussi rendre hommage à notre très compétent Secrétaire général qui travaille si assidûment pour s'acquitter des responsabilités multiformes de l'ONU.

Le Belize accepte avec fierté et humilité l'invitation qui nous a été si aimablement faite de partager notre point de vue sur la manière dont nous devrions faire face aux grands défis du jour et sur la manière dont nous pourrions parvenir à l'unité dont nous avons besoin pour agir efficacement.

Étant un petit État dans un monde depuis longtemps caractérisé par l'avidité, l'indifférence, l'arrogance, l'apathie, l'égoïsme et la myopie, le Belize n'est pas épargné par les crises. Au cours de notre passage du colonialisme à l'indépendance, nous avons eu plus que notre part de crises et nous avons survécu à toutes.

Aussi, tout en nous joignant au consensus si ferme de la semaine dernière, selon lequel jamais dans l'histoire documentée de l'humanité le monde n'a été submergé en même temps par tant de crises potentiellement catastrophiques qu'aujourd'hui, nous demeurons convaincus que la solution à ces crises ne se trouve pas hors de portée de la sagesse collective de l'humanité. Au contraire, nous sommes convaincus que les dirigeants du monde entier qui se sont réunis en cet auguste bâtiment la semaine dernière ont les capacités morales, intellectuelles et financières requises pour surmonter les difficultés actuelles et pour assurer l'avenir de notre planète Terre et de tous ceux qui

l'habitent. Nous envisageons donc l'avenir avec optimisme.

Mon gouvernement estime qu'un certain nombre de conditions préalables doivent être satisfaites avant d'espérer pouvoir relever avec succès les défis auxquels nous sommes confrontés. La première condition est que tous les peuples reconnaissent qu'ils ont la responsabilité de prendre soin de leurs frères humains, et, comme vous l'avez dit, Monsieur, de façon si poignante, « ou bien nous nous traitons comme des frères et des sœurs, ou bien nous assisterons au début de la fin de l'espèce humaine » (A/63/PV.5, p. 5).

La seconde condition, tout aussi importante, est que tous les peuples reconnaissent qu'ils sont les héritiers et les maîtres de la Terre et de toutes ses ressources et qu'aucune race ou nation particulière n'a un droit plus important sur ces ressources que qui que ce soit d'autre. Et la troisième condition, peut-être la plus importante, est que tous les peuples reconnaissent que notre planète, telle que nous la connaissons, n'est pas indestructible, qu'elle peut être mortellement touchée, si ce n'est détruite, par ce que nous lui faisons subir, et qu'aucun de nous ne pourra échapper aux conséquences d'une telle tournure tragique des événements.

L'expérience de mon propre pays, le Belize, montre que la façon dont nous nous traitons les uns les autres détermine dans une large mesure nos propres destinées. Les épreuves et les privations que les béliziens ont endurées dans le passé et continuent à endurer même aujourd'hui ont été largement causées non par la nature qui nous aurait distribué les mauvaises cartes, mais par l'exploitation et l'égoïsme humains dont nous sommes les victimes. La nature elle-même a été généreuse avec nous, à telle enseigne que notre poète national, Samuel Haynes, qui a rédigé les paroles de notre hymne national, a commencé une de ses strophes par les mots suivants, « La nature nous a comblé d'une richesse indicible ».

Pourtant, Monsieur le Président, malgré l'abondance de nos ressources naturelles, nous doutons fort de pouvoir, même si nous faisons au mieux, réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement à l'horizon 2015. Nous ne sommes pas en mesure de dire aujourd'hui avec certitude si d'ici à 2015 tous les enfants de notre pays, filles et garçons, pourront terminer leurs études primaires financées par des fonds publics. Nous ne sommes pas non plus en mesure de prévoir si nous réaliserons d'ici à 2015

l'égalité entre les sexes, si nous réduisons la mortalité infantile de deux tiers et la mortalité maternelle de trois quarts, et si nous enrayerons la propagation du VIH/sida et d'autres maladies.

La vérité est que les petits pays comme le nôtre ne sont pas maîtres de leur propre destin. Nous sommes extrêmement limités dans ce que nous pouvons faire pour faire avancer nos propres programmes de développement, tout simplement parce que nous ne possédons pas les ressources humaines, financières ou technologiques nécessaires pour développer notre peuple et assurer notre avenir et nous n'y avons pas facilement accès. Et, compte tenu du caractère prédateur du monde dans lequel nous vivons aujourd'hui, nous ne serons jamais capables d'obtenir ces ressources par nos propres moyens. Nous aurons très certainement besoin de l'aide de la communauté internationale. Nous vivons dans un monde interdépendant.

Si les pays développés possèdent toutes les ressources humaines, financières et technologiques qui nous manquent, les crises auxquelles nous devons faire face actuellement montrent bien que même les pays les plus riches et les plus puissants ne peuvent pas résister aux conséquences catastrophiques de la furie de la nature et des excès de l'homme et les combattre en comptant sur leurs propres ressources et leurs propres moyens. Ils doivent s'associer au reste du monde. Cet impératif a été exprimé par M. Gordon Brown, Premier Ministre du Royaume-Uni, le 26 septembre dans cette salle lorsqu'il a déclaré, en substance, que tout problème mondial exige une solution mondiale, que nous ne pouvons pas résoudre la crise alimentaire, le changement climatique et le problème des pressions sur les ressources sans la participation de l'Afrique et des pays en développement, et que l'Afrique et les pays en développement ne sont pas le problème mais font partie de la solution pour les problèmes d'aujourd'hui.

Ce dont Gordon Brown a parlé et ce que de nombreux dirigeants ont souligné lors de ce débat général, c'est le problème de la direction des affaires mondiales auquel nous sommes confrontés. Pour résoudre ce problème, nous proposons d'examiner en premier lieu comment les institutions multilatérales fonctionnent. Joseph Stiglitz dans son livre « Making Globalization work » a écrit :

« L'État-nation, qui a été au centre du pouvoir politique [...] et économique durant le siècle et

de demi passé, est aujourd'hui pris entre deux feux, d'un côté les forces économiques mondiales et de l'autre les exigences politiques de transfert du pouvoir. La mondialisation – l'intégration plus étroite des pays du monde – a fait qu'il faut plus d'action collective, et que les peuples et les pays doivent agir ensemble pour résoudre leurs problèmes communs. »

Stiglitz a poursuivi ainsi :

« Si l'État-nation a été affaibli, on n'a toujours pas créé au niveau international les types d'institutions démocratiques mondiales qui soient capables de régler avec efficacité les problèmes que la mondialisation a créés. »

Il est incontestable que les intérêts des pays en développement ne sont guère représentés et pris en compte dans les institutions mondiales actuelles. C'est particulièrement évident dans les institutions financières et commerciales multilatérales, où les négociations se tiennent à huis clos dans la « salle verte » et où le principe démocratique fondamental d'un vote par pays est corrompu par un système qui détermine les droits de vote sur la base de la puissance économique. Pour que les pays en développement deviennent des pays développés, il sera impératif de revoir ces structures et de les transformer en institutions représentatives, transparentes et démocratiques.

Outre les problèmes systémiques qu'il faut traiter, nous devons aussi nous attaquer à la question de la mise en œuvre. Si l'on songe aux nombreuses conférences et sommets qui ont été organisés pour trouver des réponses mondiales aux problèmes du développement, du développement durable, du financement du développement, du commerce, du changement climatique et plus récemment de la crise alimentaire, il est clair que les engagements et les objectifs communs ne manquent pas.

Avec les objectifs du Millénaire pour le développement nous avons promis aux peuples du monde que nous agirions de concert pour améliorer leur qualité de vie. Le consensus de Monterrey a promis un nouveau partenariat mondial qui appuierait les efforts pour éradiquer la pauvreté et promouvoir un développement et une croissance économiques durables. La Déclaration ministérielle de Doha a promis de mettre les besoins et les intérêts des pays en développement au cœur du programme de travail qu'elle prévoit.

Mais, d'après les rapports, nous savons que nos progrès vers la réalisation des OMD ont été lents et inégaux, que la mise en œuvre des engagements pris à Monterrey a été lamentable, en particulier pour ce qui est des pays développés et des institutions financières et commerciales internationales et que le cycle de négociations de Doha pour le développement s'est soldé par un échec. Assurément, si ces engagements n'avaient pas été couchés sur le papier, on pourrait douter de leur existence même.

Nous savons aussi que si nous n'avons pas pleinement mis en œuvre nos engagements mondiaux, ce n'est pas faute de ressources mais par manque de compassion et d'empathie. La mondialisation a peut-être contraint les pays du monde à un rapprochement plus étroit, mais au niveau politique, elle n'a pas réussi à calibrer les intérêts nationaux par rapport aux intérêts mondiaux. Nous agissons donc toujours uniquement s'il est dans notre intérêt national mesquin de le faire.

Néanmoins, les crises actuelles nous montrent clairement que nous ne pouvons plus faire passer les intérêts mondiaux après les nôtres. Les défis auxquels nous devons faire face démontrent de manière évidente que nos destins sont étroitement liés. En tant que dirigeants conscients de l'urgence de la situation, nous devons commencer tout de suite à prendre les mesures nécessaires pour tenir nos promesses de développement. Plus important encore : nous devons nous engager à soumettre nos actions à un contrôle international.

L'ONU doit jouer un rôle décisif dans l'action à mener pour remédier à la crise dans la direction des affaires mondiales. Selon le Belize, pour avancer sur cette voie, l'ONU doit s'employer à convaincre les dirigeants et les peuples des pays développés que la sécurité, le développement et le bien-être de tous les peuples du monde sont la meilleure garantie de leur propre sécurité, sûreté et développement, et en fin de compte de leur survie même. Nous sommes convaincus que l'adoption de cette opinion par le monde développé aurait l'effet d'un catalyseur pour atteindre l'unité dont le monde a maintenant besoin pour relever avec succès les défis de notre temps.

À cette fin, l'Organisation des Nations Unies doit être renforcée de façon à être mieux à même de surveiller la mise en œuvre des engagements convenus à l'échelle internationale. Son universalité doit être consolidée avec la participation de toutes les parties prenantes concernées à ses efforts pour trouver des

réponses aux menaces et difficultés que nous rencontrons. À cet égard, mon gouvernement appuie sincèrement la participation de la République de Chine à Taiwan au sein des institutions spécialisées des Nations Unies. Enfin, les décisions de l'ONU doivent avoir tout le poids nécessaire pour être suivies d'action.

L'ONU représente encore le grand espoir de tous nos peuples. Les principes sur lesquels elle a été fondée et les objectifs pour lesquels elle a été créée ne sont pas moins pertinents aujourd'hui qu'ils ne l'étaient en 1945. Pour mon pays, l'adhésion à l'Organisation nous a procuré un espoir de paix, de sécurité et de développement, même si nous continuons de mener une lutte de longue haleine pour récupérer une partie de notre territoire. Elle fournit le cadre dans lequel nous pouvons régler pacifiquement nos différends. Aujourd'hui, les Gouvernements bélizien et guatémaltèque ont enfin la possibilité de régler ce litige par des voies juridiques, et plus précisément par son renvoi devant la Cour internationale de Justice (CIJ). Nous avons franchi une étape majeure, mais nous n'en oublions pas pour autant les difficultés qui nous attendent. Non seulement devons-nous négocier un compromis pour le renvoi de l'affaire, mais la question de la saisine de la CIJ à ce sujet doit être soumise à un référendum national dans chacun des deux pays. La route vers la CIJ et le règlement final du différend territorial sera sans nul doute semée d'embûches. Le Belize appelle la communauté internationale, par l'intermédiaire de l'ONU, à lui conserver sa solidarité et son appui.

Il y a 60 ans, lorsque nous avons adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'humanité sortait des affres de la guerre. La Déclaration a confirmé, en son article premier, que

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »

La conscience mondiale a été éveillée et mise en alerte, car nos ancêtres savaient que l'absence de respect et le mépris constants pour les droits et libertés de l'homme mèneraient à des actes de barbarie entre les peuples et les nations. Ils ont prévu l'avènement d'un monde où les êtres humains seraient libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, et ils ont proclamé ces libertés comme étant la plus haute aspiration de l'homme.

Mon gouvernement est inébranlablement attaché à ces valeurs et aspirations. Nous sommes encore des soldats engagés dans la bataille pour la liberté, l'égalité et la justice mais dans cette lutte, nous n'avons plus besoin des instruments grossiers de la guerre. Au lieu de cela, nos armes sont le pouvoir du droit, la coopération et l'amitié entre les peuples et les nations ainsi qu'une foi indéfectible dans le multilatéralisme. Laissons-les nous guider.

**Le Président** (*parle en espagnol*): Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ojo Maduekwe, Ministre des affaires étrangères de la République fédérale du Nigéria.

**M. Maduekwe** (Nigéria) (*parle en anglais*): Je vous félicite, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session. Soyez assuré de l'appui et de la coopération sans réserve de la délégation nigériane dans vos efforts pour guider nos débats. Je voudrais également remercier votre prédécesseur pour la compétence avec laquelle il a présidé les travaux de l'Assemblée à sa soixante-deuxième session.

Dans son allocution prononcée l'an dernier devant cette Assemblée (A/62/PV.7), le Président du Nigéria a réaffirmé la détermination de notre pays à rester une nation stable et prospère, attachée aux principes immuables de la démocratie, de la bonne gouvernance, de la libre entreprise, de l'état de droit et du respect des droits fondamentaux de l'homme. Dans la poursuite de ces objectifs, nous avons mis la barre plus haut encore, à la faveur de réformes politiques, économiques et sociales audacieuses visant à rendre notre économie plus attrayante pour l'investissement et notre démocratie plus intégratrice. Nous continuons de compter sur l'appui et la compréhension de la communauté internationale, en particulier de nos partenaires de développement, alors que nous accélérons la mise en œuvre de mesures pour renforcer l'ensemble des capacités de l'État nigérian.

Un Nigéria fort, sûr et prospère, c'est l'assurance de pouvoir compter sur un pays contribuant non seulement à la stabilité et au bien-être régionaux, mais aussi à l'éthique mondiale nouvelle qui est si indispensable à la survie de l'humanité. Depuis les tous premiers temps de notre nation, notre politique étrangère a toujours été de jouer un rôle responsable et volontariste dans le cadre de l'ONU et de ses engagements partout ailleurs. Ainsi n'avons-nous jamais hésité à répondre sans condition aux sacrifices

demandés chaque fois que le devoir nous y appelait, que ce soit au Congo, en Sierra Leone, au Libéria ou maintenant au Darfour, et d'ici quelques mois en Somalie. Le Nigéria est aussi sûr que le reste du monde. C'est là, pour nous, la véritable signification de la solidarité mondiale et le sens du partenariat égalitaire qui a présidé à la fondation de cette Organisation.

Tel est le contexte dans lequel nous soulevons, devant l'Assemblée, la question de la situation préoccupante de nombreux pays en développement, notamment en Afrique, qui souffrent des conséquences dévastatrices du commerce illicite d'armes légères et de petit calibre. La plupart des guerres civiles et insurrections dans ces pays ont été menées avec de telles armes et, en raison de leur caractère meurtrier et de leur facilité de déploiement, elles pourraient être décrites comme l'expérience spécifiquement africaine des armes de destruction massive.

Nous demeurons convaincus que la meilleure stratégie – et la plus efficace – pour atteindre l'objectif de prévenir, combattre et éliminer ce commerce illicite et meurtrier passe par l'élaboration d'un instrument mondial juridiquement contraignant, ainsi que par la volonté politique de tous de mettre un terme à la prolifération incontrôlée des armes légères. Par conséquent, il est nécessaire d'agir d'urgence pour ériger en infraction pénale le stockage spéculatif de pétrole, la vente de pétrole acquis de la sorte et l'utilisation de ses dividendes pour alimenter de nouvelles situations de crise en Afrique, en particulier dans le golfe de Guinée, par la prolifération d'armes légères et de petit calibre. Il faut dès à présent faire preuve de la même créativité et de la même volonté politique que l'on a su opposer aux « diamants du sang » comme source d'instabilité régionale pour remédier au problème du « pétrole du sang » qui menace maintenant le Golfe.

Le Nigéria a consenti d'énormes sacrifices en faveur de la paix au Darfour. Au fil des ans, nous avons maintenu des troupes de maintien de la paix dans la région, d'abord sous l'égide de l'Union africaine et maintenant dans le cadre de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies. Nous appelons la communauté internationale à prendre des mesures courageuses et fermes en vue du déploiement complet et de l'entrée en activité effective de cette force. Dans le même esprit, nous demandons au Gouvernement soudanais de prendre des mesures pour faciliter la concrétisation de cet objectif.

À mi-chemin de l'échéance de 2015, il est aujourd'hui évident que de nombreux pays ne seront peut-être pas en mesure d'atteindre les ambitieux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). C'est ce qui est ressorti clairement de la Réunion de haut niveau sur les OMD qui s'est déroulée en marge de la présente session, le 25 septembre 2008. Conscient de l'importance de ces objectifs pour notre développement, le Nigéria est déterminé à tout mettre en œuvre pour parvenir à les atteindre. À cet égard, nous saluons les efforts du Secrétaire général pour créer le Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique, chargé de mettre au point des stratégies pour que les pays africains atteignent les cibles fixées.

Le moment est venu, avec toute la franchise que ces temps difficiles exigent, de demander que la communauté internationale, en particulier nos partenaires de développement, fasse preuve d'une volonté plus manifeste d'aider véritablement l'Afrique à trouver sa place dans ce succès mondial. Sur ce point, la délégation nigériane insiste plus particulièrement sur 10 indicateurs de succès.

Premièrement, il faut faire un effort considérable et absolument nécessaire en faveur du développement de l'infrastructure, en particulier dans les secteurs de l'énergie et des transports, sans laquelle rien d'autre n'est possible sur le continent. Deuxièmement, il faut s'attaquer à la crise alimentaire en Afrique en remédiant au déséquilibre en matière d'engrais entre l'Afrique et les autres régions du monde, en éliminant les subventions en faveur des cultures vivrières dans les économies développées et en transférant la technologie pertinente en matière de production et de transformation des aliments. Troisièmement, les négociations commerciales du Cycle de Doha doivent être relancées. Quatrièmement, des investissements massifs dans les technologies de l'information et dans l'enseignement supérieur sont nécessaires pour promouvoir le développement en Afrique. Cinquièmement, des stratégies doivent être mises au point avec les gouvernements africains pour faire en sorte que l'actuelle fuite des cerveaux que connaît le continent se transforme en « afflux des cerveaux ». Sixièmement, il faut que la communauté mondiale s'engage à endiguer le flux d'armes légères et de petit calibre vers l'Afrique. Septièmement, les projets entrepris en Afrique dans le cadre de l'Initiative de transparence des industries extractives doivent être encouragés et soutenus. Huitièmement, il faut procéder

à une réforme du Conseil de sécurité qui octroie un siège de membre permanent à l'Afrique, ce qui permettrait de garantir la prise en main par l'Afrique des actions du Conseil, dans la mesure où 60 % des questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil concernent ce continent. Neuvièmement, il faudrait s'intéresser au développement de technologies énergétiques propres et de sources d'énergie de remplacement pour éviter les conséquences catastrophiques des changements climatiques qui attendent un continent déjà très vulnérable. Dixièmement, nous avons besoin d'une percée dans la mise au point du vaccin contre le paludisme ainsi qu'un appui accru et soutenu à la lutte contre la pandémie de VIH/sida, deux obstacles majeurs à la réalisation de notre potentiel en Afrique.

La récente flambée des prix alimentaires mondiaux nous confronte à un défi colossal et jette la communauté internationale dans l'embarras puisque dans notre village mondial les poches de richesse côtoient des poches de misères dans des espaces de plus en plus surpeuplés. Il est inacceptable qu'en dépit des progrès technologiques et de ressources inimaginables il y a 20 ans, des enfants continuent de mourir de faim et de malnutrition. Comment peut-on accepter que le génie humain, grâce auquel la vie dans l'espace extra-atmosphérique est désormais possible, détourne le regard devant le milliard d'individus qui se couchent le ventre creux et les plus de 6 millions d'enfants qui, chaque année, meurent de faim et de malnutrition? Ce problème doit recueillir toute l'attention de l'Assemblée. Il faut se battre avec une vigueur renouvelée en faveur du droit à l'alimentation pour tous.

Le Nigéria condamne le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations. Nous réaffirmons notre appui aux mesures antiterroristes du Conseil de sécurité et de la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies. Nous avons également mis en œuvre les quatre piliers de la Stratégie antiterroriste mondiale en adoptant des mesures qui se sont avérées efficaces pour combattre le terrorisme. Pour nous, la lutte contre le terrorisme est solidement ancrée dans l'état de droit et dans le respect des droits de l'homme. Dans notre combat contre ce fléau, il importe que les libertés fondamentales et les droits de l'homme ne soient ni remis en cause ni violés.

L'ONU ne doit pas fléchir dans sa quête d'un monde où toutes les nations et tous les peuples vivraient dans la liberté et dans la dignité et où tous les

droits politiques, économiques, sociaux, culturels et humains seraient pleinement garantis. Notre participation active aux activités du Conseil des droits de l'homme et de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples sont la preuve de notre engagement.

Nous sommes préoccupés par le fait que, dans notre sous-région, les cartels de la drogue, souvent basés en dehors de la région, considèrent désormais l'Afrique de l'Ouest comme une route de transit pour acheminer les drogues illicites vers d'autres régions. Les activités de ces cartels de la drogue constituent un sérieux obstacle au développement de la sous-région. La communauté internationale doit accorder toute l'attention nécessaire à ce problème croissant.

Je voudrais réaffirmer le soutien inébranlable du Nigéria à l'ONU et à ses buts et objectifs. Nous sommes convaincus que l'Organisation reste l'instance la plus viable pour la tenue de consultations, la recherche de consensus et la mise en œuvre d'actions en vue de relever les défis mondiaux auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés. L'humanité n'a pas mis au point de meilleur substitut.

Le Nigéria croit au principe du règlement pacifique des différends et de la coexistence pacifique avec ses voisins. Nous l'avons prouvé lorsque, le 14 août 2008, en totale conformité avec la décision de la Cour internationale de Justice, nous avons pour la dernière fois baissé notre drapeau et nous sommes retirés de la Presqu'île de Bakassi. Par cet acte responsable remarquable, l'État du Nigéria a justifié les félicitations qu'il a reçues de la communauté internationale. Notre action concorde avec notre longue tradition de nation honorant ses engagements. Nous croyons que si, tous, nous défendons, de concert, ces valeurs et ces objectifs communs, notre Organisation et notre monde seraient bien meilleurs.

La présente session de l'Assemblée peut et devrait être à nulle autre pareille car les crises auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui n'ont guère de précédent tant du point de vue de leur ampleur que de leur complexité. Nous devons adopter une nouvelle attitude pour passer des données à la détermination, de la rhétorique aux résultats et des paroles à la sagesse. Nos visions nobles et multiples doivent trouver un moyen de s'exprimer sous des formes plus vigoureuses. Confronté à tant de grands défis, le monde doit aussi faire preuve de davantage d'imagination et d'audace. C'est ici que cette

imagination et cette audace doivent se manifester, en cette vénérable institution fondée il y a 63 ans sur les piliers que sont la paix, la justice et la liberté pour tous.

N'oublions jamais les paroles intemporelles de cet internationaliste et lauréat du prix Nobel qui a prévenu que pour régler les problèmes que nous avons créés, nous devons parvenir à un mode de pensée plus élevé que celui qui a abouti à leur création. Il est temps d'agir, car pour l'horloge de l'humanité, le temps s'écoule à toute vitesse. Le défi à notre existence n'a pas disparu avec la guerre froide; il vient seulement d'apparaître.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M<sup>me</sup> Nkosazana Dlamini Zuma, Ministre des affaires étrangères de la République d'Afrique du Sud.

**M<sup>me</sup> Dlamini Zuma** (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Ma délégation et moi vous félicitons, Père Miguel d'Escoto Brockmann, pour votre élection à la présidence de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale, et nous vous souhaitons plein succès dans votre mandat à la tête de cet organe. Nous remercions S. E. M. Srgjan Kerim, pour l'excellent travail qu'il a accompli en tant que Président de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale.

Une fois encore, nous sommes venus dans cette enceinte pour réaffirmer la nécessité de ce que nous avons toujours appelé de nos vœux : la concrétisation de toutes les promesses et de tous les engagements que nous avons pris par le passé. Le débat de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale est axé sur la crise alimentaire mondiale, le changement climatique et la réforme des Nations Unies. La convergence des trois crises, alimentaire, énergétique et financière, ainsi que les effets du changement climatique, menacent véritablement de saper les progrès réalisés par les pays en développement dans la lutte contre la pauvreté et le sous-développement.

Lors du Sommet du Millénaire, qui a eu lieu en 2000, nos chefs d'État et de gouvernement ont adopté une Déclaration (résolution 55/2) qui a envoyé un message d'espoir et donné une perspective d'un monde meilleur. La Déclaration comprenait un chapitre important sur les besoins particuliers de l'Afrique. Au paragraphe 24 de la Déclaration, les dirigeants ont affirmé :

« Nous n'épargnerons aucun effort pour promouvoir la démocratie et renforcer l'état de

droit, ainsi que le respect de tous les droits de l'homme et libertés fondamentales reconnus sur le plan international, y compris le droit au développement ».

L'Afrique et de nombreux autres pays en développement se sont en effet engagés à promouvoir la démocratie, la bonne gouvernance, la paix et la stabilité, et les droits de l'homme. Ils s'emploient également à repousser les frontières de la pauvreté et du sous-développement. Mais, malgré ces avancées, il est clair que de nombreux pays d'Afrique subsaharienne ne réaliseront pas les objectifs du Millénaire pour le développement. Cela s'explique en partie par le fait que le partenariat mondial pour le développement, sur lequel était fondée la réalisation des OMD, n'a pas été pleinement mis en œuvre. Malgré les nobles idées exprimées lors des précédentes sessions de l'Assemblée, nous continuons à faillir à nos engagements de mettre en œuvre ce partenariat, notamment dans les domaines du commerce, de l'aide et de l'allègement de la dette.

Nous espérons vivement que les réunions de haut niveau que vous avez vous-même convoquées, Monsieur le Président, ainsi que le Secrétaire général, sur les besoins en matière de développement de l'Afrique et sur les OMD, auront servi non seulement à nous rappeler utilement les défis auxquels nous faisons face, mais qu'elles joueront également un rôle de catalyseur pour faire imprimer au monde un sentiment plus aigu de l'urgence de la situation.

Le monde dispose des ressources nécessaires pour réaliser les OMD. Nous devons faire preuve de la volonté politique et de l'humanité nécessaires. C'est pourquoi, nous nous joignons aux pays frères de notre continent pour lancer un appel en faveur de transferts de ressources massifs grâce à l'aide au développement, à l'investissement, au commerce, aux transferts de techniques et au développement des ressources humaines. Tout cela permettra aux pays en développement d'Afrique et d'autres régions de s'adapter efficacement aux effets dévastateurs du changement climatique, et de réaliser les OMD.

Cependant, afin d'accélérer la réalisation de tous les objectifs du Millénaire pour le développement, il faut accorder beaucoup plus d'attention au troisième objectif, concernant l'autonomisation des femmes. Les femmes doivent être au centre du développement, en tant qu'agents du changement, sur les plans social, économique, et politique.

Des milliards de personnes dans le monde, que nous avons le privilège de représenter à l'Assemblée, ont les yeux tournés vers ce rassemblement de dirigeants. Ils le font parce qu'ils ont l'espoir que ces dirigeants prendront les mesures appropriées pour lutter contre la pauvreté et le sous-développement. Gardons-nous de leur donner de faux espoirs.

La crise alimentaire doit être examinée à court terme et à moyen terme. Le succès de la Révolution verte, lancée par l'Union africaine, dépend de la mise en place de partenariats. En outre, l'appui qui sera apporté au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique contribuera grandement à lutter contre la pauvreté et le sous-développement. Dans ce contexte, permettez-moi, Monsieur le Président, de citer un passage de votre allocution à l'Assemblée générale concernant ce programme socioéconomique, et d'évoquer le rôle de notre précédent Président, M. Thabo Mbeki :

« Au cours de sa présidence de la nation arc-en-ciel, qui s'étend presque sur une décennie, de concert avec d'autres dirigeants africains, il s'est fait l'avocat de la vision du NEPAD que nous développons toujours aujourd'hui. Lorsque les pays nantis écoutent l'Afrique et créent des partenariats avec elle, cette vision est réalisable. Pour citer le document constitutionnel du NEPAD : "En réalisant les promesses qui y sont contenues, le présent programme devra permettre à l'enfant africain émacié d'espérer qu'en vérité le XXI<sup>e</sup> siècle sera bel et bien le siècle de la renaissance de l'Afrique" » (A/63/PV.4, p. 3).

Le cycle de négociations de Doha est au point mort malgré sept années de négociations. Nous sommes convaincus que le commerce et un meilleur accès au marché contribueront grandement à la réalisation des OMD. À cet égard, nous pensons que le Cycle de négociations commerciales de Doha doit survivre mais qu'il doit rester axé sur le développement, comme cela avait été prévu à l'origine.

Ces dernières années, nous avons tous été témoins des effets dévastateurs du changement climatique, particulièrement sur les États insulaires. Les cyclones sont plus fréquents et plus violents, avec des sécheresses, des inondations et des situations météorologiques extrêmes et imprévisibles dans le reste du monde. Le changement climatique exige évidemment une réponse urgente. L'accord conclu à Bali l'année dernière sur une feuille de route pour les

négociations nous permet d'espérer que ces négociations, qui doivent s'achever à Copenhague en 2009, ouvriront nécessairement la voie à des actions plus concertées entre tous les pays, pour faire face au changement climatique et à toutes leurs manifestations, avec les pays développés en tête. L'Afrique du Sud s'engage à aborder les préparatifs de Copenhague de manière constructive, afin de parvenir à un accord ambitieux, équilibré et ouvert.

Nous nous associons aux nombreux dirigeants du monde qui ont exprimé leur appui à une réforme fondamentale du système de gouvernance mondiale, y compris de l'ONU et des institutions de Bretton Woods. Il est important de comprendre que les questions cruciales qui se posent au monde d'aujourd'hui, à savoir les crises financière, alimentaire et énergétique, ne peuvent pas être résolues efficacement tant qu'un si grand nombre de pays et de régions du monde sont écartés des principaux processus de prise de décisions au sein des grandes institutions de la gouvernance mondiale. L'Afrique du Sud est disposée à coopérer avec les autres Membres de l'ONU pour faire avancer l'objectif de la réforme.

De même, il est inutile d'insister à nouveau sur la réforme du Conseil de sécurité. Nous réitérons notre avis selon lequel un Conseil de sécurité réformé aurait plus de légitimité et ses décisions auraient plus de crédibilité. Nous nous félicitons de la décision (décision 62/557) prise récemment d'ouvrir à l'Assemblée générale des négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité et d'examiner les plans en vue d'élargir la composition du Conseil de sécurité dans la catégorie des membres aussi bien non permanents que permanents. Il est naturellement tout à fait injuste que l'Afrique, qui occupe une grande partie des travaux du Conseil, ne soit pas représentée dans la catégorie des membres permanents. Tant que les idéaux de liberté, de justice et d'égalité ne seront pas la marque caractéristique de l'ONU, y compris du Conseil de sécurité, les dominants continueront d'imposer leur volonté aux dominés tandis que les rêves de ces derniers seront indéfiniment remis à plus tard.

En décembre de cette année, mon pays achèvera son mandat de membre non permanent du Conseil de sécurité. En effet, nous avons eu le privilège de servir les peuples de l'Afrique et du monde en cette qualité. Pour notre jeune démocratie, cela a été une première historique. À ce titre, nous avons eu le grand honneur d'apporter une contribution utile aux efforts mondiaux

déployés pour instaurer la paix et la stabilité dans toutes les régions du monde. C'est pourquoi nous tenons à exprimer l'humble reconnaissance du peuple de notre pays à l'ensemble des Membres de l'ONU qui ont eu confiance en notre capacité d'aider le monde à s'acquitter de ce mandat.

Au cours de notre mandat, le Conseil de sécurité s'est également penché sur la question importante du renforcement des relations entre l'ONU et les organisations régionales, en particulier l'Union africaine. Nous avons eu l'honneur de pouvoir apporter notre concours à ces travaux. Nous félicitons le Secrétaire général d'avoir nommé un groupe d'experts Union africaine-ONU de haut niveau composé de personnalités éminentes, qui a pour mandat d'examiner les modalités de financement des missions de maintien de la paix placées sous l'égide de l'Union africaine.

Au Moyen-Orient, la paix reste insaisissable. L'Afrique du Sud a pris part en 2007 à la Conférence d'Annapolis, pleine d'attentes et d'espoirs que l'on réaliserait effectivement des progrès qui feraient avancer l'objectif de la paix dans la région. Nous continuerons à appuyer tous les efforts internationaux visant à aider les peuples de Palestine et d'Israël à trouver une solution durable et pacifique à leurs problèmes, dans l'optique de la création d'un État palestinien aux côtés de l'État d'Israël, à l'intérieur de frontières sûres. Nous comprenons très bien la douleur, les souffrances et l'angoisse que ce conflit fait subir dans leur vie quotidienne, aux simples particuliers, notamment aux femmes et aux enfants. Ces gens continuent à lancer des appels à cette assemblée mondiale, comme ils l'ont fait dans le passé, pour qu'elle aide à mettre fin à ce conflit.

L'Afrique du Sud continuera d'appuyer les efforts déployés par les peuples frères de la République démocratique du Congo, du Burundi et de la Côte d'Ivoire pour consolider la paix et la démocratie dans leurs pays respectifs. S'agissant du Zimbabwe, l'Assemblée est certainement au courant de la récente évolution de la situation favorisée par l'intervention de notre ancien Président, Thabo Mbeki en sa qualité de facilitateur de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA), laquelle a abouti à la signature d'un accord entre les principaux protagonistes politiques du pays. Nous espérons que les dirigeants du Zimbabwe parachèveront bientôt les divers aspects de cet accord en vue de la formation d'un nouveau gouvernement qui contribuera à jeter les bases d'un règlement des problèmes politiques et

économiques auxquels leur pays est confronté. La CDAA, l'Union africaine et le facilitateur sont les garants de cet accord. Nous appelons la communauté internationale à ne ménager ni son énergie ni ses efforts pour aider le peuple du Zimbabwe au moment où il s'engage sur la voie difficile de la réconciliation et de la reconstruction.

De même, les situations en Somalie et au Soudan, en particulier au Darfour, restent très préoccupantes. L'Afrique du Sud continuera de faire tout ce qui est en son pouvoir, tant au niveau bilatéral que dans le contexte de l'Union africaine et de l'ONU, pour aider les peuples du Soudan et de la Somalie à trouver la paix.

Nous continuons d'être préoccupés par l'impasse dans laquelle se trouve la question du Sahara occidental. L'Afrique du Sud est déterminée à rechercher une solution juste, mutuellement acceptable et durable à ce problème.

Cette année marque également le sixantième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Au cours des six dernières décennies, la Déclaration est resté l'étalon-or des droits de l'homme, de la justice et de la dignité. Nous devrions donc profiter de cet anniversaire pour renforcer notre détermination à défendre les droits de l'homme. L'Afrique du Sud a également eu l'honneur d'être soumise à la procédure d'examen périodique universel du nouveau Conseil des droits de l'homme. Nous avons également été honorés par la nomination de notre compatriote la juge Navi Pillai à la tête de cette institution internationale très importante.

*M. Siles Alvarado (Bolivie), Vice-Président, assume la présidence.*

Nous tenons à répéter que nous sommes convaincus du rôle central de l'ONU. Dans la Déclaration du Millénaire, nous avons réaffirmé que l'Organisation des Nations Unies « est le lieu de rassemblement indispensable de l'humanité tout entière où nous nous efforçons de concrétiser nos aspirations universelles à la paix, à la coopération et au développement » (*résolution 55/2, par. 32*). C'est notre ancien Président, Thabo Mbeki, qui dirigeait la délégation de l'Afrique du Sud au Sommet du Millénaire, qui a rappelé à l'Assemblée qu'« il y a des milliards de personnes qui luttent pour survivre dans la pauvreté, la privation et le sous-développement. Ces conditions sont aussi choquantes par rapport à un ordre

véritablement humain que tout ce que nous reprochons au deuxième millénaire. » (*A/55/PV.5, p. 19*)

C'est cette appréhension de la situation qui, au cours des années, a sous-tendu l'engagement des dirigeants successifs de notre État démocratique auprès de cet organe. À cet égard, nous sommes touchés par les paroles aimables prononcées à l'Assemblée par les divers chefs d'État et de gouvernement et par les chefs de délégations à l'égard de notre ancien Président, Thabo Mbeki, et nous les acceptons en toute humilité. Nous ne manquerons pas, par le truchement de notre gouvernement, d'en faire part à ce noble fils de notre peuple et de notre continent et citoyen du monde.

C'est pourquoi, du haut de cette tribune, je tiens à exprimer toute notre gratitude à l'ensemble des Membres de l'Organisation pour l'appui que l'ancien Président Mbeki et notre pays ont reçu au cours des neuf dernières années et demie pendant lesquelles il a dirigé l'Afrique du Sud. Au moment où un transfert du pouvoir se fait dans notre pays, nous confirmons que l'Afrique du Sud, sous la direction du Président Kgalema Motlanthe, restera assurément un partenaire fiable et sur qui l'on peut compter dans l'effort commun pour renforcer nos institutions multilatérales, partant de la juste hypothèse que le multilatéralisme reste le seul espoir de relever les défis auxquels l'humanité est confrontée aujourd'hui, que ce soit le terrorisme, les menaces qui pèsent sur les droits de l'homme, la paix et la stabilité ou, bien entendu, la lutte fondamentale contre la pauvreté et le sous-développement.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) :

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Osman Mohammed Saleh, Ministre des affaires étrangères de l'Érythrée.

**M. Saleh** (Érythrée) (*parle en anglais*) : Je souhaiterais saisir cette occasion pour féliciter chaleureusement M. Miguel d'Escoto Brockmann à l'occasion de son élection à la présidence de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale. Il a le plein appui de ma délégation, et je lui souhaite plein succès pour nous guider dans les importantes délibérations de la session en cette période critique. Je souhaiterais également saisir cette occasion pour remercier au nom de ma délégation son prédécesseur, M. Srgjan Kerim, qui a présidé avec succès la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale.

Nous vivons en effet une période de turbulences. Le monde n'est incontestablement pas en passe de

devenir plus sûr. Malheureusement, il semble qu'il existe un maelström de conflits et de crises perpétuels. Les incendies en Afghanistan et en Iraq n'ont pas été éteints; au contraire, ils continuent de couvrir et de s'intensifier, ponctués de courtes et trompeuses accalmies. Les inextricables situations de conflits au Moyen-Orient ne sont pas plus proches d'une résolution aujourd'hui. La Somalie se trouve toujours dans une situation de détresse humanitaire d'une ampleur sans précédent, bien qu'elle demeure en grande partie ignorée par les médias internationaux. En outre, la guerre en Géorgie, et le risque potentiel de polarisation mondiale qu'elle entraîne, est symptomatique de la situation sécuritaire extrêmement fragile qui prévaut dans notre monde troublé d'aujourd'hui et la met en relief.

Pour compléter ce sombre tableau, le monde assiste également à des fluctuations spéculatives et brusques du prix du pétrole, à une augmentation sans précédent du prix des produits alimentaires et à la multiplication récemment des faillites de sociétés financières, tous facteurs dont la conjugaison entraîne l'économie mondiale vers la récession. Les rapides changements climatiques causés par une dégradation progressive de l'environnement et les inondations et sécheresses plus fréquentes qui en résultent, ainsi que les pandémies qui touchent des millions de personnes, complètent l'ensemble des défis immenses auxquels la communauté mondiale doit faire face aujourd'hui. Ces problèmes multiformes ont des causes multiples.

Cependant, nous ne pouvons pas nier le fait que la plupart de ces problèmes ont été exacerbés, pour ne pas dire provoqués, par les politiques malavisées et autoritaires du Gouvernement aux États-Unis. De fait, on retrouve l'empreinte de la seule et unique superpuissance dans la plupart des situations de conflit qui font rage dans de nombreuses régions du monde, avec les ramifications économiques, financières et humanitaires déléteres qu'elles entraînent invariablement.

Un élément déconcertant de cette évolution générale et négative réside dans l'apparition du concept de « gestion par crise » comme nouvel outil de promotion d'une politique. Ces temps-ci, on ne fait pas d'efforts sincères pour prévenir et gérer les conflits. Au contraire, les crises sont délibérément provoquées et on les laisse s'envenimer jusqu'à ce qu'il soit nécessaire de les gérer, ce qui donne alors aux États-Unis l'occasion d'accroître leur emprise, et toute latitude pour le faire dans une situation d'instabilité

permanente. L'absence de forces faisant contrepoids dans un monde unipolaire n'a fait qu'aggraver les choses, avec en premier lieu la faiblesse de l'ONU qui n'a pas su poursuivre une politique indépendante et servir de bastion d'un multilatéralisme robuste.

Les fortes craintes que j'ai exprimées ici sont justifiées par les nombreuses turbulences qui secouent notre région du monde. Permettez-moi d'illustrer cette triste réalité en décrivant brièvement les causes et les complications de ces turbulences.

Dans la guerre frontalière entre l'Érythrée et l'Éthiopie, les deux parties avaient en fin de compte accepté de régler leur différend en le soumettant à un arbitrage contraignant sur la base légale de l'inviolabilité des frontières coloniales. Ce sont des principes fondamentaux du droit international consacrés dans la Charte des Nations Unies, ainsi que dans l'Acte constitutif de l'Union africaine. En outre, ces engagements ont été énoncés solennellement dans les Accords de paix d'Alger signés par les parties en décembre 2000. Les Accords d'Alger étaient complets et détaillés. Ils comprenaient deux éléments essentiels : premièrement, des dispositions et des mesures de renforcement de la confiance grâce au déploiement d'une modeste force de maintien de la paix des Nations Unies, et, deuxièmement, le règlement du litige frontalier grâce à un arbitrage définitif et contraignant sur la base des traités coloniaux et du droit international.

Comme les Membres le savent, les parties ont entamé une longue et minutieuse procédure judiciaire à La Haye en 2001. La Commission du tracé de la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie, une instance arbitrale composée de cinq juristes internationaux, a annoncé sa décision unanime définitive et contraignante le 13 avril 2002 et a poursuivi avec sérieux ses efforts pendant cinq ans, jusqu'à la fin de ses travaux en novembre 2007. À partir de novembre 2007 en particulier, la présence militaire éthiopienne sur le territoire souverain de l'Érythrée a représenté une occupation flagrante. Cela est dû au fait que la Commission du tracé de la frontière a décidé de mettre fin à ses fonctions de démarcation – interrompues par l'Éthiopie qui l'a tenue en otage pendant cinq longues années –, en établissant une représentation précise des coordonnées de la frontière.

Pendant toutes ces années, les actes téméraires de déstabilisation et d'agression de l'Éthiopie ont été soutenus par les États-Unis et continuent de l'être.

Pendant toutes ces années, les États-Unis ont non seulement utilisé leur influence considérable au sein du système des Nations Unies pour empêcher l'adoption de mesures appropriées contre l'Éthiopie en application des Accords d'Alger et sur la base du Chapitre VII de la Charte, mais ils ont imaginé différentes formules de « gestion par crise » – la désignation d'envoyés spéciaux et la prorogation du mandat de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE), entre autres – pour perpétuer le conflit et rendre impossible l'application de la décision rendue par la Commission.

La tragédie en Somalie est une autre situation humanitaire extrêmement grave qui a été exacerbée, si ce n'est provoquée, essentiellement par des politiques condamnables des États-Unis. Un demi-million de Somaliens sont aujourd'hui déplacés et vivent dans des conditions effroyables à la suite principalement de l'invasion militaire éthiopienne en 2007. Des milliers de civils innocents ont été tués. Des avions de guerre américains pulvérisent parfois des villages somaliens au nom de la guerre contre le terrorisme.

Ces interventions étaient-elles légales ou justifiées? La description de la Somalie et de l'Union des tribunaux islamiques (UTI) comme épicerie ou centre du terrorisme n'était ni juste ni honnête. On aurait dû et pu donner aux Somaliens une chance de régler leurs propres problèmes grâce aux processus de réconciliation qu'ils avaient engagés avec le plus grand sérieux. Mais tous ces efforts ont été tués dans l'œuf par l'opération d'invasion menée à titre préventif par l'Éthiopie à l'instigation des États-Unis, qui a abouti à une tragédie humanitaire dépassant par son ampleur toutes les autres crises actuelles en Afrique.

La situation au Soudan n'est guère différente. Si les complexités de ces conflits longs et variés ne peuvent être sous-estimées, il n'en demeure pas moins que la politique des États-Unis au Soudan est guidée par d'autres objectifs et d'autres considérations. Le résultat a été et continue d'être une aggravation des multiples problèmes dans la région, qu'il s'agisse de la mise en œuvre de l'Accord de paix global entre le nord et le sud ou de la situation au Darfour.

Récemment, les États-Unis, qui ont une base militaire à Djibouti, ont créé une nouvelle situation de conflit entre Djibouti et l'Érythrée afin de maintenir les foyers de tension dans la région. Comme je l'ai déjà expliqué, à cause de l'influence des États-Unis, le Conseil de sécurité a été paralysé et rendu impuissant

face à l'occupation par l'Éthiopie de territoires érythréens souverains, dont la ville de Badme. Dans le même temps, les États-Unis ont essayé obstinément d'utiliser le Conseil de sécurité, pendant qu'ils en assuraient la présidence en juin dernier, pour inventer un problème qui n'existe pas et pour avancer des arguments contre l'Érythrée.

Tous ces actes de déstabilisation sont parfois dépeints comme des conséquences inévitables ou comme des dommages collatéraux de la guerre contre le terrorisme. Le fait est que la guerre contre le terrorisme a été détournée depuis longtemps de ses objectifs et de ses intentions d'origine pour menacer et ébranler les forces et les gouvernements qui ne veulent pas se soumettre à Washington. En outre, les États-Unis ont largement étendu leur filet au point de s'ingérer de manière transparente dans les affaires des organisations régionales et sous-régionales de notre région du monde.

Cette situation intenable ne peut pas se poursuivre et ne devrait pas être tolérée. Les souffrances humaines ont été et sont trop grandes, et cela depuis trop longtemps. Par conséquent, les efforts internationaux collectifs pour contenir les excès des États-Unis sont impératifs et arrivent à point nommé, d'autant plus que leurs échecs sont largement reconnus et admis par une grande partie de l'opinion publique aux États-Unis mêmes.

Les dangers d'un monde unipolaire incontrôlé sont plus qu'évidents depuis quelques années. Cette réalité ne peut qu'accentuer la nécessité de renforcer l'ONU pour en faire une institution démocratique et robuste du multilatéralisme grâce à une action collective prolongée et concertée.

Le besoin d'action rapide est extrêmement urgent, en particulier dans notre région. Pour agir, il faut avant tout mettre un terme à l'occupation illégale de territoires souverains et garantir le plein respect de l'état de droit et de la Charte des Nations Unies. Deuxièmement, l'invasion de la Somalie doit prendre fin et les auteurs de crimes de guerre doivent rendre compte de leurs actes. Troisièmement, les ingérences dans les problèmes du Soudan qui aboutissent à leur complication doivent cesser, et un climat favorable à une solution durable doit être établi. Finalement, et c'est le plus important, l'ingérence des États-Unis dans les affaires de la région de la corne de l'Afrique, qui a invariablement conduit à des crises, doit cesser.

Si l'on n'agit pas, les conséquences seront en effet terribles. À moins que des mesures efficaces ne soient prises pour remédier aux problèmes, qui se multiplient, auxquels notre communauté mondiale est confrontée aujourd'hui, nous courons le risque de les accentuer encore et de les exacerber. La situation dans la corne de l'Afrique peut effectivement devenir incontrôlable à moins que l'on ne mette un terme à ces pratiques déstabilisatrices.

Pour conclure, j'espère sincèrement que notre appel sera entendu et que d'autres troubles et de nouvelles souffrances pourront ainsi être évités dans notre région.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : La parole est à présent à S. E. M. Leonard Edwards, Sous-Ministre des affaires étrangères du Canada.

**M. Edwards** (Canada) (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi d'être ici aujourd'hui au nom du Gouvernement canadien pour réaffirmer une fois encore l'attachement de mon pays à une Organisation des Nations Unies vigoureuse et efficace.

(*l'orateur poursuit en français*)

Le Canada estime que les Nations Unies s'avèrent indispensables face aux nombreux enjeux planétaires actuels, que ce soit la quête de paix et de sécurité, la promotion des droits de la personne, de la démocratie et du développement international, la lutte contre le terrorisme ou la protection de l'environnement.

(*l'orateur reprend en anglais*)

Ces défis exigent des stratégies collectives et concertées. Aucun pays ne peut les relever seul. C'est pourquoi nous devons redoubler d'efforts afin d'accroître l'efficacité et l'efficacité de l'ONU et lui permettre ainsi de produire des résultats tangibles.

Aujourd'hui, je voudrais parler à l'Assemblée des engagements prioritaires du Canada sur le plan international et montrer comment ils contribuent à la réalisation des objectifs fondamentaux de cette organisation.

Dès la création même de l'Organisation des Nations Unies, le Canada a proposé des idées, des mesures et des ressources pour l'aider à s'acquitter de son mandat. Nous avons aidé à élaborer le concept de maintien de la paix. Nous avons aidé l'Organisation à faire face à un contexte sécuritaire en mutation constante, notamment lorsqu'une action plus ferme

s'imposait pour mettre fin aux conflits ou pour protéger les civils victimes de conflits, ou encore pour renforcer la paix par la suite. Nous avons participé à des opérations successives de maintien et de rétablissement de la paix et, aujourd'hui, nous siégeons à la Commission de consolidation de la paix.

Aujourd'hui, le Canada contribue à la paix et à la sécurité, et consent des sacrifices, dans des endroits aussi différents que l'Afghanistan, Haïti et le Soudan. Dans chacun de ces cas, l'action du Canada fait suite à un mandat des Nations Unies.

C'est l'Afghanistan qui donne lieu à l'engagement le plus imposant et le plus important du Canada à l'étranger : plus de 2 500 Canadiens y sont déployés à l'appui de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), mandatée par le Conseil de sécurité. Le Canada continue de réclamer un accès humanitaire sûr et sans entraves à toutes les populations dans le besoin en Afghanistan. Nous condamnons avec la plus grande fermeté l'attaque du 14 septembre contre les membres d'un convoi de l'ONU en déplacement dans la province de Kandahar dans le cadre d'une campagne de vaccination contre la polio des enfants afghans.

Malheureusement, le Gouvernement afghan et la communauté internationale ne connaissent que trop bien ce genre de tactiques brutales et lâches. Rien ne nous dissuadera d'œuvrer à l'amélioration des conditions de vie des Afghans. Aussi, lors de la Conférence internationale de soutien à l'Afghanistan tenue à Paris, le Canada a-t-il annoncé une contribution additionnelle de 600 millions de dollars pour l'Afghanistan, ce qui portera le montant total de l'aide canadienne à 1,9 milliard de dollars pour la période de 2001 à 2011.

Par ailleurs, il est essentiel que l'ONU continue à jouer un rôle de chef de file en Afghanistan. Le Canada maintient résolument son soutien à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. À ce titre, nous invitons les États Membres à renforcer, de concert avec les Nations Unies, les capacités de la Mission et lui fournir les moyens dont elle a besoin pour s'acquitter de sa tâche. Nous sommes conscients des difficultés auxquelles continue de se heurter l'Afghanistan, à savoir la sécurité, l'accès aux services de base et le risque d'une pénurie alimentaire. Collectivement, c'est-à-dire nous tous les États ici présents, devons honorer les promesses faites au peuple afghan.

*(l'orateur poursuit en français)*

Le Canada demeure également attaché à la promotion de la sécurité, de la gouvernance et du développement en Haïti. Ce sont là des efforts importants pour renforcer la démocratie, la prospérité et la sécurité à l'échelle du continent. Nous estimons que le partenariat avec les Nations Unies en Haïti fait partie intégrante de cette action. C'est pourquoi nous fournissons à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) des policiers civils, des officiers d'état-major militaires et des spécialistes des services correctionnels.

Pour ce qui est de la reconstruction et du développement en Haïti, le Canada poursuit une stratégie globale. Notre pays est ainsi le deuxième plus important donateur bilatéral en Haïti. Cela se traduit par un engagement de 555 millions de dollars sur cinq ans jusqu'en 2011, à l'appui de la reconstruction et du développement à long terme de ce pays. Si la MINUSTAH se trouve en Haïti, c'est à la demande du Gouvernement haïtien. Et ce dernier est notre partenaire le plus important dans ces efforts déployés de concert avec des États Membres du continent et d'ailleurs. Une action soutenue, conjuguée à la stabilité politique et à la poursuite durable des réformes, sera le gage d'un avenir meilleur pour tous les Haïtiens.

Le Canada est également un partenaire de longue date des efforts de l'ONU en Afrique. Lorsque le Secrétaire général a pris ses fonctions, il a déclaré que la région du Darfour (Soudan) figurait parmi ses plus grandes priorités. L'action des Nations Unies au Soudan se fonde sur les principes mêmes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Il est primordial que la communauté internationale poursuive son action dans ce pays.

*(l'orateur reprend en anglais)*

Notre pays, dont la contribution s'élève à plus de 477 millions de dollars depuis 2006, demeure fermement résolu à œuvrer en faveur d'une paix durable au Soudan, y compris à soulager les souffrances des populations touchées par le conflit. L'appui du Canada aux opérations de paix au Soudan inclut le déploiement de personnel, le prêt de véhicules blindés et une importante contribution financière à titre volontaire. Le Canada souligne l'importance de la mise en œuvre intégrale de l'Accord de paix global, et invite les autorités soudanaises et les mouvements rebelles à mettre fin à la violence au Darfour, à faciliter le déploiement de l'opération hybride Union africaine-

Nations Unies au Darfour (MINUAD), à coopérer avec la Cour pénale internationale et à respecter les droits de la personne.

Nous avons pleinement conscience de ce que la MINUAD est une mission difficile et souvent dangereuse. À cet égard, je tiens à exprimer les sincères condoléances du Gouvernement canadien pour les victimes du crash de l'hélicoptère survenu plus tôt dans la journée au Soudan. Cette tragédie souligne les menaces très réelles auxquelles continuent d'être confrontés le personnel des Nations Unies sur le terrain.

Par ailleurs, face à la crise actuelle en Géorgie, une action internationale concertée s'impose. Le Canada appuie le Gouvernement démocratique et légitime de la Géorgie, et plaide en faveur du respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de ce pays. Le Canada invite en outre la Russie à s'acquitter de ses obligations internationales, à reconsidérer ses actions et à coopérer pleinement avec la communauté internationale en vue d'un règlement pacifique de la crise en Géorgie.

Le Canada s'attache depuis toujours à accroître l'efficacité des mécanismes des Nations Unies visant à promouvoir la paix et la sécurité, au premier rang desquels se trouve, bien entendu, le Conseil de sécurité. Le Canada appuie depuis longtemps les propositions en vue d'une responsabilité et d'une transparence accrues du Conseil de sécurité, pour qu'il puisse mieux s'acquitter de ses responsabilités au regard de la paix et de la sécurité mondiales, confiées par les 192 États Membres de l'ONU. Le Canada est déterminé à promouvoir, avec le concours de tous les États Membres, un Conseil de sécurité plus unifié et plus efficace, capable de dénouer les impasses et de contrer, par une action décisive, les menaces à la sécurité, où qu'elles soient.

En conséquence, nous accueillons avec satisfaction la décision récente de l'Assemblée générale de lancer des négociations sur la réforme du Conseil de sécurité à la présente session. Il importe que ces négociations progressent. Pour sa part, le Canada appuiera une réforme par laquelle le Conseil reflétera de nouvelles réalités tout en préservant le respect de l'obligation de rendre compte par la tenue régulière d'élections visant à pourvoir les sièges au sein de cet organe.

Le Canada est fier d'être le septième contributeur au budget ordinaire de l'ONU. Il est aussi membre

d'un large éventail d'institutions spécialisées et un bailleur de fonds important pour les fonds et les programmes de l'ONU. Les principes humanitaires et la compassion sont des éléments constitutifs de l'identité canadienne. L'ONU est un partenaire clef pour l'action humanitaire canadienne, à laquelle notre pays consacrera plus de 315 millions de dollars cette année. Cette aide humanitaire vise à aider les populations les plus vulnérables, y compris les enfants, les réfugiés ainsi que les victimes de conflits et de catastrophes naturelles. Elle permet aussi de soutenir des programmes onusiens essentiels en ce domaine.

Le Canada est en bonne voie de respecter ses engagements en matière d'aide internationale et veille à ce que son aide soit ciblée, efficace et responsable. Le Canada honorera sa promesse de doubler l'aide internationale, qui passera à 5 milliards de dollars d'ici 2010-2011.

De même, le Canada est fermement décidé à respecter son engagement, pris au Groupe des Huit, de doubler l'aide à l'Afrique, et je me réjouis d'annoncer que nous prévoyons d'atteindre cet objectif en 2009. Le Canada s'est également engagé à œuvrer de concert avec d'autres partenaires pour accélérer les efforts de développement, en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici 2015.

Face à la crise alimentaire mondiale, le Canada a versé 50 millions de dollars additionnels pour l'aide alimentaire, de sorte que sa contribution totale se chiffre à 230 millions de dollars pour l'année en cours, et qu'elle est l'une des plus importantes au monde. Le Canada se félicite également d'avoir accédé à une demande urgente du Programme alimentaire mondial (PAM) dans le courant de ce mois pour assurer la sécurité de ses envois d'aide alimentaire vers la Somalie. C'est ainsi qu'une frégate de la marine canadienne – *HMCS ville de Québec* – escorte actuellement des navires du PAM transportant des fournitures de première nécessité vers ce pays. Le Canada a récemment prolongé jusqu'au 23 octobre 2008 la mission de la frégate.

Le Canada met en œuvre d'autres mesures concrètes pour rendre son aide plus efficace. Nous avons récemment délié l'intégralité de notre aide alimentaire en vue d'une prestation la plus efficiente et la plus efficace possible, au bénéfice des personnes qui en ont le plus besoin. De plus, conformément à sa volonté d'accroître l'efficacité de son aide

internationale, le Canada a décidé de délier tous ses programmes d'aide au développement d'ici 2012-2013.

Les enjeux liés à la protection de l'environnement et au développement durable figurent, à juste titre, en tête de l'ordre du jour international. Le changement climatique est le plus urgent, et l'ONU doit jouer un rôle central face à celui-ci. Le Canada attache une grande importance à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, y compris à la nécessité de dégager un consensus sur un cadre d'action après Bali.

C'est à l'intérieur de nos frontières respectives que la solution à tous les problèmes mondiaux commence. Toutefois, tous ces efforts nationaux doivent se traduire par une action collective à l'échelle internationale. L'un des aspects les plus importants de la feuille de route de Bali tient au constat qu'aucun pays ne peut s'attaquer seul, et avec efficacité, aux changements climatiques, et que tous les pays qui le peuvent doivent agir ensemble. Ainsi, s'agissant d'un accord international éventuel, le Canada est pleinement conscient de l'importance que tous les principaux émetteurs de la planète prennent des engagements concrets et contraignants pour réduire leurs émissions polluantes.

Le Canada est particulièrement sensible aux risques que pose le changement climatique pour les pays les plus vulnérables, notamment les petits États insulaires et les pays les moins avancés. Le Canada se réjouit de coparrainer un projet de résolution sur le changement climatique et la sécurité présenté par les États insulaires du Pacifique. Le Canada appuie en outre les efforts internationaux visant à promouvoir l'adaptation au changement climatique et, il met à contribution son savoir-faire et des ressources financières pour la réalisation de différentes initiatives onusiennes et internationales.

Il y a 60 ans, cet organe adoptait la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le Canada rappelle, non sans fierté, que le Canadien John Peters Humphrey a participé à la rédaction de la version initiale de ce document historique. Soixante ans plus tard, nous n'avons pas encore concrétisé cet « idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations [*résolution 217 (III)*] ». Il reste encore beaucoup à faire en ce domaine.

En tant que membre du Conseil des droits de l'homme, le Canada ne ménage pas ses efforts pour que cette nouvelle institution opère en fonction des

objectifs de réforme qui ont inspiré sa création il y a deux ans. Nous avons ainsi observé certaines avancées, mais aussi certains revers, eu égard aux efforts pour assurer l'équilibre et l'objectivité de son ordre du jour.

Nous devons tous nous employer constamment à améliorer notre propre bilan en matière de droits de la personne. L'examen périodique universel, mis en œuvre cette année et auquel le Canada a apporté son ferme soutien comme apport novateur à l'architecture onusienne des droits de la personne, est un outil important pour aider les États à cerner les enjeux en la matière et à y faire face.

En tant que membres d'une même communauté, nous devons nous porter à la défense de la règle de droit et de ceux dont les droits sont bafoués ou mis à mal par les institutions mêmes qui devraient les protéger. Voilà pourquoi le Canada continuera à condamner fermement les gouvernements qui commettent des violations systématiques à l'encontre de leurs populations. De la même manière, nos gouvernements doivent demeurer déterminés à travailler ensemble. Ils doivent également veiller à ce que chacun rende compte de son bilan au regard du respect des droits de la personne. Il leur faut aussi aider les pays qui s'attachent sincèrement à promouvoir les droits de leurs populations. Afin de concrétiser les idéaux de la Déclaration universelle, nous devons continuer d'œuvrer au respect des libertés fondamentales et des droits de la personne.

*(l'orateur poursuit en français)*

Le Canada plaide en faveur d'une Organisation des Nations Unies efficace, bien administrée et axée sur les résultats. C'est pourquoi il souscrit à une réforme élargie. À ce titre, nous appelons à la poursuite des grandes réformes en matière de gestion, en particulier en ce qui concerne le contrôle, l'imputabilité et la gestion des ressources humaines. Ces réformes sont nécessaires pour que l'administration de l'Organisation soit conforme aux pratiques exemplaires du XXI<sup>e</sup> siècle, et pour la doter des outils nécessaires à l'exécution des mandats importants que nous lui confions en qualité d'États membres.

*(l'orateur reprend en anglais)*

Les valeurs et les idéaux sur lesquels se fonde l'ONU concordent avec ceux du Canada : la promotion de la paix et de la sécurité; le respect des droits de la personne; une plus grande prospérité pour tous, grâce à

la coopération au développement. Et nous sommes prêts à travailler au sein de l'ONU pour relever de nouveaux défis, tels que le changement climatique et la lutte au terrorisme. Je tiens à réaffirmer la volonté du Canada d'œuvrer de concert avec tous les États Membres afin de réaliser les objectifs communs pour lesquels cette Organisation a été créée.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ouch Borith, Secrétaire d'État, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale du Royaume du Cambodge.

**M. Borith** (Cambodge) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à féliciter chaleureusement S. E. M. Miguel d'Escoto Brockmann, de la République du Nicaragua, de son élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session. Je peux l'assurer de notre pleine collaboration tout au long de son mandat. Je suis convaincu que, sous sa direction avisée, les travaux de la présente session seront couronnés de succès. Je tiens également à exprimer ma profonde gratitude à M. Srgjan Kerim, de l'ex-République yougoslave de Macédoine, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session, pour les efforts inlassables qu'il a déployés au cours de l'année écoulée et qui nous ont permis d'obtenir de nombreux résultats spectaculaires.

Aujourd'hui, nous avons une série de problèmes et de défis mondiaux auxquels nous devons faire face, à la fois de manière collective et individuelle, afin de nous garantir à tous un monde meilleur. Il ne fait aucun doute que la paix et la sécurité restent au centre de notre préoccupation qui nous oblige à prendre avant tout nos responsabilités. Le terrorisme fait obstacle au progrès et à la prospérité de nos sociétés, ainsi que du monde dans son ensemble. Nous devons nous engager de nouveau et renforcer nos mesures concrètes, notamment celles visant à instaurer une stratégie efficace de lutte contre le terrorisme aux niveaux national, régional et international. Nous devons améliorer à tous les niveaux les instruments existants de la lutte contre le terrorisme, notamment la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies, qui a été adoptée en décembre 2006.

Pour ce qui est du Cambodge, le Gouvernement royal a consacré du temps, de l'énergie, des efforts et des ressources pour se joindre à la communauté internationale dans sa lutte contre le terrorisme

conformément aux conventions, protocoles et accords sur la coopération en matière de sécurité avec les États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, dont ses partenaires dans la région. Afin de respecter notre engagement résolu, la loi sur la lutte contre le terrorisme a été promulguée par S. M. le Roi du Cambodge en juillet 2007, et notre mécanisme national dans ce domaine a été constamment renforcé.

En outre, notre monde est toujours marqué par la prolifération des armes légères et de petit calibre, qui continuent à avoir des implications pour notre sécurité et nos moyens d'existence. Nous devons faire face à ce problème avec sérieux et promptitude. Pays ravagé par la guerre et les conflits pendant plus de deux décennies, le Cambodge a fait l'expérience des souffrances découlant de l'emploi des armes légères et de petit calibre, ainsi que d'autres armes de guerre. À cet égard, nous accordons beaucoup d'importance aux instruments internationaux, notamment l'application du Programme d'action des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects. Au fil des ans, le Cambodge a pris des mesures concrètes pour contrôler strictement l'usage et la circulation des armes et des munitions, ainsi que pour éliminer l'acquisition et la vente illicites d'armes.

En ce qui concerne les mines terrestres et les munitions non explosées, nous pensons que les mines terrestres ne représentent pas seulement un problème de sécurité, mais également un problème humanitaire, car leurs victimes innocentes sont traumatisées et handicapées physiquement à vie, alors que leurs familles souffrent atrocement de privation spirituelle et matérielle.

Les problèmes des mines terrestres et des engins non explosés font désormais partie intégrante de nos préoccupations nationales – comme les objectifs du Millénaire pour le développement du Cambodge, le Plan national de développement stratégique et la Stratégie rectangulaire du Gouvernement royal du Cambodge – dans le but de faire face à ce problème redoutable. Le Cambodge apprécie énormément les contributions précieuses de ses partenaires de développement et des donateurs sous forme de soutien financier et matériel au cours des années.

Fort de notre expérience de déminage et dans le but de contribuer à la paix internationale, à la sécurité et au développement, le Cambodge a envoyé son troisième groupe de 135 démineurs des Forces armées

royales cambodgiennes au Soudan pour des activités de déminage sous les auspices des opérations du maintien de la paix des Nations Unies.

Nous sommes aujourd'hui confrontés, plus que jamais, à des catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes, des inondations aux sécheresses, des tsunamis aux orages et au réchauffement planétaire, pour n'en citer que quelques-unes causées par les changements climatiques.

De nos jours, les pays industrialisés consomment 75 % de l'énergie du monde et produisent 80 % des émissions de gaz à effet de serre, alors que les pays en développement, qui produisent une faible quantité de ces gaz et dont les économies sont essentiellement agricoles, sont les principales victimes de l'aggravation du réchauffement de la planète et du changement climatique persistant.

Selon un rapport du Groupe d'experts intergouvernemental des Nations Unies sur l'évolution du climat, si la température augmente de deux degrés Celsius, jusqu'à 30 % des espèces végétales et animales du monde entier seront menacées d'extinction. Cependant, selon une autre étude du Groupe des politiques de lutte contre le changement climatique du Fonds mondial pour la nature, il suffirait de prélever 0,1 % du produit intérieur brut mondial pour sauver le climat de la planète et, partant, notre propre survie en tant que genre humain.

Pleinement conscient du danger et des conséquences du changement climatique et du réchauffement de la planète sur le bien-être, les moyens de subsistance et le développement des populations à travers le monde, le Cambodge a mené une vaste campagne de reboisement dans tout le pays où 14 300 hectares ont été plantés entre 2003 et 2006. La rationalisation et l'interdiction de l'abattage des arbres sont entrées en vigueur. En tant que partie à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et à son Protocole de Kyoto, le Cambodge a déployé tous ses efforts pour appliquer la Convention et le Protocole, pour promouvoir des projets de mécanisme pour un développement propre et pour préparer un Programme d'action national d'adaptation au changement climatique. Par ailleurs, le Cambodge appuie fermement le Plan d'action de Bali visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que l'initiative japonaise « Cool Earth 50 ».

Nous pensons également que, pour contribuer à la lutte contre le changement climatique, il nous faudra,

autant que faire se peut, préserver la biodiversité de la nature et mettre fin au déboisement qui se poursuit dans le monde, en particulier dans les pays les moins avancés, en aidant les populations à trouver des sources de revenu autres que le déboisement.

Il nous faut également encourager activement la participation du grand public à l'échelle mondiale en sensibilisant le public à la nécessité absolue de travailler ensemble pour lutter contre le réchauffement de la planète et le changement climatique. Nous devons parvenir à une sensibilisation commune au changement climatique causé par l'industrialisation, qui est l'autre face de la médaille du développement. Nous devons rechercher l'appui de tous les pays, en particulier celui des pays industrialisés développés, pour respecter et appliquer la Convention-cadre et son Protocole de Kyoto.

Je voudrais saisir l'occasion pour appeler l'Organisation des Nations Unies à organiser un sommet mondial sur le changement climatique afin que cette question demeure prioritaire dans l'ordre du jour des dirigeants du monde et pour faire en sorte que des mesures concrètes et opportunes soient prises pour permettre de renverser la tendance actuelle du réchauffement de la planète et du changement climatique.

Concernant la péninsule coréenne, nous avons bon espoir que la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis, ainsi que les autres parties concernées, conservent la volonté de mettre en œuvre, en toute bonne foi, la Déclaration commune de 2005 au nom de la paix, de la stabilité et de la sécurité dans la région et dans le monde en général.

En ce qui concerne le Moyen-Orient, le processus de paix figure à notre ordre du jour depuis trop longtemps et nous espérons que toutes les parties au conflit auront la volonté et la sagesse d'y mettre fin dans les plus brefs délais dans l'intérêt de tous les pays concernés. À cet égard, le Cambodge salue la déclaration du Quatuor, en date du 24 juin 2008, ainsi que les négociations en cours entre Israël et la Palestine pour parvenir à la paix. Israël et la Palestine doivent saisir cette occasion pour faire de leur mieux pour aboutir à un accord acceptable pour les deux parties.

Concernant les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), huit années ont passé depuis leur adoption. Nous savons tous que la réalisation des progrès vers les OMD se fait à un rythme très lent et

que nous risquons de passer à côté de l'échéance de 2015. Les résultats de la réunion de haut niveau sur les OMD ont clairement révélé l'importance de la poursuite de la réalisation des OMD avec une efficacité accrue grâce à une coopération plus étroite entre pays développés et non développés.

À cet égard, il faut assurer des flux de financement accrus pour le développement, grâce à l'investissement étranger direct, l'aide publique au développement et davantage d'échanges commerciaux. Dans le même temps, les pays développés doivent faire plus d'efforts pour transférer les techniques nouvelles et appropriées aux pays en développement.

Pour sa part, le Cambodge est fermement résolu à réaliser les OMD. Plusieurs stratégies de développement durable et de réduction de la pauvreté sont en voie d'élaboration. Les huit objectifs de l'ONU ont été intégrés au cadre de notre Plan national stratégique de développement, aux objectifs du Millénaire pour le développement du Cambodge et à la Stratégie rectangulaire. Au fil des années, avec ses projets de développement, le Cambodge a connu une croissance économique à deux chiffres de l'ordre de 11,1 % en moyenne entre 2004 et 2007 et le taux de pauvreté a baissé de 35 à 31 %.

En outre, le Cambodge, est résolument déterminé à appliquer le principe de la bonne gouvernance et à maintenir la stabilité macroéconomique et la discipline fiscale. La politique du Gouvernement royal du Cambodge consiste à conserver ses ressources internes en vue de financer les besoins du développement national.

Cependant, les ressources internes ne sont pas suffisantes pour financer les besoins en investissement en vue de maintenir le taux de croissance économique à un niveau acceptable et de réaliser les principaux objectifs sociaux-économiques, notamment les OMD. En conséquence, le Cambodge a toujours besoin de la coopération financière de ses partenaires au développement en vue de soutenir le développement national en cours et la réduction de la pauvreté.

Depuis des années, nous sommes tous d'accord pour dire que l'Organisation des Nations Unies a besoin de réformes. Malgré nos efforts concertés et quelques progrès, des divergences de vue persistent quant à la manière de renforcer l'efficacité de l'ONU et sa capacité de relever les nombreux défis auxquels nous faisons actuellement face dans le monde entier. Le Cambodge est d'avis que la réforme de l'ONU doit

être globale et réaliste. Pour avancer, nous devons continuer de renforcer le consensus et de défendre les intérêts communs de tous, sans discrimination.

Depuis près de 15 ans maintenant, les États Membres débattent sans relâche de la réforme du Conseil de sécurité. Le Cambodge ne cesse de répéter qu'il est favorable à l'augmentation du nombre de membres permanents et non permanents du Conseil de sécurité.

Cependant, nous n'avons pas encore trouvé de modalité acceptable ni de cadre clair pour la réforme. En conséquence, la réforme du Conseil de sécurité demeure dans l'impasse. Bien que nous soyons d'accord pour affirmer que le statu quo n'est pas acceptable, nous ne devons pas faiblir et devons redoubler collectivement d'efforts pour permettre de sortir de l'impasse où se trouve actuellement la réforme du Conseil de sécurité.

**Le Président** (*parle en espagnol*): Je donne maintenant la parole à M. Roy Chaderton Matos, président de la délégation de la République bolivarienne du Venezuela.

**M. Chaderton Matos** (République bolivarienne du Venezuela): Les Vénézuéliens, les Latino-Américains et les Caraïbes sont fiers de vous voir présider la présente session de l'Assemblée générale. Il ne saurait y avoir de chrétien plus authentique qu'un chrétien progressiste, dont la position risquée exige des sacrifices comme vous-même avez su en faire, vous, dont la vie témoigne des nobles valeurs qui sont les vôtres. Ce critère s'applique bien évidemment aux musulmans, juifs, bouddhistes, animistes, hindous, athées et adeptes d'autres confessions, dont la vie témoigne de leurs exigences éthiques respectives. Il existe une autre religion dont les fidèles et les prêtres prêchent de leurs temples instables. Il s'agit de la religion du néolibéralisme dont le dieu n'est autre que le marché.

Il y bien des années, un érudit de renom, imbu de sa propre image matérialiste, annonçait la fin de l'histoire sous prétexte que l'ont avait trouvé, non pas la source de l'éternelle jeunesse, mais le secret de l'éternelle prospérité. Aujourd'hui, à l'occasion du soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, nous nous souvenons de cette pensée comme d'une malédiction car elle reflète toute l'insensibilité des plus égoïstes et des plus corrompus.

À l'époque de la Révolution française, quelqu'un a dit « Ô liberté, que de crimes on commet en ton nom. » Aujourd'hui, on pourrait dire « Ô libre marché, que de pauvreté, que de violence, que de torture, que de guerres, que d'invasions, que d'oppression, que d'injustice sociale on commet en ton nom. » C'est la raison pour laquelle nous envisageons avec sympathie les initiatives de paix du Président Nicolas Sarkozy, ainsi que sa vision opportune d'un capitalisme réglementé et son idée d'organiser un sommet des pays touchés par la crise financière.

Habités comme nous le sommes à pâtir des effets pervers de l'application brutale des politiques néolibérales, nous sommes aujourd'hui témoins de la douleur, de l'angoisse et de la colère de millions de nos frères aux États-Unis, escroqués par des délinquants en cols blancs, une expérience que nous Vénézuéliens connaissons bien.

Comme la mémoire est fragile et que la dictature mondiale néolibérale se sert de moyens de communications privés pour dissimuler ses crimes, permettez-moi de rappeler un événement monstrueux qui a eu lieu dans le premier pays ayant servi de laboratoire d'essai des recettes les plus radicales de Wall Street et du Fonds monétaire international. Je parle de mon pays, le Venezuela.

En l'espace de deux jours seulement, en février 1989, une révolte populaire spontanée a été impitoyablement réprimée. C'était une protestation contre l'application, sans anesthésie, des recettes magiques imposées par les grands centres financiers. Certaines organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme ont à l'époque fait état de milliers de morts mais, selon les chiffres officiels, il n'y en avait eu que 259, sans parler des blessés et des dégâts matériels – 259 morts seulement en deux jours.

Diplomate en fonction en ces jours terribles, j'ai supposé que nous allions recevoir des plaintes et être condamnés par des gouvernements amis bons élèves en droits de l'homme. Mais rien de tel ne s'est produit; le Venezuela était l'enfant gâté des démocraties latino-américaines, tout en étant le laboratoire néolibéral dont il fallait dissimuler l'échec. Les complices médiatiques qui, hier, ont occulté ces crimes, sont ceux-là même qui aujourd'hui diffament le processus socialiste, révolutionnaire, démocratique et pacifique vénézuélien mené par le Président Hugo Chávez.

Au Venezuela, nous pratiquons la démocratie extrême; liberté d'expression extrême, participation

extrême, affrontement extrême contre le monstre néolibéral et attachement extrême à la justice sociale. D'où la campagne médiatique internationale visant à diffamer et à tenter de faire tomber la démocratie vénézuélienne. Les instruments de cette campagne portent un nom; il s'agit de la chaîne Fox des États-Unis, du Grupo de diarios de América, de l'Association interaméricaine de la presse, du groupe néocolonialiste Grupo Prisa, du quotidien *el País* et de la station de radio Cadena de ondas populares españolas (COPE) de la Conférence sacrée épiscopale catholique d'Espagne, ainsi que des quotidiens *El Mercurio* du Chili et *El Universal* de Mexico, de la chaîne de télévision putschiste vénézuélienne Globovision, entre autres laquais de l'extrême droite internationale.

Cela nous rappelle un sujet dont on ne parle pas, car d'aucuns pensent qu'avec Nelson Mandela, l'apartheid a disparu. Aux États-Unis, les gens que nous voyons sur les écrans de télévision sont semblables à ceux que nous voyons dans les rues. Tel n'est pas le cas en Amérique latine. Au Venezuela et dans les pays latino-américains, des pays pluriethniques, on ne voit pas à la télévision de métis, d'autochtones ou d'Afro-Latino-Américains à moins qu'ils ne jouent des rôles de serviteurs. D'où la haine raciste dont est victime la majorité autochtone en Bolivie. Le racisme est la plus perverse des discriminations. Dans les dictatures les plus dures et lorsque l'on est persécuté, l'on peut occulter sa pensée, sa foi ou son engagement politique, mais ce que l'on ne peut jamais cacher, c'est la couleur de sa peau.

La démocratie, la justice sociale internationale et la paix ne peuvent survivre dans les systèmes fondés sur l'unilatéralisme et l'exercice musclé de pouvoirs hégémoniques. La dissidence ne doit pas être punie mais reconnue comme l'expression de l'exercice des valeurs démocratiques et pacifistes. L'appréciation et le respect de la différence constituent une garantie de la mise en œuvre des principes consacrés par la Charte des Nations Unies. La démocratie et la paix doivent découler de la créativité et de la confiance engendrées par la diversité des idées, des couleurs, des intérêts et des propositions.

La démocratie progressiste a fleuri en Amérique latine et aux Caraïbes, en particulier au cours des 10 dernières années; de la même manière, sur le continent, l'on a privilégié de profonds changements sociaux. Bien avant, dans les années 60 et 70, la formule magique pour atteindre la démocratie complète et le progrès social que prêchaient certains, consistait à

passer par des élections libres et transparentes, bien que dans certains cas « choisis », les élections n'aient été ni très démocratiques ni très transparentes; toutefois, elles ont été bien accueillies au soi-disant club démocratique car elles correspondaient à des schémas non écrits de comportement politique, dictés par la métropole mondiale.

En fait, aujourd'hui en Amérique latine, les élections sont plus participatives, plus transparentes et plus libres que jamais et pourtant les résultats ne sont pas les bienvenus lorsque les vainqueurs ont été préalablement qualifiés de méchants par la superpuissance impériale.

Le spectre de la démocratie progressiste guette le continent de l'injustice sociale. Certes, la population décide de son propre destin, mais elle le fait avec une claire préférence pour les tendances de gauche qui répondent aux circonstances. Cette inclination dérange l'extrême droite qui n'est pas si éprise de démocratie qu'elle le prétend.

D'une certaine façon, cela me rappelle Henry Ford qui, parlant du succès qu'il avait obtenu dans la vente de son modèle T, avait dit un jour : « Mes clients sont libres de choisir la couleur de leur voiture à condition qu'ils la veuillent noire. » Quelque chose de semblable arrive à la superpuissance et ses partenaires sur notre continent. Tout vainqueur d'élections libres et transparentes surveillées par des observateurs internationaux est accepté à condition qu'il soit de droite.

Certains n'acceptent pas la dissidence dans le village planétaire. Les nouvelles tendances appuyées par la majorité des exclus ne sont pas les bienvenues. Les magnats des médias privés deviennent eux-mêmes une menace pour la démocratie et la liberté, défendant les intérêts de ceux qu'ils servent, tout en empoisonnant la psyché collective de segments sociaux craintifs.

Le complot contre les institutions légitimes est mené et consolidé sous l'impulsion de thèses fondamentalistes. Les nouvelles chasses aux sorcières mettent en évidence le phénomène et les extrémistes de droite entreprennent des actions bien coordonnées et bien financées, sans renoncer à de gigantesques opérations, comme dans le cas de l'entreprise Halliburton, dont les bilans sont tachés de sang, de sang arabe et de sang américain. Pendant ce temps, Al-Qaida est plus puissante que jamais et les armes de destruction massive n'ont toujours pas été trouvées.

Les forces locales de droite et racistes, enhardies par l'appui reçu de l'étranger, ne reconnaissent pas la légitimité des institutions nouvelles ou rénovées, provoquant une instabilité politique et sociale et le séparatisme, comme dans le cas de la Bolivie. On ne pardonnera pas non plus à l'Équateur l'appui populaire massif apporté au projet de Constitution du Président Correa, et nous devons par conséquent l'inviter à rejoindre l'axe du mal.

Quoi qu'il en soit, il n'y a pas beaucoup de soucis à avoir en ce qui concerne les démocraties de gauche. Elles sont très modernes dans le sens où elles n'ont pas de gardiens de la religion ni de gardiens des mœurs, et ce sont par ailleurs des démocraties à l'ancienne où ceux qui recueillent le plus de voix arrivent les premiers et sont élus.

Le drame de la pauvreté, de l'exclusion sociale et de la répartition inégale des revenus continue de tyranniser nos peuples. Le modèle actuel de développement n'est pas viable; il met en danger la vie, la planète et la paix. Tant que la faim existera, nos démocraties et notre environnement seront menacés. Nous vivons une époque de transformations profondes et de grandes exigences. Le Secrétaire général Ban Ki-moon, dans son intervention, a évoqué le besoin d'une nouvelle interprétation de l'éthique dans les affaires, qui ferait plus appel à la compassion et moins à la foi inconditionnelle en la magie des marchés. La cupidité et le consumérisme sont responsables des changements climatiques, de la crise énergétique, du chaos financier et de la crise alimentaire.

La crise alimentaire mondiale continue de se propager. Les denrées alimentaires sont désormais un simple produit servant à maximiser les profits, au mépris du droit à l'alimentation. Selon des données fournies par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la production mondiale de produits alimentaires dépasse régulièrement la croissance démographique. Cela signifie que les denrées alimentaires produites dans le monde suffisent à fournir 2 800 calories par jour à chaque habitant de la planète, près de 18 % de plus que dans les années 70, en dépit d'une forte augmentation de la population totale. Si l'on produit suffisamment d'aliments dans le monde, comment peut-on expliquer que plus de 850 millions de personnes souffrent de la faim ou de malnutrition, que 25 000 personnes, dont 18 000 enfants, meurent de faim chaque jour.

Le Secrétaire général a dit que le développement connaît un état d'urgence et il a invité les États à poursuivre les efforts en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

Au Venezuela, nous promouvons des politiques d'intégration sociale, des politiques publiques visant à garantir les droits de tous les citoyens. Au Venezuela, dans le cadre de l'établissement d'un nouveau modèle de développement fondé sur la solidarité, la justice sociale, l'équité, la coopération, le respect des droits de l'homme et la participation citoyenne, nous appliquons une politique de développement social intégral, axée sur l'être humain, qui se traduit concrètement par les missions sociales, c'est-à-dire des programmes sociaux et économiques gratuits de grande envergure afin de toucher tous les secteurs de la société, mais en particulier les plus vulnérables, et à travers lesquels nous cherchons à garantir les droits sociaux et économiques de notre population, dans la paix et la démocratie.

C'est avec une grande satisfaction que notre pays peut présenter les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La population vivant dans l'extrême pauvreté a diminué, le taux de scolarisation dans le primaire a augmenté de 10,8 %, et le taux de chômage est tombé de 23 % à 7 %. Au cours des huit dernières années, les dépenses du produit intérieur brut consacrées à la santé ont augmenté de 57 %. Les malades du sida bénéficient d'une couverture médicale totale. La population ayant accès à l'eau potable est passée de 80 % en 1998 à 95 % en 2007. Entre 1996 et 2007, la mortalité infantile est tombée de 23,4 à 13,4 pour 1 000 naissances vivantes.

Le Venezuela a beaucoup contribué à la mise en place de véritables espaces de coopération et de complémentarité entre les pays du Sud. La Voie bolivarienne pour les peuples d'Amérique latine (ALBA) établie par la Bolivie, Cuba, le Nicaragua, la Dominique, le Honduras et le Venezuela est une initiative dont l'objectif est d'unir les capacités et les forces des pays qui y participent afin d'induire des transformations structurelles et de créer le système de relations nécessaires pour parvenir au développement et nous permettre de continuer à exister en tant que nations souveraines et justes.

Petrocaribe est un accord de coopération énergétique proposé par le Gouvernement bolivarien afin de redresser les asymétries existant entre les

producteurs et les consommateurs, grâce à un nouveau schéma d'échanges favorable, équitable et juste entre les pays de la région des Caraïbes.

L'Union des Nations de l'Amérique du Sud (UNASUR) est l'expression des efforts politiques constants déployés par les pays qui en sont membres et a prouvé au cours de sa brève existence son efficacité politique et son respect pour la souveraineté des peuples. Elle a mis au point des positions communes pour lancer des projets dans les secteurs énergétique, social, financier et celui de l'éducation, ainsi qu'en matière d'infrastructure, de règlement des différends et de défense, projets qui ne restent pas dans le domaine de l'abstrait mais ont une incidence directe sur la vie quotidienne des citoyens sud-américains. L'appui unanime accordé au Président Evo Morales et à la démocratie en Bolivie en sont de bons exemples.

Le Président de l'Assemblée générale Miguel d'Escoto Brockmann a affirmé que « plus de la moitié des habitants de la planète languissent dans la faim et la pauvreté alors que des sommes de plus en plus importantes sont dépensées en armes, guerres, produits de luxe et autres choses totalement superflues et inutiles » (*voir A/63/PV.5, p. 5*).

Cette addiction à la guerre est la seule chose pouvant expliquer que, suite à l'effondrement de l'Union soviétique, des pays et des alliances belliqueuses se soient employés à porter chaque jour des coups à la démocratie russe et à échafauder des complots dans la région contre Moscou, au lieu de renoncer à la menace du recours à la guerre et de tenter de dissiper la méfiance, qui est source de conflits et de violence. Une triste situation dans laquelle n'ont pas manqué les aventuriers débordant de fantasmes héroïques. L'ours russe est sorti de son hibernation.

Combien de vies humaines avons-nous perdues parmi les populations iraquienne, américaine, latino-américaine, européenne, asiatique et africaine? Et combien de vies pourrions-nous sauver si les ressources consacrées à la guerre et au redressement des institutions financières étaient destinées à l'investissement social?

Le processus de réforme de l'Organisation exige que l'on adopte des mesures renforçant l'autorité de l'Assemblée générale, y compris sur les questions relatives à la paix et à la sécurité internationales, puisque l'Assemblée est, par excellence, le principal organe délibérant, participatif et démocratique de l'ONU. Le Venezuela appuie l'élargissement de la

composition du Conseil de sécurité dans la catégorie des membres permanents et non permanents, ainsi que l'élimination de ce mécanisme antidémocratique d'après-guerre qu'est le droit de veto et l'amélioration des méthodes de travail du Conseil, afin qu'il soit plus transparent et plus accessible et qu'ainsi plus jamais personne ne lui mente.

Nous devons veiller à ce que le Conseil des droits de l'homme continue de fonctionner sur la base des principes d'impartialité, d'objectivité et de non-sélectivité, sans stigmatisation, et à ce qu'il continue de promouvoir le dialogue constructif sans recourir à des diversions normatives, ainsi que la coopération sans conditions ni vetos salvateurs, et dans le respect des particularités nationales et régionales et de la diversité des passés historiques, culturels et religieux de chacun.

Nous rejetons les mesures racistes, xénophobes et discriminatoires qui constituent une négation manifeste des droits de l'homme qui doivent s'appliquer à tous, y compris aux migrants. Criminaliser les migrants et leur famille revient à violer leurs droits fondamentaux. Des mesures telles que la directive sur le retour, approuvée par le Parlement européen, ont pour conséquence d'inciter au racisme, à la xénophobie et à d'autres formes de discrimination et d'intolérance, ce qui est incompatible avec la défense, la promotion et la protection des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit. Nous préférons l'Europe des Lumières, de l'intégration et de la réconciliation à l'Europe de l'obscurité.

Nous savons que nous ne sommes pas à la fin de l'histoire, ni même au début de la fin de l'histoire. Mais nous savons que, selon toute vraisemblance, nous sommes à la fin d'un chapitre de l'histoire, à la fin du cauchemar néolibéral dans lequel ont prévalu le capitalisme sauvage, ainsi que l'a qualifié Jean-Paul II, la violence sociale et la violation persistante et généralisée de tous les droits de l'homme.

À ce propos, cet après-midi, la Chambre des Représentants des États-Unis d'Amérique a pris une décision historique, dont les effets se feront prochainement sentir dans le monde entier. Au tout début de l'année prochaine, nous espérons pouvoir dire que le pire sera passé et que les effets pervers de la religion du marché auront disparu, grâce à Dieu, au niveau mondial, de sorte que nous pourrions avancer vers la démocratie, le progrès et la justice sociale qui

garantissent la paix entre les nations, entre des nations libres et solidaires, entre des nations unies.

**Le Président** (*parle en espagnol*): Je donne maintenant la parole à S. E. M<sup>me</sup> Rosemary Banks, chef de la délégation de la Nouvelle-Zélande.

**M<sup>me</sup> Banks** (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*): Soixante-trois ans après sa création, l'Organisation des Nations Unies reste l'organe international central sur la scène mondiale. Ce n'est qu'ici que tous les pays peuvent se retrouver pour élaborer des solutions et mettre au point des actions collectives pour répondre aux défis mondiaux. Et actuellement, nous vivons des temps particulièrement difficiles. Comme le Secrétaire général et bien d'autres l'ont fait observer, nous sommes confrontés à une crise financière mondiale, à une crise énergétique mondiale et à une crise alimentaire mondiale. Plus que jamais, la communauté mondiale est interdépendante. Les objectifs de paix et de sécurité de la Charte exigent le plein appui de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies. La Nouvelle-Zélande a compté parmi les membres fondateurs de l'ONU en 1945 et notre attachement à cette institution est aussi fort aujourd'hui qu'il l'était alors.

En une période aussi difficile pour le monde, nous avons besoin de faire preuve d'initiative et de courage et de reconfirmer l'engagement de nos ressources pour régler les problèmes qui se posent à nous. Lorsque la crise alimentaire a commencé à faire la une des journaux, l'Équipe spéciale de haut niveau constituée par le Secrétaire général a été un moyen pour nous tous d'y faire face. Avec une contribution s'élevant à ce jour à près de 10 millions de dollars néo-zélandais, la Nouvelle-Zélande fait partie des pays qui répondent aux besoins urgents en matière de sécurité alimentaire et proposent des solutions à moyen terme. L'aboutissement du Cycle de négociations de Doha pour le développement permettrait d'atténuer une grande partie du déséquilibre entre l'offre et la demande.

En ce qui concerne le thème du développement, choisi pour cette soixante-troisième session, la Nouvelle-Zélande s'associe pleinement à la campagne « Debout et Agissez contre la pauvreté et pour les objectifs du Millénaire pour le développement ». Il faut d'urgence fournir un appui pour revitaliser les efforts collectifs, y compris en développant et en renforçant les partenariats entre les donateurs traditionnels et nouveaux, le secteur privé et la société civile et en

favorisant la coopération Sud-Sud. Nous sommes, pour notre part, prêts à jouer le rôle qui nous revient.

La Nouvelle-Zélande a considérablement accru son aide publique au développement, portant la part de son revenu national brut qui y est consacrée et s'élevait à 0,27 % en 2007 à 0,35 % d'ici à 2010-2011. Grâce à cette hausse de 62 %, l'aide néo-zélandaise se chiffrera à 600 millions de dollars néo-zélandais.

Nous sommes bien conscients que le Pacifique est la deuxième région, après l'Afrique subsaharienne, qui a le moins de chance d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Nous envisageons par conséquent d'orienter notre APD ainsi augmentée vers cette région, grâce à une stratégie en faveur du Pacifique selon laquelle les efforts de réduction de la pauvreté s'articuleront autour de quatre grands axes : le renforcement de la gouvernance, la réalisation d'une croissance plus générale et la promotion de moyens de subsistance durables, l'amélioration de la santé et de l'éducation, et la réduction des vulnérabilités, y compris face aux changements climatiques.

En ces temps difficiles, nous comptons sur l'ONU pour obtenir des résultats véritables dans les domaines du développement, de la paix et la sécurité et des droits de l'homme. Notre Organisation doit continuer d'évoluer en fonction des exigences nouvelles auxquelles elle doit répondre. Il faut maintenir l'élan en faveur de la modernisation de l'ONU. Nous partageons la vision du Secrétaire général en ce sens et nous appuyons ses propositions visant à redresser le système de gestion des ressources humaines qu'il a qualifié de dysfonctionnel.

Je voudrais en venir aux problèmes en matière de paix et de sécurité qui se posent dans le monde entier et qui n'épargnent pas notre région. Au Forum des îles du Pacifique, tenu le mois dernier à Nioué, la Nouvelle-Zélande et d'autres membres de la communauté du Forum du Pacifique ont exprimé leur profonde déception devant le manque de progrès des Fidji vers le rétablissement d'un gouvernement démocratique. Dans le communiqué qu'il a publié, le Forum a prié instamment le régime intérimaire en place aux Fidji de tenir sa promesse d'organiser des élections d'ici à mars de l'année prochaine, conformément à la constitution en vigueur. Des dirigeants ont également reconnu que les Fidji devaient résoudre des problèmes de longue date et se sont dits favorables à la mise en place d'un processus de dialogue politique indépendant

et ouvert à tous, sous la conduite du Commonwealth, pour y remédier. Cela permettra non seulement de créer un climat plus propice aux élections, mais aussi de donner au gouvernement nouvellement élu la possibilité de dialoguer avec les principales parties prenantes pour promouvoir la réconciliation. La Nouvelle-Zélande demande instamment à tous les Membres de l'ONU d'appuyer les mesures prises par le Forum des îles du Pacifique pour encourager les Fidji à restaurer le plus rapidement possible un gouvernement démocratique et constitutionnel.

*M. Nsengimana (Rwanda), Vice-Président, assume la présidence.*

Notre région abrite également le Timor-Leste, partenaire et ami de la Nouvelle-Zélande. Nous nous félicitons des progrès encourageants accomplis depuis les élections de l'année dernière, en particulier en ce qui concerne la mise en place d'institutions et l'amélioration de la gouvernance. Ces progrès ont été accomplis malgré les tentatives d'assassinats perpétrés contre les dirigeants timorais. La Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) et la Force internationale de stabilisation continuent de jouer un rôle appréciable pour aider à maintenir la sécurité. La Nouvelle-Zélande soutient fermement le mandat de la MINUT et sa prorogation au-delà de février 2009. Planifier la sécurité à long terme, pour garantir la mise en place d'institutions de taille adaptée et disposant des ressources nécessaires, et ayant des rôles et des responsabilités clairement définies, voilà un autre problème central, pour lequel nous sommes prêts à apporter notre aide.

Toujours dans notre région, la situation politique, économique et en matière de droits de l'homme au Myanmar reste inquiétante. Nous demandons instamment aux autorités du Myanmar de réaliser la réconciliation nationale grâce à un dialogue ouvert et constructif, et de respecter les droits de l'homme universels dans le pays, conformément aux obligations internationales. Nous soutenons les efforts de l'ONU en faveur du dialogue avec le Gouvernement du Myanmar, afin de jeter les bases pour l'avenir.

Sur le continent africain, la catastrophe humanitaire provoquée par le conflit au Darfour est inadmissible. Le fait que des éléments proches de l'État et d'autres milices prennent pour cible des civils est une violation flagrante du droit international relatif aux droits de l'homme. L'absence généralisée de mécanismes de justice et d'obligation redditionnelle

concernant de telles violations des droits de l'homme, et l'impunité qui s'ensuit, constituent des entraves majeures à l'amélioration de la situation des droits de l'homme au Darfour.

Au Zimbabwe, l'annonce récente d'un accord de partage du pouvoir donne l'espoir de voir s'achever la longue période de répression brutale et de violations des droits de l'homme par le Gouvernement précédent. La communauté internationale suivra la situation attentivement pour veiller à ce que toutes les parties honorent les engagements qu'elles ont pris d'apporter la paix, le respect de la liberté politique et des droits de l'homme, et d'instituer un gouvernement qui reflète la volonté de la population.

Je voudrais à présent parler du Moyen-Orient. La Nouvelle-Zélande continue d'appuyer fermement toutes les tentatives qui visent à trouver une solution durable au conflit israélo-arabe. Nous partageons la vision de la communauté internationale qui est celle d'un État palestinien viable, coexistant sur un territoire contigu à l'État d'Israël, dans la paix et la sécurité.

En Afghanistan, malgré les progrès politiques réalisés, la situation générale reste fragile. La communauté internationale doit consacrer davantage de ressources pour mettre fin au conflit et pour encourager les efforts de la population afghane visant à stabiliser et à reconstruire le pays. La Nouvelle-Zélande s'est déclarée fermement résolue à restaurer la paix et la sécurité en Afghanistan, en apportant une aide militaire et en matière de développement, de l'ordre de plus de 160 millions de dollars néo-zélandais à ce jour.

Plus près de chez nous, la Nouvelle-Zélande salue l'amélioration récente des relations de part et d'autre du détroit. La stabilité des deux côtés du détroit est décisive pour la sécurité de l'ensemble de la région Asie-Pacifique. Nous encourageons la Chine et Taiwan à poursuivre le dialogue qui a été établi.

La Nouvelle-Zélande continue de soutenir fermement les efforts visant à protéger et à maintenir la primauté du droit dans les relations internationales. À cette fin, l'un des progrès les plus importants réalisés ces dernières années a été la création de la Cour pénale internationale (CPI). Lorsque la CPI a été établie, on l'a communément considérée comme annonçant l'avènement d'une ère nouvelle dans le système de la justice pénale internationale. La Cour est maintenant arrivée à un stade décisif de son développement, et il apparaît clairement qu'établir un système de justice mondial comporte de nombreux défis. Il est de la plus

grande importance que les États se montrent à la hauteur de ces défis. Échouer dans cette entreprise serait trahir les victimes des crimes patents. La Nouvelle-Zélande invite instamment les États Membres à ne ménager aucun effort pour assurer l'indépendance et le succès de la Cour. La Cour a besoin de notre soutien et de notre coopération sans faille pour faire en sorte que les individus responsables des violations du droit international les plus graves soient traduits en justice sans tarder.

En cette année qui marque le sixtième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, nous saluons les nombreuses conventions internationales en matière de droits de l'homme qui sont nées de cette déclaration unique de principes primordiaux. La Nouvelle-Zélande a joué un rôle actif dans la conception du nouveau Conseil des droits de l'homme, et nous souhaitons être élus au Conseil l'année prochaine, afin de nous engager davantage dans son travail.

Le dernier né de la famille des traités en matière de droits de l'homme est la Convention relative aux droits des personnes handicapées, que la Nouvelle-Zélande a ratifiée ce mois-ci. Nous attendons avec intérêt la première conférence des États parties, et la possibilité qu'offrirait la Convention d'améliorer véritablement la vie et les droits des personnes handicapées dans le monde.

Pour terminer, je voudrais rappeler l'importance que la Nouvelle-Zélande attache au concept de la responsabilité de protéger. L'ONU, par l'intermédiaire du Conseil de sécurité, doit être prête à protéger les peuples du nettoyage ethnique, du génocide, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, lorsque les autorités nationales ne parviennent pas à le faire. Il y a un besoin évident d'améliorer les systèmes d'alerte précoce pour permettre au Conseil d'agir en temps utile. Nous attendons avec intérêt le rapport du Secrétaire général sur la responsabilité de protéger et nous sommes prêts à apporter notre aide pour faire avancer cette importante initiative.

À l'heure où nous nous tournons vers l'année à venir, la Nouvelle-Zélande s'engage à travailler activement de concert avec les autres pays, dans notre gestion collective de l'ONU. Nous jouerons notre rôle dans le processus permanent de longue haleine qui vise à renouveler notre Organisation et à la rendre plus solide et plus efficace.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Don Pramudwinai, Président de la délégation du Royaume de Thaïlande.

**M. Pramudwinai** (Thaïlande) (*parle en anglais*) : L'attachement de la Thaïlande aux idéaux et aux principes qui ont donné naissance à l'ONU est ancien, constant et naturel. Dès son premier jour dans cette famille de nations, il y plus de 60 ans, la Thaïlande, le Siam à l'époque, a fait savoir à tous qu'elle défendait la paix, la liberté et la tolérance, car la paix, la liberté et la tolérance font partie de notre personnalité nationale, elles font partie de notre identité. Aujourd'hui, notre engagement en faveur de la paix, de la liberté et de la tolérance partout dans le monde demeure inébranlable, et il le restera.

C'est pourquoi je félicite chaleureusement M. Miguel d'Escoto Brockmann, qui est un homme de paix, de liberté et de tolérance, pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session. Sa cause est notre cause et il peut être assuré de l'appui et de la coopération sans faille de la délégation thaïlandaise.

Nous vivons dans un monde qui offre des possibilités considérables de progrès. Mais nous vivons également dans un monde qui est dans un état de perpétuel changement, un monde qui dérive d'une crise à l'autre. La révolution des techniques de l'information et les progrès réalisés dans les transports ont plus que jamais rapproché les populations de toutes les régions du monde. Nous vivons désormais dans un village mondial, mais, malheureusement, ce village ne fait pas preuve d'unité. Ce village est profondément divisé selon différentes lignes de force politiques, économiques, sociales, raciales, religieuses et culturelles. Ce n'est pas tolérable; ce n'est pas sain. Cela ne doit pas continuer. Nous sommes tous concernés. Nous ne devons pas considérer ces divisions comme inéluctables ou comme des faits accomplis car ce n'est pas le cas.

Nous devons retrouver l'idéal qui nous avait rassemblés en ce lieu : l'idéal porté par les mots, « Nous, les peuples ». Nous devons développer et encourager le sentiment que nous formons un ensemble. Nous devons faire de notre mieux pour nous concentrer sur ce qui nous lie plutôt que sur ce qui nous sépare. Nous devons prendre pleinement conscience que continuer à voir le monde sous l'angle « nous contre eux » ne peut que mener à un affrontement, lequel n'est bon pour personne, car, en

fin de compte, en cette époque de mondialisation et d'interdépendance, personne ne peut tout gagner mais chacun peut tout perdre. Selon la mise en garde de Mahatma Gandhi, « Oeil pour œil, et bientôt le monde entier sera aveugle ».

Nous avons le choix entre progrès et autodestruction, entre coopération et affrontement, entre amitié et animosité. C'est à nous tous de faire ce choix, et ce choix est clair. Il n'y a pas de meilleure solution au progrès, à la coopération et à l'amitié entre les nations et les peuples.

Le peuple thaïlandais a fait son choix : la démocratie. Le défi qui se pose aujourd'hui en Thaïlande, comme dans d'autres pays du monde, consiste à trouver le bon équilibre entre la culture politique et l'aspiration à des idéaux démocratiques. Quel que soit le pays, il faut du temps pour que se développe une culture démocratique, et il faut bien se rendre compte qu'il s'agit d'un processus évolutif qui sera fait – il faut s'y attendre – de hauts et de bas. L'évolution démocratique de la Thaïlande ne fait pas exception.

Ce qui fait l'unicité de l'état actuel de l'évolution politique de la Thaïlande est l'expression constante de notre spécificité nationale : nous sommes pour la paix, pour la liberté et pour la tolérance. En effet, les faits nouveaux survenus sur la scène politique thaïlandaise ont fait la une des journaux récemment. Mais nous espérons que les observateurs vigilants et bien informés ne confondront pas ces récents événements avec la trajectoire de la nation. La société thaïlandaise est pleine de ressources, et la société et le peuple thaïlandais sont déterminés à avancer sur la voie de la démocratie.

Le monde a fait son choix en matière de développement. Ce choix est symbolisé par la Déclaration du Millénaire et les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Nous sommes aujourd'hui à mi-parcours de la date cible de leur réalisation – 2015. S'il y a eu à ce jour de nombreux cas de réussites remarquables et encourageants en matière de réduction de la pauvreté, de la faim et des maladies, notamment, il y a également une série d'échecs peu reluisants et décourageants. Pour un trop grand nombre de pays, la réalisation des OMD d'ici à 2015 s'avère de plus en plus difficile. C'est pourquoi la Thaïlande se réjouit de constater que la communauté internationale est unie dans sa volonté d'œuvrer avec plus de détermination à aider les peuples de tous les

pays à jouir des fruits du développement et du bien-être.

S'aider les uns les autres à avoir une vie meilleure est un impératif moral autant qu'une nécessité pratique. Peut-on vivre heureux et bien dormir sur une île d'opulence entourée d'une mer de pauvreté et de désespoir? La réponse, certes, est négative. Il est après tout dans l'intérêt éclairé de tous les pays de veiller à la réalisation des OMD – le plus grand nombre d'entre eux et le plus rapidement possible.

Notre unité – « Nous, peuples » – revêt une importance accrue face à la tempête que constituent les crises pétrolière, alimentaire et financière mondiales. Ces crises multiples menacent de ralentir la réalisation des OMD, voire de réduire à néant les gains durement acquis par le passé dans de nombreux pays. Les pays en développement ont besoin de la stabilité et de la sécurité du marché mondial de l'énergie. Chaque augmentation du dollar résultant de la spéculation sur les prix du pétrole négociés sur les marchés à terme se traduit par des frais de développement pour les gouvernements des pays en développement et a des répercussions sur les moyens de subsistance de tout un chacun partout dans le monde.

Mais toute crise ouvre des perspectives. Du fait de la hausse exponentielle du prix du pétrole, les pays ont dû adapter leurs schémas de consommation et repenser leurs stratégies en matière de sécurité énergétique. La crise pétrolière mondiale n'a pas épargné la Thaïlande : notre population a subi les effets de la flambée des prix du pétrole dans presque tous les aspects de sa vie.

En même temps, la Thaïlande a appris à s'adapter. L'efficacité énergétique et la mise au point de sources d'énergie de substitution, comme le gaz liquéfié, les biocarburants et le carburant, sont désormais des objectifs visés de manière plus urgente. En raison de la crise pétrolière mondiale, aujourd'hui en Thaïlande, un nombre de plus en plus important de véhicules utilisent diverses sources d'énergie de substitution. Le marché des énergies de substitution est en plein essor en Thaïlande et en Asie. Ce marché présente un énorme potentiel, et la Thaïlande est prête à coopérer avec ses amis partout dans le monde à toutes les entreprises de recherche et de mise au point d'énergies de substitution.

Les pays en développement ont besoin de la stabilité et de la sécurité du marché alimentaire

mondial. Face à ces défis, nous ne devons pas oublier que la crise alimentaire actuelle a eu des causes multiples telles que la crise pétrolière mondiale, les sécheresses et les inondations. Pour être efficace, toute tentative visant à remédier à cette crise alimentaire mondiale doit être globale et concertée. Elle doit tenir compte de la nécessité à court terme de maintenir le flux de l'offre sur les marchés mondiaux tout en se fixant l'objectif à long terme de stabiliser les prix des denrées alimentaires et d'améliorer la productivité.

L'un des greniers à riz du monde, la Thaïlande continuera de garantir un approvisionnement constant au marché mondial du riz. Nous continuerons de travailler avec d'autres pays à améliorer la productivité et à garantir la sécurité alimentaire. Nous avons eu par le passé une révolution industrielle et une révolution de la technologie de l'information. Nous croyons que le moment de la prochaine révolution est venu: la révolution verte. Nous continuerons à travailler avec d'autres pays du monde à garantir un marché alimentaire international ouvert et à établir des règles commerciales qui aident les agriculteurs pauvres du monde entier et renforcent la sécurité alimentaire dans les pays en développement. À cette fin, le Cycle de négociations de Doha pour le développement devrait reprendre le plus rapidement possible.

Les pays en développement ont également besoin de la stabilité et de la sécurité des marchés financiers mondiaux. Les perturbations actuelles des marchés financiers mondiaux, si on n'y remédie pas bientôt, menacent de provoquer une baisse généralisée de l'activité économique qui risquerait de faire tomber des millions d'êtres humains en-deçà du seuil de pauvreté et d'avoir de graves répercussions sur la réalisation des OMD. Voir la crise financière mondiale s'ajouter aux crises énergétique et pétrolière est très inquiétant pour les populations des pays en développement. C'est particulièrement vrai pour les populations de la Thaïlande et de l'Asie. Notre malheureuse expérience nous a montré comment de tels phénomènes, qui ont commencé par une crise financière en 1997, peuvent se transformer en une crise multiforme qui a plongé des millions de personnes dans la pauvreté extrême et le désespoir, éliminé le tissu social des sociétés et créé des tensions sociales qui se sont transformées en tensions politiques.

Nous, qui avons traversé ces journées sombres, ne voulons pas voir ce type de crise se reproduire. Tous les pays ont donc des enjeux élevés dans les troubles financiers actuels. Nous devons travailler ensemble et

vite pour arrêter les conséquences de cette chute vertigineuse avant qu'il ne soit trop tard.

Outre la tempête qu'ont été les crises énergétique, alimentaire et financière mondiales, l'Asie du Sud-Est a subi les effets du cyclone Nargis, qui s'est abattu sur le Myanmar en mai. Nargis a été le cyclone le plus destructeur de l'histoire du Myanmar. Il a fait beaucoup de morts, et les moyens de subsistance en ont accusé le contrecoup. Mais Nargis n'était pas un cas isolé. Ces dernières années, nous avons assisté à un changement des schémas climatiques, lequel a donné lieu à une série de tempêtes monstrueuses et à des phénomènes météorologiques extrêmes partout dans le monde. La glace des pôles Nord et Sud fond à une vitesse alarmante. Le niveau de la mer monte régulièrement et menace de recouvrir les zones à basse altitude. Les sécheresses se sont intensifiées, et de nombreuses régions, autrefois arables, se sont transformées en désert.

Nous ne pouvons plus détourner le regard des menaces grandissantes posées par les changements climatiques. Ces menaces ne reconnaissent pas les frontières politiques. Grands et petits, puissants et faibles, nous sommes tous liés par notre vulnérabilité commune et par un destin collectif en tant que citoyens de la planète Terre. Nous avons donc une responsabilité collective dans ce domaine.

Le choix est évident et a été fait. Lorsque le monde s'est rassemblé pour débattre du changement climatique lors de la Conférence de Bali en décembre de l'année dernière, le monde a choisi d'assumer sa responsabilité collectivement plutôt que d'être irresponsable collectivement. La Thaïlande ne ménagera aucun effort pour travailler activement avec toutes les parties afin d'être sûre que le voyage commencé avec l'adoption de la Feuille de route de Bali l'année dernière se poursuivra lors de la Conférence de Copenhague prévue pour l'année prochaine. C'est un moment critique qui exige que toutes les parties agissent de manière décisive car le temps presse.

Il y a une expression qui dit qu'à quelque chose malheur est bon. Cela vaut pour l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), dont la Thaïlande fait partie. Face au défi que représentent les suites du cyclone Nargis, l'ANASE avait le choix entre ne rien faire et perdre sa crédibilité ou agir et être perçue comme une force qu'il faut prendre en compte. L'ANASE a choisi la deuxième solution. Faisant le lien

entre le Myanmar et la communauté internationale, l'ANASE a réussi à forger un partenariat tripartite entre l'ANASE, le Myanmar et les Nations Unies. Ce partenariat a continué de fonctionner de manière efficace jusqu'à aujourd'hui et pourrait servir à l'avenir de modèle pour des partenariats humanitaires dans d'autres parties du monde. Grâce à ce processus, l'ANASE a une nouvelle fois démontré son efficacité et sa détermination.

L'ANASE a également fait un autre choix, un choix de fond important. Elle est en passe de devenir une organisation axée sur les peuples et fondée sur les règles, avec la signature de la Charte de l'ANASE l'année dernière. Le quatorzième sommet de l'ANASE qui se tiendra prochainement à Bangkok, sur le thème « Une Charte de l'ANASE pour les peuples de l'ANASE » afin de marquer une nouvelle ère pour l'ANASE où les peuples seront au cœur de notre coopération. En tant que présidente de l'ANASE, la Thaïlande a lancé la campagne des « trois R ». Premièrement, nous voulons réaliser les objectifs et la vision de la Charte, ce qui suppose la mise en place d'un organe des droits de l'homme de l'ANASE, l'un des nouveaux organes prévus par la Charte. Deuxièmement, nous redonnerons souffle à l'approche axée sur les peuples de notre communauté afin de renforcer leur participation dans le processus de construction de la communauté de l'ANASE. Troisièmement, nous renforcerons la coopération au sein de l'ANASE afin de mieux contribuer au bien-être de nos peuples, en particulier dans les domaines du développement humain et de la sécurité.

La Thaïlande poursuivra les travaux menés par la présidence précédente de l'ANASE, Singapour, afin de réaliser le rêve des pères fondateurs de l'ANASE qui était que l'Asie du Sud-Est, communauté de bons voisins, devienne une communauté ANASE unique, dans laquelle le sentiment « nous, peuples de l'ANASE » puisse prendre racine. Le monde aura avantage à avoir pour partenaire une ANASE fondée sur les règles, efficace, prévisible et axée sur les peuples. Grâce à une intégration accrue avec les pays de la région de l'Asie, l'ANASE pourra devenir un pont naturel entre la Chine et l'Inde, les deux centres économiques mondiaux émergents du XXI<sup>e</sup> siècle, dont les marchés combinés représentent plusieurs milliards de personnes. Nous sommes convaincus qu'il n'est ni exagéré ni impossible de voir une nouvelle route de la soie, moderne celle-là, traverser les pays de l'ANASE.

Permettez-moi de conclure de la même façon dont j'ai commencé. Nous devons retrouver les idéaux de « Nous, peuples des Nations Unies » afin de pouvoir travailler ensemble ; à résoudre les problèmes que nous avons en commun et pour survivre. Il n'a jamais été plus impératif pour les membres de l'Organisation de mettre de côté pour un temps nos intérêts égoïstes et de nous rassembler pour trouver des solutions qui sont dans l'intérêt de tous. Les Nations Unies ne peuvent être que ce que ses membres dans leur collectivité veulent qu'elles soient. « Nous, peuples des Nations Unies » avons un choix à faire.

Que les mots d'un astronaute regardant la planète Terre d'une station spatiale nous rappellent notre responsabilité collective :

« Pour ceux qui ont vu la Terre de l'espace, et pour les centaines et peut-être les milliers d'autres qui la verront, cette expérience change certainement votre perspective. Les choses que nous partageons dans le monde sont beaucoup plus précieuses que celles qui nous séparent. »

**Le Président par intérim :** La parole est à présent à S. E. M. Andrei Dapkiunas, Président de la délégation de la République du Bélarus.

**M. Dapkiunas** (Bélarus) (*parle en biélorusse; interprétation en russe assurée par la délégation*) : Le débat politique général de cette session et les réunions de haut niveau qui ont eu lieu la semaine dernière nous montrent une fois de plus qu'il est nécessaire de passer de relations internationales d'antagonisme basées sur des intérêts nationaux étroits à la coopération et au dialogue dans le respect mutuel et l'égalité. Sinon, il ne sera pas possible de progresser dans la solution des problèmes régionaux et globaux urgents auxquels l'humanité a à faire face.

L'arrivée du XXI<sup>e</sup> siècle a suscité de nombreux espoirs, mais jusqu'à présent, le monde n'a pas été capable de se débarrasser de la guerre comme moyen d'atteindre ses objectifs. Imposer ou dicter sa volonté et faire pression sur tel ou tel État intensifie les conflits en les rendant insolubles. Aujourd'hui, nous faisons face à des défis mondiaux qui non seulement freinent le développement de l'humanité mais menacent notre existence civilisée. Cette situation impose une responsabilité particulière à toutes les parties dans les relations internationales, quels que soient leur appartenance géographique, leur influence géopolitique ou leur système sociopolitique. L'égalité, le refus de l'affrontement, le respect mutuel et un véritable

dialogue, telles sont les clefs pour surmonter les obstacles et s'engager dans la voie d'un développement et d'un progrès véritables.

Ces dernières années nous avons souvent évoqués la nécessité d'accroître l'efficacité des travaux de l'Assemblée générale et son influence sur les processus mondiaux. Cela n'est possible que si chaque État qui s'efforce d'apporter sa contribution positive, même si elle est modeste, à la solution des problèmes mondiaux est certain que ses démarches et ses propositions seront étudiées de près et impartialement par l'Assemblée générale.

Dans les huit ans qui se sont écoulés depuis le Sommet du Millénaire, nous avons vu que les objectifs du Millénaire pour le développement, dont le destin de millions d'individus dépend, resteront lettre morte si les États les plus développés ne cessent pas de considérer les efforts pour établir des conditions propres au développement dans les pays du Sud et pour fournir à ces pays un soutien financier et économique du seul point de vue de leurs propres intérêts géopolitiques. Il faut honnêtement admettre que le partenariat mondial pour le développement si souvent mentionné dans les résolutions de l'Assemblée n'existe toujours pas dans la pratique.

Si les pays développés et les pays en développement ne prennent pas des mesures coordonnées décisives, nous ne pourrons pas faire face aux crises énergétiques et alimentaires et nous ne pourrons pas empêcher des changements climatiques aux conséquences épouvantables. Les organisations et institutions internationales, et surtout celles qui s'occupent de questions économiques et financières, doivent agir dans l'intérêt de tous et ne pas être au service des souhaits d'un petit groupe de pays puissants. Nous devons également déterminer clairement comment nous allons concentrer nos efforts et agir de manière systématique.

Les défis auxquels nous avons à faire face sont tous liés entre eux : le changement climatique, les pénuries énergétiques et alimentaires sont largement les conséquences des modes actuels de consommation d'énergie. L'humanité a un impact de plus en plus important sur l'atmosphère et la biosphère; les problèmes environnementaux causés par l'impact grandissant des activités humaines entraînent un changement climatique; le changement climatique, à son tour, entraîne des récoltes agricoles réduites, ce qui exacerbe la crise alimentaire.

Nous nous trouvons ainsi devant un défi mondial à la fois unique et multidimensionnel et cette session sera d'autant plus importante si, au sein de ce forum international, nous arrivons à formuler des propositions nouvelles, justifiées et tournées vers l'avenir pour une approche coordonnée des problèmes avec lesquels l'humanité est aux prises. Une telle démarche servira de base aux travaux d'un accord post-Kyoto, et il est évident aujourd'hui que les négociations dans le cadre de cet accord devront inclure un nombre plus vaste de sujets que le simple accord sur les quantités et les quotas pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le Bélarus a affirmé à plusieurs occasions que l'on ne pourra aborder la question d'une croissance économique qui ne nuise pas à l'environnement qu'en se basant sur une coopération internationale pour diffuser dans le monde entier des technologies permettant d'économiser l'énergie et d'utiliser d'autres sources d'énergie renouvelables.

L'un des objectifs intrinsèques et fondamentaux de cette coopération devrait être d'assurer à tous les États un accès équitable à cette technologie en instaurant, par le biais des Nations Unies, un mécanisme mondial visant à contrôler ce processus. La première étape dans cette voie a été déjà définie et peut être adoptée dans un avenir très proche : lors de leur réunion ministérielle de Téhéran, les pays non alignés ont proposé, sur l'initiative du Bélarus, de tenir lors de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale un débat thématique sur l'accès de tous les États à des technologies à haut rendement énergétique et à l'utilisation d'autres sources d'énergie renouvelables, dans le respect, bien sûr, des droits de propriété intellectuelle.

Une attention particulière doit être accordée à la définition d'un programme énergétique pluridimensionnel au sein des Nations Unies, lequel devrait tenir compte des intérêts des pays producteurs, des pays de transit et des pays consommateurs. Une coopération responsable en matière énergétique peut constituer un élément fondamental pour la sécurité dans la région. La proposition, avancée par le Turkménistan, d'une discussion sur les moyens d'assurer un acheminement sûr du carburant est également prometteuse et bienvenue.

Dans le contexte de la mise en place d'un système de relations économiques internationales justes, il faut particulièrement retenir l'idée d'un code

conduite des sociétés transnationales qui exploitent les gisements de gaz et de pétrole et les ressources minérales des pays en développement. Nous avons besoin d'une protection fiable contre la pratique des cartels pétroliers internationaux qui détiennent des concessions qui leur sont extraordinairement profitables, mais reviennent à réduire en esclavage les travailleurs des pays hôtes. Lorsque la légalité de ces accords est contestée, les géants pétroliers organisent une campagne dans les médias, qualifiant leurs revendications justifiées de dictature et de menace à la sécurité régionale. Nous attendons avec impatience le débat sur ces questions et sur cette initiative importante au cours de la présente session de l'Assemblée générale.

De fait, les tentatives pour gagner l'accès aux ressources sont la principale cause de beaucoup de conflits actuels. Nous ne visons pas ici uniquement le pétrole et les autres ressources énergétiques : les conflits locaux liés au manque d'eau potable coûtent également des vies. Étant donné que 97 % des ressources mondiales en eau sont constituées par les mers et les océans, la mise au point de techniques facilement applicables de dessalage de l'eau de mer devrait être une priorité pour la recherche scientifique dans les décennies à venir.

Le rôle de l'ONU pourrait être de définir l'avenir de ces technologies, dont nous pensons qu'elles devraient appartenir à toute l'humanité. Pour ce faire, nous devons mettre en place un mécanisme permettant d'éviter que ces technologies ne soient concentrées dans les mains de quelques privilégiés. L'un des éléments clés pour traiter avec succès les problèmes rencontrés par toute l'humanité est de parvenir rapidement à des accords au sein de l'ensemble de la communauté internationale. Le retard qu'on a pris dans la recherche d'une solution au changement climatique est inacceptable en ce qui concerne la solution d'autres questions très importantes figurant à l'ordre du jour de la communauté internationale.

À notre avis, l'une des priorités de cet ordre du jour devrait être d'empêcher l'exploitation des nations et des individus, condition première d'un développement humain stable. L'élaboration du plan d'action des Nations Unies contre la traite des êtres humains constituera une étape importante dans les efforts pour lutter contre les formes contemporaines d'esclavage. On a déjà fait tout ce qu'on pouvait dans le cadre de l'ONU pour faciliter la mise en train des travaux sur ce plan. En effet, nous avons mis en place

un groupe de coordination interinstitutions, des résolutions ont été adoptées par l'Assemblée générale et par le Conseil économique et social, et l'Assemblée générale a tenu des débats thématiques sur ce sujet. Nous appelons toutes les délégations à participer de façon active et constructive à ce processus, qui portera à un niveau supérieur la question de la lutte contre la traite des êtres humains. Une réponse inadéquate à cette menace ne pourra qu'encourager l'exploitation de peuples entiers, créer un nouveau phénomène de traite des êtres humains et accroître régulièrement le nombre de nouveaux esclaves. Les criminels commenceront à sélectionner leurs meilleures victimes, entraînant une montée de la mentalité colonialiste dans le nouveau contexte de la mondialisation, ce qui rendrait ce problème particulièrement dangereux. Nous n'avons pas le droit de laisser s'installer une telle situation.

Dès ses débuts, l'organisation des Nations Unies a été considérée par ses États fondateurs comme la plus démocratique des institutions internationales, comme un mécanisme universel permettant d'associer tous les pays et tous les peuples à la création d'un ordre mondial plus juste. En tant que membre fondateur, le Bélarus soutient le Président de l'Assemblée générale pour la soixante-troisième session, M. d'Escoto Brockmann, dans sa volonté d'accorder une attention particulière à la démocratisation de notre Organisation. Le Bélarus a toujours soutenu des relations véritablement démocratiques au sein des Nations Unies et souhaite que tous les États Membres bénéficient de chances égales et des mêmes règles du jeu. En d'autres termes, nous sommes favorables au strict respect de tous les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

La proposition de démocratisation de l'ONU, axée sur les résultats, comprend l'augmentation du nombre de membres du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants. Au cours des vingt années qui ont suivi l'accident de Tchernobyl, le Bélarus a acquis une expérience unique de l'étude des effets des radiations sur les personnes et l'environnement, et nous souhaiterions avoir l'occasion de faire profiter d'autres pays de cette expérience dans le cadre du Comité scientifique. Nous appelons tous les États à appuyer l'entrée du Bélarus dans ce Comité, établi sur la recommandation de la Première Commission par la résolution 913 (X), « Effets des radiations atomiques ».

Nous proposons aussi de renforcer et d'accélérer les efforts visant à démocratiser le Secrétariat. La

gestion de chacun des départements du Secrétariat devrait obéir au principe d'une représentation géographique équitable. Les cinq postes les plus élevés de chaque département devraient être répartis entre les cinq groupes régionaux. En appliquant ce principe, on contribuera beaucoup à instaurer un climat de confiance entre les États Membres.

Nous avançons vers plusieurs événements marquants sur le plan international. À Doha va se tenir une conférence internationale sur le financement du développement. Les travaux en vue d'un accord post-Kyoto se poursuivent, et les discussions sur la réforme du Conseil de sécurité entrent actuellement dans une nouvelle phase. Leur réussite dépend de chacun de nous. Saurons-nous mener un dialogue constructif, adopter une approche exempte d'affrontements, et parvenir à une compréhension plus profonde des véritables intérêts de tous les peuples du monde? La plupart des réponses à ces questions clefs du monde contemporain sont à chercher dans notre propre histoire. Il nous suffit de nous retourner sur notre propre passé pour en tirer en temps voulu de bonnes leçons.

**Le Président par intérim :** Je donne maintenant la parole à S. E. M. Peter Maurer, chef de la délégation de la Confédération suisse.

**M. Maurer** (Suisse): J'ai l'honneur de m'exprimer au nom du Président de la Confédération suisse, M. Pascal Couchepin, qui a dû annuler son déplacement à New York à la dernière minute.

Depuis sa fondation, l'Organisation des Nations Unies incarne les aspirations de l'être humain à vivre en paix, en liberté et dans la dignité. Comme Membres de l'ONU, mais aussi comme représentants de nos peuples, nous nous devons de ne pas décevoir de telles aspirations. Il y a trois ans, nous nous engageons dans cette même enceinte afin que tout individu soit à l'abri du besoin, à l'abri de la peur et qu'il vive dans la dignité. Il est judicieux que nous nous posions aujourd'hui les questions suivantes : avons-nous tenu cette promesse? Avons-nous été à la hauteur de telles attentes? Nous sommes-nous engagés de manière suffisante au service de la paix, de la sécurité, du développement et des droits de l'homme?

Selon un récent rapport de la Banque mondiale, le nombre de pauvres dans le monde a diminué de 500 millions depuis 1981. Leur proportion dans la population totale est tombée de 52 % à 26 %. Pourtant, il y a toujours 1,2 milliard d'êtres humains qui doivent

survivre avec moins d'un dollar par jour; 25 000 êtres humains qui meurent chaque jour des conséquences de la faim et de la pauvreté, et il y a toujours 67 millions de réfugiés et de déplacés internes sur la planète. Aucun État, aussi riche ou puissant soit-il, ne peut affronter seul de tels défis. Nous avons besoin de solutions communes. Nous avons besoin d'une ONU forte, d'une ONU où les efforts soient déployés au service de causes communes et non pour créer de nouvelles divisions.

La coopération n'est pas toujours facile lorsqu'il s'agit de surmonter les divergences culturelles et religieuses. L'histoire de la Suisse démontre que l'on est plus à même d'obtenir des succès lorsque l'on aborde des problèmes concrets et que l'on cherche des solutions dans un dialogue ouvert. Cet engagement se reflète également dans notre politique de paix. Nous soutenons par exemple des projets dont le but est de mettre en contact des êtres humains aux valeurs et aux cultures diverses, afin qu'ils organisent leur coexistence de manière positive. De tels efforts marquent également notre engagement dans le cadre de l'Alliance des civilisations, sous l'égide de l'ONU.

Mais si le dialogue est indispensable, il n'est qu'un moyen pour promouvoir les valeurs fondamentales auxquelles nous sommes attachés. Je pense en premier lieu aux droits de l'homme, à l'accès à une vie matérielle décente, et au développement de la personnalité de chacun.

Dans ce contexte, la Suisse participe activement aux travaux du Conseil des droits de l'homme. Nous rappelons qu'en fin de compte, l'utilité du Conseil sera mesurée à l'aune de sa contribution concrète à la protection des droits de l'homme sur le terrain. Avec l'examen périodique universel et ses procédures spéciales, le Conseil dispose de deux instruments efficaces. Il s'agit dès lors de les utiliser. La Suisse continuera de s'engager pour un examen périodique universel mené de manière constructive et critique, pour l'indépendance des procédures spéciales et pour l'autonomie du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

L'année prochaine aura lieu la Conférence d'examen de Durban. Pour la Suisse, la lutte contre le racisme constitue une priorité. Pour cette raison, mon pays s'engage dans ce processus. Nous attendons cependant de la phase préparatoire qu'elle soit marquée par un esprit permettant de parvenir à un résultat équilibré. En particulier, la Conférence d'examen doit

se limiter à l'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Durban. Elle ne doit pas remettre en cause les acquis normatifs contenus dans la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Et enfin, elle doit traiter de manière équilibrée différents thèmes relatifs au racisme, sans devenir une plateforme visant uniquement une situation particulière.

La semaine dernière, l'Assemblée a aussi discuté de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous savons tous que leur mise en œuvre a progressé lentement. Collectivement, nous aurions pu faire plus; nous aurions dû faire plus. La Suisse ne fait pas exception. Mais nous nous efforçons d'affecter nos moyens limités à des actions qui correspondent aux besoins de ses bénéficiaires, qui fassent une différence pour les plus pauvres, qui renforcent les capacités des populations à se prendre en charge de manière autonome et qui complètent les efforts des bénéficiaires sans se substituer à eux.

L'aide au développement doit s'illustrer par sa durabilité et par sa cohérence. La Conférence de suivi sur le financement du développement à Doha nous donnera l'opportunité de renouveler et d'approfondir cette alliance entre pays en voie de développement et pays industrialisés.

Des progrès en termes de réalisation des objectifs du Millénaire présupposent que les plus pauvres de ce monde disposent d'une meilleure protection juridique. Le développement deviendra une réalité seulement si les plus pauvres peuvent se protéger contre les injustices et s'ils disposent d'un accès équitable à la justice, à la propriété, au travail et aux marchés. La Commission pour la démarginalisation des pauvres par le droit a présenté son rapport il y a quelques mois. Celui-ci mérite toute notre attention et un suivi au sein de cette Assemblée.

Il ne subsiste aucun doute que la crise alimentaire a rendu plus complexe la réalisation des objectifs du Millénaire. La Suisse a réagi comme d'autres pays à la crise en augmentant son assistance au Programme alimentaire mondial. Il faut pourtant se pencher en même temps sur les causes de l'augmentation des prix des denrées alimentaires. Celles-ci sont diverses et vont de la modification des habitudes alimentaires à l'augmentation de la culture d'agro-carburants en passant par la négligence de la production agricole. Les mesures à prendre pour résoudre cette crise doivent

être tout aussi diverses et différenciées. Nous nous réjouissons à ce titre des efforts de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire en vue de solutions cohérentes et efficaces.

Mais cette crise a aussi un aspect positif: l'augmentation du prix des denrées alimentaires peut également représenter une chance pour les agriculteurs des pays en voie de développement. Pourtant, ceux-ci doivent en même temps bénéficier également de l'accès à la terre, de l'accès à la propriété, à des moyens financiers et à des semences. Ils ont également besoin de règles internationales pour éviter que leurs marchés ne soient submergés par des produits agricoles subventionnés, ainsi que d'un meilleur accès aux marchés des pays industrialisés.

Dans cette perspective, une issue positive aux discussions au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) aurait représenté un signal positif. La Suisse regrette qu'aucun accord n'ait pu être trouvé à l'occasion de la réunion ministérielle tenue à Genève en juillet. Le défi consiste désormais à veiller à ce que les progrès qui y ont été réalisés ne soient pas remis en cause et à rétablir la base de confiance nécessaire entre les membres de l'OMC, afin que les négociations du Cycle de Doha puissent être couronnées de succès.

Le changement climatique représente une autre source d'inquiétude. En Suisse, nous en sommes particulièrement conscients, dans la mesure où les glaciers des Alpes disparaissent rapidement. Dans d'autres parties du monde, ce phénomène se traduit par des cycles de précipitations inhabituels, par des sécheresses ou des inondations. Les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) montrent clairement que ces calamités ont un point commun: elles sont la conséquence du changement climatique et sont attribuables à l'être humain, notamment à cause de sa consommation d'énergies fossiles.

Le temps des discussions interminables a vécu. La Suisse va atteindre ses objectifs de réduction d'émissions à l'horizon 2012. Pour ce qui concerne l'après-2012, nous avons pourtant besoin d'un nouveau régime climatique ambitieux accepté au niveau international. Un tel régime doit correspondre au principe de la responsabilité commune mais différenciée. La Suisse a élaboré une proposition de taxe globale sur le gaz carbonique, proposition qui répond à ce critère et qui garantirait le financement des mesures d'adaptation nécessaires. J'invite ainsi

l'Assemblée à étudier cette proposition de manière attentive dans le cadre des discussions en cours sur le climat.

Les efforts des pays industrialisés seuls ne suffiront par contre pas à venir à bout du réchauffement de la planète. Chaque pays doit, selon ses capacités, contribuer à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Il s'agit en fait de s'unir face à un défi commun, qui est celui d'assumer notre responsabilité envers les générations futures.

Un nombre considérable de pays restent aujourd'hui en situation de conflit armé. Et dans bien des cas, le respect du droit international humanitaire est érodé. C'est pourquoi la Suisse réitère son appel à toutes les parties aux conflits à respecter les dispositions du droit international humanitaire et à garantir un accès rapide et sans encombre des organisations humanitaires aux victimes des conflits.

La prévention des conflits constitue l'une des tâches centrales de l'ONU. La Suisse s'engage en particulier à deux niveaux. Premièrement, nous voulons attirer davantage l'attention sur les liens entre violence armée et développement; avec plusieurs partenaires, nous avons l'intention d'introduire une résolution sur ce thème durant la présente session de l'Assemblée générale. Deuxièmement, nous nous engageons pour le renforcement des capacités de médiation du Secrétariat de l'ONU. Ces efforts de médiation, par exemple au Kenya, ont montré que ce type de prévention de conflits peut fonctionner.

Cela m'amène aux thèmes de la « responsabilité de protéger » et de la « prévention du génocide ». La Suisse salue le renforcement de l'ancrage institutionnel de ces thèmes au sein de l'ONU.

La responsabilité de protéger a été reconnue en septembre 2005 dans le cadre du Sommet mondial. Il va de soi que la mise en œuvre opérationnelle de ce concept s'effectuera au fur et à mesure. Par contre, la Suisse va s'engager afin que le concept ne soit pas assimilé de manière partielle à celui d'intervention humanitaire et que, par là même, le consensus atteint en 2005 ne soit à nouveau mis en question.

La justice est nécessaire pour construire une paix durable. En d'autres termes, la paix et l'impunité sont incompatibles à long terme. L'arrestation et le déferrement de Charles Taylor et de Radovan Karadzic à La Haye ont confirmé une fois de plus l'importance de la justice pénale internationale. Les criminels de

guerre présumés ne doivent plus vivre en toute quiétude. Ils doivent répondre de leurs actes dans le cadre d'un processus équitable. C'est en ceci que réside l'effet préventif, qui ne doit pas être sous-estimé, de la justice pénale internationale. Pour cela, la Suisse soutient le travail de la Cour pénale et s'exprime en faveur de son indépendance.

Au début de ma déclaration, j'ai souligné la grande signification que revêt l'ONU. Pourtant le monde se transforme. Les relations internationales sont en constante évolution. Et l'ONU va également devoir opérer des mutations. Quiconque ne s'oriente qu'en fonction du passé manquera assurément le futur.

Un besoin de réforme existe dans tous les organes de l'ONU, et plus particulièrement au sein du Conseil de sécurité. Au regard du pouvoir qui lui incombe, les attentes qu'on place en lui sont particulièrement élevées. Si l'on veut que ses décisions soient portées et soutenues par l'ensemble de la communauté internationale, il est nécessaire que le Conseil s'adapte aux réalités du XXI<sup>e</sup> siècle, à savoir les nouveaux équilibres qui caractérisent notre monde sur le plan politique, économique et démographique.

Par ailleurs, il faut que l'avis des acteurs importants non membres du Conseil soit mieux pris en compte dans la formation de décisions. La Suisse s'engage depuis quelque temps pour une amélioration des méthodes de travail du Conseil. Elle va continuer à s'investir pour davantage de participation et de transparence.

La paix n'est pas donnée. C'est un idéal qui se conquiert jour après jour. Or, l'ONU est le lieu prédestiné pour faire avancer cette ambition. Nous sommes disposés à apporter, dans la mesure de nos forces, notre contribution à ce travail collectif et nécessaire.

**Le Président par intérim** : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Somduth Soborun, chef de la délégation de la République de Maurice.

**M. Soborun** (Maurice) (*parle en anglais*) : Je représente ici M. Navinchandra Ramgoolan, Premier Ministre de la République de Maurice, qui n'a pas été en mesure de prendre la parole devant cette Assemblée à la présente session. Le Premier Ministre m'a demandé de faire cette déclaration en son nom et de saluer chaleureusement le Président d'Escoto Brockmann, son prédécesseur M. Srgjan Kerim, et notre Secrétaire général, M. Ban Ki-moon.

Les problèmes auxquels nous sommes confrontés sont nombreux et redoutables, mais nous sommes persuadés que l'humanité a l'ingénuité et les ressources nécessaires lui permettant de surmonter l'adversité de façon unifiée. Promouvoir le développement humain et la sécurité, sous tous ses aspects, doit demeurer notre priorité. À cet égard, le thème de la session – « Incidences de la crise alimentaire mondiale sur la pauvreté et la faim dans le monde et nécessité de démocratiser l'Organisation des Nations Unies » – arrive à point nommé et est extrêmement pertinent.

Nous sommes tous touchés par cette crise alimentaire mondiale qui ne cesse d'empirer. Comme toujours, les plus touchés par l'insécurité alimentaire sont les pays d'Afrique, d'Asie et des Caraïbes, où des émeutes et des grèves ont éclaté et où des troubles sociaux menacent la stabilité politique. Effectivement, un certain nombre de facteurs sont à l'origine de la pénurie alimentaire actuelle. Certains de ces facteurs nous échappent. Cependant, il est indispensable que nous fassions face à des problèmes tels que les pratiques agricoles désuètes, l'insuffisance des infrastructures, la répartition non équitable de la propriété foncière et la précarité du régime foncier. La liste est longue. Les solutions sont connues. Nous espérons pouvoir mobiliser la volonté politique nécessaire.

Maurice est un pays importateur net de produits alimentaires. Afin de réduire notre dépendance à l'égard des importations alimentaires, le Gouvernement est en train de mettre en œuvre un programme en vue d'optimiser la production de denrées alimentaires. Nous optimisons l'utilisation des terres et nous diversifions la production de cultures alimentaires, de bétail et de produits de la mer. Afin de remédier aux problèmes de disponibilité des terres et d'exploiter les économies d'échelle, nous nous efforçons, en partenariat avec les pays voisins, de produire pour nos marchés intérieurs communs et à terme pour exporter dans la région. Nos expériences dans ce domaine avec Madagascar et le Mozambique s'avèrent mutuellement avantageuses et sont pleines de promesses pour l'avenir.

Le droit à l'alimentation est un droit bien souvent négligé, et pourtant il est intimement lié à la dignité humaine. Il importe que la communauté internationale agisse tout de suite pour veiller à ce que ce droit fondamental soit respecté. À l'ère des prouesses scientifiques et technologiques, où nous élucidons les mystères de l'immensité de l'univers et des particules

subatomiques, et où les découvertes de la science nous étonnent chaque jour et changent notre perception de la réalité, il est inconcevable que de nombreux enfants se couchent le ventre vide. Une personne sur six dans le monde souffre de la faim. C'est le plus grand défi moral auquel l'humanité est confrontée aujourd'hui.

Nous félicitons le Secrétaire général d'avoir mis en place sans tarder l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire. Nous nous félicitons également de la proposition récente de la Commission européenne de créer un mécanisme spécial à hauteur de plus de 1,5 million de dollars pour réagir rapidement aux crises alimentaires, conjointement avec l'Équipe spéciale des Nations Unies et des organisations internationales.

Sur une période de presque une année, le prix du pétrole exceptionnellement élevé a porté un coup fatal à la croissance économique de plusieurs pays en développement. À Maurice, le pétrole importé représente 80 % de notre consommation d'énergie, ce qui rend le pays extrêmement vulnérable en la matière. La part des produits pétroliers dans nos importations est passée de 12 % en 2008 à 18 % en 2007. Nous avons créé récemment le projet « Maurice Île Durable » afin d'encourager un usage plus efficace de l'énergie et d'exploiter les sources d'énergie renouvelables.

*(l'orateur poursuit en français)*

Le projet « Maurice Île Durable » est un projet audacieux. Mais nous croyons que la conjoncture mondiale nous dicte l'audace. L'objectif fondamental est de trouver un équilibre entre nos besoins économiques, environnementaux et sociaux. Nous avons réalisé, l'an dernier, un taux de croissance de 5,4 % et, cette année, nous prévoyons un taux de plus de 5,7 %. Toutefois nous réalisons que la croissance n'est pas une fin en soi.

Le Gouvernement poursuit un modèle de développement qui tient compte non seulement des impératifs économiques, mais également des aspirations profondes de chaque citoyen mauricien. Mais il s'agit, en même temps, de ne pas compromettre les chances des générations futures.

Ce projet « Maurice Île Durable » ambitionne de faire de Maurice un laboratoire grandeur nature. Nous utiliserons les ressources naturelles dont notre île est abondamment pourvue – la mer, le soleil, le vent et la biomasse d'une végétation luxuriante. Nous sommes à

la recherche d'une solution écologique aux problèmes du réchauffement climatique et de notre dépendance à l'égard d'un marché d'hydrocarbures totalement volatile.

Nous nous fixons comme objectif de réduire de deux tiers notre dépendance en produits pétroliers d'ici 20 ans. C'est notre manière à nous de contribuer à l'effort international visant à combattre l'effet de serre. C'est le pari d'une petite économie insulaire très vulnérable, mais je veux croire qu'il est aussi celui d'une planète menacée d'asphyxie à long terme.

*(l'orateur poursuit en anglais)*

Alors que les causes de l'insécurité alimentaire et de la crise énergétique sont multiples et complexes, il ne fait guère de doute que le changement climatique aggravera la situation dans l'avenir. Le changement climatique impose une charge supplémentaire aux pays en développement, qui ont le moins contribué à ce problème. Les pays en développement ont cruellement besoin d'assistance pour renforcer leur capacité d'adaptation et minimiser leur vulnérabilité parce qu'ils ne peuvent, à eux seuls, supporter la charge des coûts d'atténuation et d'adaptation.

En tant qu'île, Maurice est particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique, à l'élévation du niveau de la mer, à l'érosion des plages, au blanchiment des coraux et aux conditions climatiques extrêmes. Non seulement ils ont une incidence sur nos ressources et industries locales, telles que la pêche et le tourisme, ils menacent également l'infrastructure vitale, l'habitat et les services. La fréquence accrue et l'ampleur des catastrophes naturelles accentuent notre vulnérabilité naturelle.

Maurice est pleinement engagée sur la voie tracée par le processus d'après Bali. Les réunions qui doivent se tenir à Poznan en décembre et à Copenhague l'an prochain seront cruciales pour déterminer les objectifs de réduction des émissions. Il est essentiel de parvenir à un accord global sur le changement climatique. À la dernière réunion de haut niveau sur le changement climatique, Maurice a plaidé en faveur de la création d'un fonds spécial permettant l'élaboration et la mise en œuvre de mesures d'adaptation. Notre appel aux donateurs internationaux pour qu'ils fournissent les ressources indispensables au fonctionnement du fonds est demeuré sans réponse. Cependant, nous saluons la récente déclaration des dirigeants du Groupe des Huit qui ont convenu d'un objectif de réduction à long terme des émissions d'au moins 50 % d'ici à 2050.

Nous accueillons avec satisfaction leur engagement à soutenir les plans d'atténuation des principaux pays en développement par un transfert de technologie et un renforcement des capacités.

Les petits États insulaires en développement sont les victimes innocentes du réchauffement de la planète et de la dégradation de l'environnement. Il y a à peine quelques semaines, nous avons été témoins de graves dégâts causés par une succession d'ouragans dans les Caraïbes. Nous appelons donc la communauté internationale à aider les petits États insulaires en développement à inclure, dans leurs stratégies nationales, des plans d'adaptation et d'atténuation. L'accès continu à l'aide publique au développement, les accords de financement à des conditions de faveur, la réduction du service de la dette et l'amélioration des termes de l'échange sont essentiels pour renforcer la résilience économique des petits États insulaires en développement.

Nous sommes particulièrement préoccupés par le niveau insuffisant de mise en œuvre du Plan d'action de la Barbade et de la Stratégie de Maurice. Nous demandons à nouveau à la communauté internationale d'honorer les offres d'assistance faites à la conférence internationale sur les petits États insulaires en développement qui s'est tenue à Maurice en 2005. Par ailleurs, les critères arbitraires du produit intérieur brut, appliqués pour déterminer l'éligibilité à un financement à des conditions de faveur, empêchent la plupart des petits États insulaires en développement d'accéder aux fonds indispensables pour le développement d'infrastructures importantes. Il est absolument nécessaire, à cet égard, que les petits États insulaires en développement soient traités comme une catégorie distincte.

À mi-parcours et même au-delà, le bilan des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) est mitigé. Certains pays en développement sont sur la bonne voie alors que d'autres, notamment du continent africain, sont confrontés à d'immenses difficultés. Même les gains durement acquis dans la lutte contre la faim et la pauvreté sont tenus et pourraient être annihilés par la crise alimentaire et énergétique qui sévit actuellement. Il est essentiel que les donateurs et les partenaires de développement honorent les engagements pris dans la Déclaration du Millénaire, à la Conférence internationale sur le financement du développement tenue à Monterrey en 2002 et au Sommet mondial de 2005.

Maurice est sur la voie de la réalisation des cibles des OMD. Des efforts sont en cours dans tous les secteurs socioéconomiques clefs pour améliorer le niveau de vie et pour réaliser les OMD dans les plus brefs délais. Nous traitons le problème de la pauvreté de manière globale et cohérente, convaincus que cela aura un impact positif sur d'autres objectifs de développement. Notre expérience a démontré que le remède le plus efficace à la pauvreté est une croissance économique qui profite à tous.

Le Gouvernement met en œuvre un certain nombre de programmes annoncés dans son dernier budget pour éliminer la pauvreté absolue. Nous avons adopté un Programme d'éradication de la pauvreté absolue qui comprend un certain nombre de projets de développement intégrés au sein de foyers de pauvreté identifiés. Nous avons également créé un fonds pour le développement des ressources humaines, les connaissances et les arts, destiné à rendre les études universitaires accessibles à tous. Nous avons pour objectif de doubler le nombre d'inscriptions dans l'enseignement universitaire d'ici à 2015.

En avril, Maurice a accueilli la Conférence internationale de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA) sur la pauvreté et le développement. Je suis heureux d'informer l'Assemblée que la Conférence a élaboré une stratégie régionale d'éradication de la pauvreté dans les pays de la CDAA. Le secrétariat de la CDAA a entrepris une action de suivi sur l'élaboration d'un plan de mise en œuvre. Conformément à l'une des recommandations de la Conférence, un groupe de travail ministériel commun sur la sécurité alimentaire, comprenant les ministres des finances, du commerce et de l'agriculture, s'est réuni à Lusaka le 13 juillet 2008 pour s'attaquer au problème de la crise alimentaire qui frappe la région.

Les besoins de développement de l'Afrique ont été débattus au plus haut niveau le lundi 22 septembre. Il faut une action concrète et concertée de la part des États africains et de leurs partenaires de coopération pour parvenir à un développement soutenu et durable sur le continent. En outre, nous attendons avec impatience la prochaine Conférence internationale de suivi sur le financement du développement qui se tiendra à Doha. Ce sera une occasion unique en son genre d'aborder les différents aspects du financement à des conditions de faveur et de trouver de nouvelles ressources pour le développement.

Plus important encore, le Programme de Doha pour le développement devrait respecter sa promesse de développement au moyen de meilleures possibilités d'échanges commerciaux afin d'éliminer la pauvreté. En ce qui concerne les négociations de l'Organisation mondiale du commerce, nous nous joignons à ceux qui ont demandé que les pourparlers avancent sur la base de ce qui a déjà été réalisé. Nous demeurons pleinement attachés au Programme de Doha pour le développement et nous contribuerons à ces négociations de manière constructive.

Nous appuyons la mise en œuvre efficace et rapide de l'Initiative d'aide au commerce, qui doit tenir compte des priorités et des besoins des pays bénéficiaires. Actuellement, notre capacité industrielle limitée nous empêche de tirer pleinement profit des opportunités que nous offre la mondialisation. Au plan régional, je suis heureux d'affirmer que nous avons accompli d'immenses progrès dans notre processus d'intégration. La Zone de libre-échange de la CDAA a été lancée le 17 août 2008, et nous aspirons à libéraliser totalement les échanges commerciaux d'ici à 2012.

Depuis l'adoption en 2001 de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida (résolution S-26/2), de plus en plus de personnes ont accès à la prévention et au traitement du VIH dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Cependant, de nombreux pays ont encore un long chemin à parcourir pour réaliser l'objectif que nous nous sommes fixé au titre de l'objectif 6 du Millénaire pour le développement consistant à parvenir d'ici à 2010, s'agissant du VIH, à l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et aux services d'appui. La forte prévalence du VIH/sida en Afrique subsaharienne demeure alarmante.

Un engagement au plus haut niveau est essentiel pour combattre le VIH/sida. Le Comité national de lutte contre le sida de Maurice, placé sous la présidence du Premier Ministre, supervise la mise en œuvre d'un plan stratégique multisectoriel de lutte contre le VIH et le sida. Ce plan prévoit la gratuité du traitement antirétroviral pour toutes les personnes infectées par le VIH, un service de conseil et de dépistage volontaire ainsi que la mise en place d'un programme de prévention de la transmission mère-enfant. Le Gouvernement a également augmenté de 50 %, dans le budget en cours, le montant alloué à la lutte contre le VIH/sida.

Nous célébrons le sixième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme en décembre, nous devons donc demeurer fermes dans notre détermination à promouvoir et à défendre les droits de l'homme. Beaucoup reste à faire pour assurer la protection universelle des droits fondamentaux des individus. La Constitution mauricienne garantit à nos citoyens l'exercice de leurs droits fondamentaux dans leur vie quotidienne. La Commission nationale des droits de l'homme, le Centre des droits de l'homme, la Commission parlementaire pour la démocratisation de l'économie et le projet de loi sur l'égalité des chances sont autant de mécanismes importants pour la protection et la promotion des droits de l'homme dans notre pays.

En tant que défenseur de tous les droits et de toutes les libertés fondamentales de l'homme, Maurice condamne sévèrement la décision prise par la junte militaire du Myanmar de prolonger l'assignation à résidence de M<sup>me</sup> Aung San Suu Kyi. Ma délégation estime que la réconciliation nationale et la pleine démocratisation du Myanmar sont impossibles sans la libération de M<sup>me</sup> Aung San Suu Kyi et des autres prisonniers politiques et sans la participation de la Ligue nationale pour la démocratie au processus politique.

Les situations de conflit et de guerre donnent inévitablement lieu à des violations des droits de l'homme et à des atrocités contre des civils innocents. Les déplacements et les morts violentes sont encore le lot de trop de gens dans certaines parties du Moyen-Orient, de l'Afrique et de l'Asie. Maurice a toujours appuyé la lutte du peuple palestinien et son droit inaliénable à l'autodétermination. Nous sommes en faveur de la création d'un État palestinien coexistant avec l'État d'Israël au sein de frontières sûres et reconnues. C'est par le dialogue, la négociation et le compromis entre les deux camps qu'une paix durable pourra être instaurée au Moyen-Orient.

La détérioration de la situation humanitaire au Darfour reste un sujet de grave préoccupation pour ma délégation. Nous exhortons toutes les parties au conflit, en particulier les autorités, à faire preuve de retenue dans leurs actions et à s'efforcer d'avancer vers une solution juste et durable du conflit. Nous nous réjouissons de l'accord de partage des pouvoirs conclu au Zimbabwe. Nous espérons qu'un gouvernement d'unité nationale apportera la paix, la stabilité et la réconciliation au peuple zimbabwéen, qui souffre

depuis bien trop longtemps des conséquences brutales de la crise politique et de l'effondrement économique.

La menace grave et omniprésente du terrorisme ne connaît pas de frontière; aucun pays n'est à l'abri de ses effets pernicious et dévastateurs. Maurice est tout acquise à la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies. Il est impératif que nous achevions dès que possible la mise au point d'une convention générale contre le terrorisme afin de consolider le cadre juridique existant. En juin 2008, dans le cadre de sa contribution aux efforts internationaux de lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, Maurice s'est associée à l'Initiative mondiale de lutte contre le terrorisme nucléaire.

Nous partageons tout à fait l'opinion du Président de l'Assemblée générale sur la démocratisation de notre Organisation. Les discussions en cours sur la revitalisation de l'Assemblée générale, la cohérence du système, le réexamen des mandats et la réforme de la gestion dans le contexte du processus de réforme de l'ONU devraient viser à renforcer le multilatéralisme. Nous avons besoin d'une réforme d'ensemble du Conseil de sécurité pour qu'il soit à même de répondre aux besoins et aspirations face aux réalités politiques du monde, qui changent constamment.

Nous demandons l'élargissement du Conseil de sécurité dans les catégories permanente et non permanente et l'amélioration de ses méthodes de travail. Maurice reste fermement attachée au Consensus d'Ezulwini, qui demande que l'Afrique se voit accorder deux sièges permanents et cinq sièges non permanents. Je voudrais réaffirmer une fois encore l'appui sans équivoque de Maurice à l'octroi d'un siège permanent à l'Inde au sein d'un Conseil de sécurité réformé. Nous réaffirmons également notre volonté de voir un pays d'Amérique latine et des Caraïbes y occuper un siège permanent. En outre, nous saluons la récente décision unanime de l'Assemblée générale d'entamer des négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité à la faveur d'une séance plénière informelle d'ici à la fin février 2009.

Les principes et buts inscrits dans la Charte des Nations Unies devraient continuer à guider notre action. Je voudrais une fois encore appeler l'attention de l'Assemblée sur notre revendication légitime de souveraineté sur l'archipel des Chagos, y compris Diego Garcia. L'archipel a été détaché du territoire de

Maurice par le Royaume-Uni avant notre indépendance, au mépris des résolutions 1514 (XV) de 1960 et 2066 (XX) de 1965 de l'Assemblée générale. Nous avons toujours favorisé un règlement de la question par un dialogue bilatéral constructif. À cet égard, je tiens à informer l'Assemblée que des pourparlers de haut niveau sont en cours.

Le Gouvernement est très sensible aux aspirations des citoyens de Maurice qui souhaitent retourner sur leurs îles de naissance dans l'archipel des Chagos. Je rappelle ici qu'ils ont été déplacés de force de l'archipel avant que celui-ci ne soit confisqué à Maurice. De même, nous exhortons la France à poursuivre le dialogue avec Maurice sur la question de Tromelin. Nous sommes fermement convaincus qu'un tel dialogue bilatéral consolidera encore nos relations historiques et amicales avec le Royaume-Uni et la France.

Pour terminer, je veux dire à nouveau que l'ONU reste l'Organisation multilatérale internationale la plus importante et crédible pour le maintien de la paix et de la sécurité et pour l'édification d'un monde meilleur et plus sûr. Le Président de l'Assemblée générale peut être assuré de notre appui infailible aux travaux de l'Organisation des Nations Unies.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Ahmed Khaleel, président de la délégation de la République des Maldives.

**M. Khaleel** (Maldives) (*parle en anglais*) : Je m'exprime au nom de S. E. M. Abdulla Shahid, Ministre des affaires étrangères des Maldives, qui a malheureusement dû annuler son voyage à New York au dernier moment, diverses obligations pressantes le retenant au pays.

Qu'il me soit permis de commencer par adresser mes félicitations les plus chaleureuses à M. Miguel d'Escoto Brockmann pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session. Je l'assure de l'appui et de la coopération sans réserve de ma délégation dans l'accomplissement de ses fonctions. Je voudrais aussi profiter de cette occasion pour remercier sincèrement son prédécesseur, M. Srgjan Kerim, pour la manière exemplaire dont il a guidé les travaux de l'Assemblée à sa soixante-deuxième session. De plus, je veux dire la profonde gratitude de ma délégation au Secrétaire général Ban Ki-moon pour le dynamisme et le dévouement

stimulants qu'il met à promouvoir les nobles principes et idéaux de notre Organisation.

Il y a quatre ans, le peuple maldivien s'est embarqué dans un programme de réforme générale en vue de renforcer et de moderniser la gouvernance démocratique du pays. Durant la courte période qui s'est écoulée depuis, des réformes sans précédent ont été adoptées et le paysage politique du pays s'est complètement transformé.

Une nouvelle Constitution garantissant pleinement les libertés civiles et fondamentales de notre peuple a été adoptée le 7 août 2008. Pour préserver les fondements de la démocratie sur nos îles, plusieurs organes de supervision – une commission nationale des droits de l'homme qui se conforme aux Principes de Paris, une commission des services judiciaires et une commission électorale indépendante – ont été créés et sont à présent opérationnels. Des avancées sont également enregistrées dans la réforme et la restructuration du système juridique et judiciaire du pays pour l'aligner sur les normes internationalement acceptées.

En vertu de la nouvelle Constitution, les Maldives tiendront leur première élection présidentielle multipartite du début de la semaine prochaine. Des élections parlementaires seront organisées avant la fin février et des élections municipales locales auront eu lieu d'ici le mois de juillet de l'année prochaine.

Ces progrès ont été accomplis avec l'aide de la communauté internationale, en particulier le Commonwealth, l'Union européenne et les Nations Unies. Je les remercie pour l'appui, l'assistance et les encouragements précieux qu'ils nous ont prodigués pour la mise en œuvre du programme de réforme. Par ailleurs, mon gouvernement est extrêmement reconnaissant à ces organisations d'avoir accédé à notre requête d'assurer la surveillance du scrutin et d'apporter une assistance électorale. Nous sommes déterminés à faire en sorte que les élections soient libres et régulières et se tiennent dans le plein respect des normes et pratiques optimales internationalement reconnues.

Lorsque les Maldives ont adhéré à l'ONU en 1965, nous étions l'un des États Membres les plus petits et pauvres de cette Organisation. Nous n'avions même pas l'infrastructure et les institutions politiques, juridiques et économiques véritablement élémentaires pour exister de manière autonome. Notre aptitude à assurer le bien-être de notre peuple était extrêmement

limitée. L'économie s'appuyait essentiellement sur la pêche de subsistance, et les secteurs de la santé et de l'éducation étaient gravement sous-développés. Pourtant, les Maldives ont enregistré depuis des progrès remarquables sur le plan socioéconomique. Trente ans de direction politique forte et inflexible, en plus du travail acharné de notre population et de l'aide généreuse de nos partenaires de développement, ont permis au pays de cheminer avec succès sur la voie d'un développement durable à échelle humaine fondé sur l'équité et la justice sociales.

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) font maintenant partie intégrante de nos priorités nationales de développement, et je note avec satisfaction que nous sommes parmi les pays qui sont en bonne voie pour atteindre la plupart des OMD d'ici à 2015. Nous estimons que le programme de réforme mené dans les domaines politique, juridique et des droits de l'homme renforcera encore nos progrès et nous poussera vers de nouveaux horizons de développement socioéconomique, avec l'appui de nos partenaires.

Au vu de notre développement rapide, il y a quatre ans, l'Assemblée a décidé de rayer les Maldives de la liste des pays les moins avancés. Notre pays est également salué par la communauté internationale comme une réussite majeure du cadre multilatéral d'aide au développement.

Pourtant, ces victoires durement acquises perdront tout leur sens si l'OMD 7 – préserver l'environnement – ne peut pas être garanti. Il ne fait désormais plus le moindre doute que les changements climatiques constituent la menace la plus immédiate et la plus considérable à la sécurité humaine, compromettant directement les droits véritablement fondamentaux, comme le droit à l'autodétermination et le droit à la vie lui-même, de millions de personnes aux quatre coins du monde.

Des plus hauts sommets himalayens aux zones côtières de faible élévation et aux petites îles qui dépassent d'un mètre à peine le niveau de la mer, le réchauffement de la planète et l'évolution des modèles météorologiques menacent la vie et la subsistance de millions de personnes dans le monde entier, au premier rang desquelles figurent les pauvres. Les récents ouragans qui ont semé la destruction dans les Caraïbes ont une fois de plus mis clairement en relief la vulnérabilité aiguë des petits États insulaires, tels que

les Maldives, au réchauffement planétaire et aux changements climatiques.

Pour les Maldives, les changements climatiques ne sont pas une perspective lointaine. Ils ont lieu maintenant et sont une réalité dont nous faisons quotidiennement l'expérience. La dégradation continue de l'environnement mondial a non seulement pour effet de miner notre processus de développement, mais elle menace sérieusement la survie même de notre peuple et l'existence de notre pays minuscule.

Nous sommes tous au fait des sinistres prévisions du quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Si ces prévisions devaient se réaliser, les Maldives et beaucoup d'autres petits États insulaires en développement et zones côtières de faible élévation seraient rayés de la carte en un temps relativement court.

En conséquence, les Maldives et beaucoup d'autres petits États insulaires en développement n'ont pas le luxe de l'hésitation ni de l'inaction, et nous ne pouvons pas nous permettre de choisir où et quand ce problème important doit être traité. Pour nous, il ne s'agit pas uniquement d'une question de développement, mais aussi d'une question morale, éthique, politique, juridique et de droits de l'homme, ainsi que d'une grave question de sécurité.

C'est pourquoi le Président des Maldives a pris l'initiative, en 1987, de soulever la question devant l'Assemblée. C'est aussi pourquoi les Maldives ont pris part au débat du Conseil de sécurité sur ce thème l'an dernier, et ont décidé de saisir le Conseil des droits de l'homme de la question en 2008.

On oublie souvent de mentionner la relation inversement proportionnelle entre la responsabilité dans les changements climatiques et la vulnérabilité face à leurs conséquences. Les Maldives et d'autres petits États insulaires en développement sont les pays qui contribuent le moins au réchauffement planétaire, mais leur développement et leur existence même sont pourtant sérieusement menacés par le phénomène et ses conséquences.

La communauté internationale dans son ensemble a donc la responsabilité morale et éthique de remédier aux injustices des changements climatiques. Il est temps de réintégrer l'humain dans le débat sur la question. Nous estimons qu'une approche globale du développement juste et durable, fondée sur le droit et

ancrée dans la notion de responsabilité commune mais différenciée, a maintenant valeur d'impératif.

À cet égard, nous nous félicitons qu'à l'initiative des Maldives et de 80 autres pays partageant ses préoccupations, le Conseil des droits de l'homme de l'ONU ait pour la première fois, dans le courant de l'année, reconnu le lien entre droits de l'homme et changements climatiques. Le Conseil débatta formellement de la question à sa dixième session, en mars 2009, et nous espérons que les résultats des discussions seront dûment examinés par nos collègues de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques dans leurs efforts pour assurer un successeur efficace et équitable au Protocole de Kyoto.

Les Maldives jugent encourageant l'élan international renouvelé vers une approche plus soutenue et solide de la réalisation des OMD. En effet, la réunion de haut niveau sur les OMD qui s'est tenue la semaine dernière a clairement montré que la communauté internationale s'engageait collectivement à œuvrer à la réalisation de ces objectifs et l'intérêt qu'elle manifestait pour cette entreprise. On ne saurait trop insister sur la relation étroite entre changements climatiques, sécurité alimentaire et réalisation des OMD. On estime désormais que la crise alimentaire et énergétique mondiale précipitera plus de 100 millions de personnes supplémentaires dans la pauvreté.

Si des mesures à court terme peuvent atténuer les pressions immédiates, nous pensons qu'une solution durable au problème réside dans un régime d'échange juste et équitable et dans une conception commune du partenariat et de la coopération. L'achèvement rapide et le succès du Cycle de négociations de Doha sur le développement, le succès des négociations post-Bali et la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement qui se tiendra au Qatar en fin d'année s'avèreront critiques à cet égard.

En tant que pays qui doit importer l'essentiel de ses ressources alimentaires et la totalité de ses produits énergétiques, les Maldives sont extrêmement préoccupées par la hausse des prix mondiaux de l'alimentation et de l'énergie. Bien que la situation actuelle soit relativement stable dans le pays, le risque d'un coup sévère porté à notre économie est terriblement élevé. Le Gouvernement a pleinement conscience des risques que cela suppose et prend toutes les précautions nécessaires pour que la crise ne se

répercute pas sur la vie quotidienne et le bien-être de notre peuple.

La criminalité organisée et le terrorisme continuent de menacer le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Les récents attentats à la bombe en Inde et au Pakistan sont un nouveau rappel de la nature malveillante et insidieuse du terrorisme. Il importe donc que la communauté internationale veille à ce que la guerre contre le terrorisme reste une priorité parmi les questions inscrites à l'ordre du jour international.

La persistance du fléau du terrorisme est particulièrement préoccupante lorsqu'on l'envisage dans le contexte de la prolifération des armes nucléaires et autres armes de destruction massive. Le risque de voir une organisation terroriste avoir accès à de telles armes est extrêmement inquiétant.

Je suis heureux de signaler que les Maldives sont désormais partie à presque toutes les conventions internationales de lutte contre le terrorisme. Malgré leurs ressources et leurs connaissances limitées, les Maldives se sont activement employées à respecter leurs diverses obligations régionales et multilatérales contractées en vertu du régime international de lutte contre le terrorisme. Je voudrais donc saisir cette occasion pour renouveler notre volonté de combattre le terrorisme mondial et de mettre en œuvre les résolutions 1373 (2001) et 1540 (2004) du Conseil de sécurité, en particulier.

Nous n'avons toujours pas trouvé de solution permanente et durable à la question de Palestine. Les Maldives réitèrent leur appui au droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à la constitution d'un État indépendant et souverain. Nous estimons que la solution prévoyant deux États reste la seule option viable et que les efforts pour y parvenir doivent être déployés avec davantage de vigueur et de vitalité.

En ce XXI<sup>e</sup> siècle, l'ONU doit avoir la capacité de relever rapidement et efficacement les nouveaux défis qui se font jour. Tout en saluant les efforts déployés actuellement pour réformer et revitaliser l'Organisation, nous pensons que cette réforme ne sera pas complètement menée à bien sans la réforme tant attendue du Conseil de sécurité. À cet égard, nous nous félicitons que l'Assemblée ait décidé de procéder à des négociations intergouvernementales au début de l'année 2009. Nous attendons avec intérêt de prendre part à ces négociations.

En dépit des critiques proférées contre l'ONU, mon pays reste convaincu que l'Organisation reste l'institution universelle la plus puissante et la plus crédible dont nous disposions aujourd'hui. Au cours des 60 dernières années, l'ONU a été une source d'espoir pour les peuples du monde. Son caractère universel et le multilatéralisme qu'elle incarne sont conformes aux idéaux et aux valeurs sur lesquels elle a été fondée et fournissent, à n'en pas douter, le seul cadre viable pour relever les grands défis qui se posent au monde, notamment les changements climatiques, le développement durable, les droits de l'homme et le terrorisme mondial.

Je renouvelle donc l'attachement des Maldives aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Et j'apporte à l'ONU tout notre soutien dans ses efforts résolus pour maintenir la paix et la sécurité internationales et pour offrir une vie meilleure à toute l'humanité.

**Le Président par intérim** : Je donne maintenant la parole à M. Abderrahim Ould Hadrami, Chef de la délégation de la Mauritanie.

**M. Ould Hadrami** (Mauritanie) (*parle en arabe*) : C'est avec plaisir que je présente mes chaleureuses félicitations à M. Miguel d'Escoto Brockmann à l'occasion de son élection à la présidence de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale. Nous avons toute confiance dans ses compétences exceptionnelles et sommes sûrs qu'il parviendra à faire fond sur les acquis obtenus et à renforcer la paix et la sécurité internationales dans un système mondial placé sous le signe de la prospérité, de la stabilité et du progrès. Je voudrais également rendre hommage aux efforts précieux déployés par son prédécesseur, M. Srgjan Kerim, pour consolider les principes de dialogue et de négociation en tant que moyens de trouver des solutions efficaces aux problèmes et différends internationaux. Je voudrais également exprimer mes remerciements et ma gratitude au Secrétaire général, Ban Ki-moon pour les efforts qu'il ne cesse de déployer à propos de questions aussi importantes que la réforme de l'Organisation et la consolidation de la paix et de la sécurité internationales.

L'Assemblée tient sa présente session à un moment où notre pays, la Mauritanie, connaît un changement de Chef de l'État. Je voudrais saisir cette occasion pour expliquer les raisons de ce changement.

En août 2005, après 20 ans de tyrannie politique et de corruption croissante, les forces armées et les forces de sécurité sont intervenues pour mettre fin à ces graves abus qui menaçaient la structure et l'existence même de l'État mauritanien. Cette action du Conseil militaire pour la Justice et la Démocratie a conduit à une phase de transition démocratique qui a été menée à bon terme en avril 2007. Les Mauritaniens et les observateurs internationaux ont tous attesté de l'honnêteté et de la transparence de cette phase. L'exemple mauritanien en matière de démocratie est devenu un modèle à suivre. La satisfaction exprimée par les divers observateurs nationaux et internationaux et le soutien de la société civile sont venus s'ajouter au succès de cette expérience. Une série d'élections a eu lieu avec le soutien de nos partenaires internationaux et a conduit à la ratification par référendum populaire de la Constitution de juin 2006.

Un Parlement constitué de deux chambres a été élu en novembre de la même année. Puis en mars 2007, un nouveau Président de la République a été élu et une nouvelle loi sur le fonctionnement de la presse a été promulguée en octobre 2006, créant une haute autorité pour la presse, la radio et la télévision. En ce qui concerne la bonne gouvernance, une nouvelle Inspection générale de l'État a été mise en place; une initiative en faveur de la transparence a été mise en œuvre dans le domaine des industries extractives; les agents de l'État ont dû faire une déclaration financière et de propriété; et les transactions publiques ont été effectuées de manière transparente. Enfin, un quota de 20 % a été réservé aux femmes pour toutes les candidatures à des postes dans notre République islamique. Il en résulte que 18 femmes ont été élues et siègent actuellement au Parlement.

Ces progrès remarquables, outre le climat d'harmonie et de concorde dont jouit la population mauritanienne, sont le résultat des efforts de l'armée qui s'était engagée à mener à bien le processus selon le calendrier prévu et qui a tenu sa promesse. Lorsque l'ancien Président a pris ses fonctions, tout était possible dans cette Mauritanie nouvelle, dotées de nouvelles institutions. Il était possible de consolider et de multiplier les avancées obtenues durant la période de transition de 2005 à 2007. Malheureusement, dès les premiers jours, l'ancien Président a révélé sa faiblesse et s'est montré incapable de mener le pays et de faire face aux nombreuses difficultés qu'il fallait résoudre.

La situation dans le pays a continué à se détériorer gravement dans les 15 mois qui ont suivi,

dans les domaines politique, sécuritaire, économique et social. Cette dégradation représentait une réelle menace pour la paix, la sécurité et la stabilité du pays. De fait, elle menaçait l'existence et les fondements mêmes de l'État.

Notre pays a donc, ces trois derniers mois, traversé une crise institutionnelle qui a entraîné l'interruption des travaux des institutions parlementaires et a paralysé les affaires de l'État, dont la stabilité était mise en péril par l'intransigeance du pouvoir exécutif qui empêchait le Parlement d'exercer ses fonctions constitutionnelles.

Afin de s'assurer la loyauté de certains parlementaires issus du parti majoritaire qui n'étaient pas satisfaits de cette situation difficile et qui étaient préoccupés par l'avenir du pays, l'ancien Président a recouru à des mesures illégales, tout à fait inacceptables dans n'importe quel système démocratique. Il a utilisé des fonds publics pour s'assurer l'allégeance de certains parlementaires. En outre, il a procédé à des nominations irrégulières et il a arbitrairement renvoyé des hauts fonctionnaires, afin d'étouffer l'aspiration au changement de la population. En outre, il a toujours menacé de dissoudre le Parlement, dans le but d'empêcher la formation d'un comité parlementaire chargé d'enquêter sur les sources de financement d'une entreprise privée créée par sa famille.

*Le Président assume de nouveau la présidence.*

Dans le domaine de la sécurité, et du fait de son laxisme et de son refus de tenir compte des conseils des services de sécurité, un certain nombre d'actes terroristes ont été perpétrés pour la première fois dans l'histoire du pays, à la suite de la libération de plusieurs terroristes restés en détention jusqu'à son arrivée au pouvoir.

Sur les plans économique et social, la situation était tout simplement désastreuse. Alors que la population souffrait de la pauvreté, de la faim et de la maladie, l'ancien Président, qui ne s'était rendu que dans une seule ville de Mauritanie, la ville de Tintane, au lendemain des inondations qui avaient frappé le pays, a effectué 25 déplacements à l'étranger, ce qui a entraîné un coût considérable pour les contribuables mauritaniens, mais sans aucun résultat concret dans le domaine de la coopération entre la Mauritanie et ses partenaires de développement.

L'ancien Président a continuellement et intentionnellement empêché les institutions démocratiques de fonctionner, paralysant ainsi l'État. Devant l'échec de ses manœuvres, il a décidé d'évincer des hauts fonctionnaires de la tête de l'armée et des services de sécurité, simultanément. Cela a failli provoquer un affrontement entre les hauts fonctionnaires et a créé une situation qui aurait pu mener le pays au bord de la guerre civile.

Compte tenu de l'impasse politique, les forces armées et les forces de sécurité, conscientes des risques graves qui pesaient sur le pays, sont intervenues pour mettre un terme aux abus et consolider l'unité nationale et les autres avancées enregistrées dans le pays, ainsi que ses perspectives de développement et de progrès. Ce changement est soutenu par les deux tiers des membres du Parlement, par environ 90 % des maires et les deux tiers des partis politiques reconnus, sans parler des organisations de la société civile, y compris les associations culturelles et professionnelles. Le soutien est également venu de la population, avec des manifestations sans précédent.

Le Haut Conseil de l'État s'est engagé à protéger la démocratie et à favoriser les processus démocratiques en Mauritanie; à garantir le fonctionnement durable et régulier des institutions étatiques; à permettre aux partis politiques officiellement reconnus de mener leurs activités; à garantir la liberté de la presse et des médias; à respecter les obligations, les accords et les traités internationaux conclus au nom de l'État mauritanien; et à organiser des élections libres et transparentes dans les plus brefs délais.

Consciente de l'importance et du besoin d'intégration des pays et des peuples du monde, la Mauritanie réaffirme son adhésion à l'Union du Maghreb arabe, en tant que choix stratégique des peuples de la région, à la Ligue des États arabes, à l'Union africaine et aux buts et principes de la Charte des Nations Unies.

Dans le même esprit, nous réaffirmons notre appui aux efforts visant à réformer l'ONU et, en particulier, le Conseil de sécurité. Nous pensons que le continent africain doit bénéficier d'une représentation permanente au Conseil de sécurité; l'Afrique est le seul continent à ne pas avoir de représentation permanente au Conseil de sécurité, et ce depuis la création de cette Organisation. Nous appelons aussi à donner au Groupe des pays arabes une représentation au Conseil de

sécurité, car il représente plus de 11 % des peuples du monde. Nous appuyons l'octroi de sièges permanents au Conseil de sécurité au Japon et à l'Allemagne, ces deux pays jouant un rôle crucial dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Je voudrais rendre un hommage particulier au travail considérable réalisé au cours de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale dans le domaine du développement, particulièrement en ce qui concerne la hausse considérable des prix des denrées alimentaires et de tous les autres biens, le financement des projets de développement et le problème des gaz à effet de serre et de leurs conséquences sur la planète.

La soixante-troisième session de l'Assemblée générale survient à un moment très difficile, à l'heure où le monde doit faire face à des hausses brutales des prix des denrées alimentaires, qui touchent négativement les économies des pays en développement et peuvent même saper la structure économique de ces pays si aucune mesure urgente n'est prise pour remédier au problème. Pour surmonter les effets négatifs de la crise alimentaire qui frappe le monde, nous devons concerter nos efforts et nos stratégies à l'échelle internationale.

Aujourd'hui, nous sommes à mi-parcours du délai fixé pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Cependant, nombre de pays en développement sont encore loin d'avoir réalisé ces objectifs. C'est pourquoi, nous demandons aux pays riches de tenir leurs promesses de financer le développement dans le monde en développement.

Le conflit israélo-arabe est une source de tensions et une menace pour la paix et la sécurité internationales dans une région importante et névralgique du monde. C'est pourquoi, mon pays appuie les efforts visant à régler le conflit de façon à assurer au peuple palestinien le rétablissement de ses droits et la création de son propre État, avec Jérusalem pour capitale, État coexistant dans la paix et la sécurité avec l'État d'Israël.

Concernant la question du Soudan, nous rejetons totalement et catégoriquement les événements récents, notamment la requête du Procureur de la Cour pénale internationale visant à obtenir la délivrance d'un mandat d'arrêt à l'encontre du Président soudanais. Nous pensons qu'un tel geste remettrait en cause les efforts de paix dans ce pays frère et aggraverait les tensions dans cette région sensible du monde.

Mon pays suit avec attention la question du Sahara occidental. Si nous saluons les dernières démarches visant à retourner à la table des négociations, nous réaffirmons également notre appui en faveur des efforts du Secrétaire général pour parvenir à un règlement final accepté par les deux parties.

Diffuser la culture de la paix, ainsi que l'esprit et les valeurs de tolérance entre les peuples et les civilisations, rétablir les droits et instaurer la justice entre les peuples, sont, de notre point de vue, la meilleure façon de maintenir la paix et la sécurité dans le monde. Le fait que certaines questions restent depuis si longtemps sans solution, le fossé qui se creuse entre les pauvres et les riches, la structure inéquitable de l'économie mondiale et l'absence de toute tentative visant à instaurer la justice, l'égalité et l'équité, sont autant de facteurs qui contribuent à l'émergence des conflits et des phénomènes extrémistes et terroristes.

En Mauritanie, nous condamnons et rejetons le terrorisme sous toutes ses formes. Nous restons également attachés à nos valeurs islamiques de tolérance, qui rejettent la violence et l'extrémisme et appellent à la tolérance et à la fraternité. Nous pensons que la famille internationale devrait analyser sérieusement les causes du phénomène terroriste et les moyens de le combattre et de l'éliminer complètement de la face de la terre.

Nous affirmons l'importance accordée au développement par les pays en développement, tandis que nous attendons avec intérêt les résultats de la Conférence internationale de suivi de Doha sur le financement du développement, qui aura lieu du 29 novembre au 2 décembre 2008. Nous souhaitons également faire part de notre préoccupation devant l'impasse dans laquelle se trouve le Cycle de négociations commerciales de Doha, et nous appelons les pays industrialisés à faire preuve de plus de souplesse et de volonté politique en la matière.

Le développement comporte des dimensions économiques, sociales et environnementales. Toute lacune affectant l'une de ces dimensions a un impact négatif sur les autres. C'est pourquoi nous insistons sur la nécessité de faire face au phénomène du changement climatique. Mon pays est l'un des 10 pays qui seraient les plus exposés aux conséquences des émissions de gaz à effet de serre en cas d'une élévation du niveau des mers. Nous appelons les pays industrialisés à limiter les émissions responsables de l'effet de serre.

Les engagements pris par la communauté internationale lors de la création de cette Organisation ne seront pas honorés tant que tous les pays et les peuples du monde ne seront pas en mesure de bénéficier des ressources mondiales et tant que les efforts de développement dans les pays en développement ne seront pas appuyés dans l'optique de créer les conditions propices à une existence décente dans la liberté et l'égalité. Ce n'est qu'alors que nous aurons honoré les engagements que nous avons toujours proclamés.

**Le Président** (*parle en espagnol*): Je donne maintenant la parole à M. Atoki Iлека, chef de la délégation de la République démocratique du Congo.

**M. Iлека** (République démocratique du Congo): Je voudrais, avant toutes choses, Monsieur le Président, m'acquitter d'un agréable devoir, celui de vous transmettre le message de S. E. M. Joseph Kabila Kabange, Président de la République démocratique du Congo, qui, empêché, m'a chargé de vous adresser ses très chaleureuses félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session. Il ne doute pas que votre grande expérience, enrichie par votre talent et par vos connaissances, vous aidera à remplir, à la satisfaction générale, la lourde responsabilité qui vous a été ainsi confiée.

Je voudrais ensuite saluer le mérite de votre prédécesseur, M. Srgjan Kerim, et le féliciter pour le dévouement et la compétence avec lesquels il a rempli son mandat. Je voudrais enfin rendre un hommage mérité au Secrétaire général Ban Ki-moon dont l'œuvre réformatrice, l'engagement et le dynamisme raffermissent le rôle de l'ONU et crédibilisent davantage cette dernière auprès des États Membres autant que dans l'opinion publique internationale.

La présente session s'ouvre à un moment particulièrement difficile pour l'humanité. La crise du système financier mondial, la flambée des prix des denrées alimentaires, de l'énergie et des carburants, ainsi que les effets des changements climatiques fragilisent les économies du monde entier, mettant tout particulièrement à mal celles des pays en développement. Elles sont autant de menaces pour la paix et la stabilité internationales et constituent de ce fait une interpellation forte à laquelle la communauté des nations se doit de répondre de manière concertée, déterminée et concrète.

S'agissant singulièrement de la crise alimentaire mondiale et de la flambée des prix des denrées alimentaires, la République démocratique du Congo en appelle, par-delà les recommandations du Sommet de Rome, à des actions innovantes, novatrices et urgentes. Nous nous associons aussi à l'appel pour la mobilisation des fonds nécessaires en faveur du Programme alimentaire mondial, en vue de l'application de son plan stratégique et de la réalisation de sa mission prioritaire. Nous sommes en effet convaincus que l'intelligence humaine permet tous les progrès scientifiques et partant, l'élimination de la faim dans le monde, à condition qu'au niveau mondial comme à celui de chacun de nos États, existe et se manifeste la volonté politique. C'est forts de cette conviction que les pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) ont tenu à Kinshasa en juillet dernier une concertation régionale en vue de faire face au défi posé é notre sous-région par la crise alimentaire et la flambée des prix des denrées alimentaires. Le diagnostic a été posé sans complaisance, et des mesures concrètes et urgentes arrêtées. La République démocratique du Congo est déterminée à concourir activement à la mise en œuvre effective de ces mesures.

Il en est de même des différentes conventions des Nations Unies ratifiées par la République démocratique du Congo dans le domaine de l'environnement, à savoir la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique et le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Hébergeant 60 % des forêts du bassin du Congo, la République démocratique du Congo est consciente du rôle combien déterminant qu'elle peut jouer dans la régulation du climat mondial. Elle entend assumer ce rôle en toute responsabilité, étant entendu que la communauté internationale lui doit en retour sa juste part de la rémunération des biens et services environnementaux rendus par les forêts congolaises à l'humanité tout entière.

Le fait que ces différentes crises frappent, fût-ce de manière différenciée, tous les pays du monde sans distinction, démontre à suffisance la vanité de toute prétention à une sorte d'insularité protectrice. Elle établit par contre la communauté des destins entre les humains et le bien-fondé du dialogue des religions, des cultures et des civilisations qui, chacune, méritent

respect et protection en tant que partie intégrante et irremplaçable du patrimoine de l'humanité. Nous saluons donc la maturité des États qui ont eu à présenter des excuses ou des regrets, voire à offrir des compensations pour les torts causés à d'autres, du fait de l'esclavage, de la colonisation, d'agressions diverses ou de violation des droits fondamentaux de l'homme et des peuples. Ils laisseront dans la mémoire collective universelle une marque plus indélébile que ceux qui, au nom d'une suprématie passagère et au mépris de la nature fondamentalement dynamique du monde, prétendent à une supériorité éternelle, et sur les faibles à un moment de l'histoire, se prévalent d'un droit moral perpétuel.

Promise à un grand destin, mais affaiblie par des années de mauvaise gestion et de guerres, la République démocratique du Congo est, grâce à la foi de son peuple et à l'assistance soutenue de la communauté internationale, de retour comme État, comme République et comme démocratie. En effet, après le succès des efforts de réunification et de pacification, et après des élections présidentielles, législatives et provinciales exemplaires, les nouvelles autorités légitimes de la République démocratique du Congo ont lancé le grand chantier de la reconstruction du pays et s'approprient à organiser les élections urbaines, municipales et locales, afin de permettre au peuple de se choisir des dirigeants de proximité, ceux chargés de la gestion de ses problèmes quotidiens.

L'embellie mérite cependant d'être urgemment consolidée, car deux territoires du Nord-Kivu, sur les 142 que compte la République, demeurent le théâtre d'une situation sécuritaire préoccupante, susceptible de compromettre tous les investissements jusque-là consentis pour la renaissance du pays. En effet, du fait de l'un des groupes armés nationaux signataires, en l'occurrence le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), il n'a pas encore été possible de tirer pleinement profit du programme Amani – Amani signifiant paix en swahili – et de la mise en œuvre des actes d'engagement signés au terme de la Conférence sur la paix, la sécurité, la reconstruction et le développement des provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, organisée à Goma du 6 au 25 janvier 2008 à l'initiative du chef de l'État. Bien au contraire, les hostilités ont repris sur le terrain, créant à nouveau des déplacements massifs de populations et provoquant la recrudescence des violations massives des droits humains.

Quant au communiqué de Nairobi, base de la résolution du problème de la présence nocive, dans la même région du pays, des éléments armés des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), ces derniers continuent à semer la mort et la désolation en dépit des jalons importants déjà posés. Notons au sujet de ces jalons, d'une part, l'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation en direction des groupes armés rwandais, en vue de leur participation volontaire au programme de leur désarmement, suivi de leur retour au Rwanda, leur pays d'origine, pour ceux qui le veulent, ou de la relocalisation loin de la frontière République démocratique du Congo-Rwanda, ou hors du territoire congolais, pour les autres; d'autre part, le cantonnement, le désarmement et le rapatriement volontaire au Rwanda de plusieurs dizaines d'éléments FDLR et de leurs dépendants; et enfin, le déploiement des brigades spéciales des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) appelées à agir, concurremment avec les éléments de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) pour, si nécessaire, contraindre les éléments FDLR récalcitrants à accepter le programme de désarmement, démobilisation, réintégration, et réinstallation ou rapatriement (DDRRR) et à réduire leur mobilité.

Face à la recrudescence de la violence, le Chef de l'État a de nouveau pris l'initiative. Il a réaffirmé l'attachement du Gouvernement de la République démocratique du Congo aux Actes d'engagement de Goma et au programme Amani comme voie idéale pour mettre fin à la présence des groupes armés nationaux au Nord-Kivu et au Sud-Kivu et au Communiqué de Nairobi pour régler le problème de la présence des FDLR. Sous son impulsion, un plan de désengagement, conçu par la MONUC, a été formellement adopté et un mécanisme de vérification et de contrôle est en cours d'élaboration. Accepté par le gouvernement, et les groupes armés, excepté le CNDP, ce plan est censé démarrer le 1<sup>er</sup> octobre prochain et se terminer 45 jours plus tard.

La République démocratique du Congo en appelle au Conseil de sécurité pour qu'il avalise ce plan et fournisse à la MONUC un mandat clair et des moyens conséquents en vue, si nécessaire, d'imposer la paix et la sécurité dans cette partie meurtrière du territoire congolais. Il en va de la crédibilité de l'ONU et de ses opérations de maintien de la paix, celle du Congo étant de loin la plus importante.

La conscience humaine ne peut en effet tolérer, le peuple congolais encore moins comprendre, que, face à des dirigeants légitimes, librement choisis par un peuple, et jouissant de la reconnaissance internationale, il soit indéfiniment permis à quelques-uns de maintenir une posture insurrectionnelle entraînant, en quantité massive, viols de femmes et pertes en vies humaines. Face au drame qui se déroule dans l'est du Congo, la MONUC doit être autorisée à agir, et pouvoir agir de manière convaincante. C'est notre conviction qu'il ne peut y avoir usage plus légitime de la force, ni exercice plus opportun de l'autorité morale de l'Organisation des Nations Unies.

En sus des efforts consacrés à l'éradication de l'insécurité dans l'est du territoire national, la République démocratique du Congo s'emploie à renforcer l'état de droit, à consolider la démocratie et à rendre effective la bonne gouvernance. La justice est donc un des piliers de sa politique. Depuis plus ou moins 10 ans, notre pays a eu à déplorer des millions de morts, victimes directes ou indirectes des conflits armés. Des familles entières ont ainsi été décimées, les fosses communes ont proliféré et la violence à l'égard des femmes a atteint des proportions inégalées. Le pays s'attelle certes à y remédier. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes associés à la résolution 1820 (2008) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité, et nous savons gré au Secrétaire général d'avoir placé les souffrances des femmes et filles du Congo au centre de ses préoccupations et pour l'appui précieux qu'il consent dans ce domaine en notre faveur.

Ce dont cependant nous avons le plus besoin, ce que le peuple congolais revendique le plus et qu'ensemble nous sommes tenus de lui garantir, c'est le droit à la justice. Il s'agit, ni plus ni moins, de mettre fin à l'impunité. Comment en effet prévenir toute récidive ou empêcher toute émulation malsaine si, à la faveur des marchandages politiques, des criminels ne font l'objet d'aucune poursuite? Comment mettre fin aux viols des filles et femmes et aux autres violations massives des droits humains si les seigneurs de guerre sont exempts de poursuites judiciaires, au motif qu'ils seraient militairement forts ou auraient une grande capacité de nuisance? La logique des sociétés civilisées n'est-elle pas précisément d'opposer la force de la loi à la loi de la force?

En République démocratique du Congo, nous avons l'expérience du rôle irremplaçable de la justice comme facteur de concorde nationale, de réconciliation

nationale, de paix, de sécurité et de stabilité. C'est grâce à la justice que nous avons pu définitivement ramener la paix en Ituri et au Nord-Katanga. C'est avec le concours de la justice que nous entendons donc ramener la paix partout sur le territoire national. Justice nationale, de préférence, justice internationale si nécessaire, mais justice dans tous les cas comme exigence fondamentale. C'est dans ce cadre qu'il faut situer les efforts de réhabilitation du système judiciaire national. C'est dans le même cadre que s'inscrit notre coopération avec la Cour pénale internationale.

La République démocratique du Congo s'attèle aussi à tout mettre en œuvre pour répondre aux besoins fondamentaux de la population, à savoir la santé, l'éducation, l'autosuffisance alimentaire, les infrastructures de base, l'électricité, l'eau potable pour tous, sans oublier évidemment la lutte contre le paludisme et le VIH/sida et, de toute évidence, la lutte contre la pauvreté. Cinq axes prioritaires ont ainsi été définis. Ils portent sur les infrastructures, l'emploi, le logement, l'éducation, et la santé, l'eau et l'électricité. La complexité de ces domaines, dans un territoire aussi vaste, justifie la multiplicité des contributions. La République démocratique du Congo est donc ouverte à tous les partenaires susceptibles de l'aider à réussir le pari de sa reconstruction et de son développement.

Tous les peuples du monde aspirent à la paix. D'où la nécessité de mécanismes et d'instruments internationaux et régionaux de maintien de la paix, de prévention et de règlement des conflits. Aussi, la République démocratique du Congo se réjouit-elle de l'acceptation, par le Secrétaire général, de notre demande de création d'un bureau de l'Organisation des Nations Unies pour l'Afrique centrale. Nous demeurons convaincus que ce bureau favorisera une plus grande proximité et une meilleure coordination entre les Nations Unies et les pays de la région. Les questions de paix, de sécurité, d'aide humanitaire et de développement seront ainsi examinées rapidement et traitées avec l'urgence qu'elles méritent.

Plus globalement, nous soutenons sans relâche les efforts de notre Organisation dans ses diverses tâches de promotion de la paix, de la sécurité, des droits de l'homme, de l'égalité entre les sexes et de développement. Dans cette perspective, nous en appelons à l'accélération de la réforme de l'ONU et de son Conseil de sécurité, car la réalisation de nos rêves face aux défis d'aujourd'hui et de demain en dépend. L'ONU doit en effet s'ajuster et s'adapter pour relever les nouveaux défis que représentent les conflits armés,

la mondialisation, l'inadéquation des moyens financiers par rapport à l'ampleur de ses missions, les pandémies, le terrorisme, la nécessité de conforter le système de sécurité collective, notamment en élargissant le cercle des décideurs en matière de paix et de sécurité internationales et en assurant une représentation plus équitable et équilibrée du monde au Conseil de sécurité. Celle-ci est, de nos jours, une exigence démocratique indispensable au fonctionnement harmonieux et efficace du système onusien. À ce sujet, le continent africain devrait être représenté à titre permanent au sein du Conseil de sécurité.

Par ailleurs, la nécessité de la réforme du Conseil de sécurité ne devrait pas occulter la nécessité de revisiter les autres organes du système, notamment le Conseil économique et social et le Secrétariat. Il en est de même en ce qui concerne les modes de fonctionnement des autres conseils et de la Cour internationale de Justice, qui doivent être revus et leurs interactions avec des organes à créer mieux définies et déterminées. De même, la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale devrait se poursuivre et l'autorité de celle-ci être renforcée afin de permettre à son président de jouer un rôle primordial dans la recherche des solutions aux problèmes internationaux.

La nature, dit-on, ne pose à l'homme que des défis qui sont à la portée de son potentiel créatif. En dépit de nos diversités, le moment est venu de mettre les imaginations particulières au service de la créativité collective afin de ne pas laisser les clefs de l'économie mondiale au capitalisme pur et dur, mais de mondialiser en revanche les valeurs universelles de justice, de solidarité et d'altruisme qui concourent à la paix et à la sécurité internationales. Nous sommes d'avis, qu'ensemble, nous pouvons donner des jours meilleurs à l'humanité, à condition que, chaque jour, nous travaillions pour contribuer à la réalisation des idéaux de notre organisation universelle.

Je souhaite pleins succès aux travaux de la soixante-troisième session ordinaire de l'Assemblée générale.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à M. Anders Lidén, président de la délégation suédoise.

**M. Lidén** (Suède) : Les Nations Unies se sont construites sur des normes et des valeurs communes. La Charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme et d'autres

documents fondamentaux non seulement expriment ces valeurs et ces normes, mais aussi constituent le droit international, sur lequel toute tentative d'instaurer une paix durable doit reposer. Les règles du droit international s'appliquent également à tous les États, grands ou petits. Aux termes de la Charte des Nations Unies, « les Membres de l'Organisation règlent leurs différends internationaux par des moyens pacifiques » et « s'abstiennent [...] de recourir à la menace ou à l'emploi de la force [...] contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État ». Nous attendons des Nations Unies, et en particulier du Conseil de sécurité, qu'ils fassent respecter ces règles. Les cinq membres permanents ont une responsabilité particulière à cet égard.

L'invasion par la Russie de la Géorgie, État souverain et Membre de l'ONU, en déployant des forces militaires massives constitue une violation claire de la Charte des Nations Unies. Le fait que la Russie ait ensuite reconnu certaines parties de la Géorgie comme des États indépendants est en flagrante contradiction avec le droit international, y compris les principes et engagements entérinés dans le cadre de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, dont l'Acte final d'Helsinki. La Suède soutient sans réserve la préservation de l'intégrité territoriale de la Géorgie. Nous appelons la Russie à respecter les obligations que lui impose le plan en six points négocié par l'Union européenne et à ramener toutes ses forces aux positions qu'elles occupaient avant le 7 août.

Cette année marque le soixantième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Tout en saluant l'œuvre accomplie, nous savons qu'il reste des défis à relever. Un article historique de la Déclaration, l'article 21 sur la démocratie, qui dispose notamment que « toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis », en est une parfaite illustration. Depuis 1948, des millions de personnes ont acquis la liberté du choix démocratique, mais des millions d'autres en sont toujours privées.

La démocratie et les droits de l'homme font partie des priorités de la Suède dans le cadre de sa coopération pour le développement. Nos efforts pour faire en sorte que la Déclaration universelle et les autres normes des droits de l'homme deviennent partout une réalité doivent englober les Nations Unies elles-mêmes. Les droits de l'homme devraient

constituer un élément fondamental de l'ensemble des activités des Nations Unies, dont la prévention des conflits, le maintien de la paix et les efforts d'édification de la paix, ainsi que des travaux des fonds et programmes des Nations Unies.

Lutter contre le terrorisme, c'est défendre les droits de l'homme. Les droits de l'homme sont également inséparables de cette lutte. Les mesures antiterroristes ne seront effectives et légitimes qu'à condition d'être adoptées dans un cadre juridique international clair. Lorsque des sanctions ciblées ont été imposées, il est crucial que le Conseil de sécurité dispose de procédures claires et justes d'établissement de la liste des personnes visées et d'effacement de noms de cette liste. La lutte contre l'impunité doit se poursuivre. Nous devons soutenir la Cour pénale internationale. Il est essentiel de traduire en justice les responsables des crimes les plus graves pour construire une paix durable. Dans le même temps, la recherche de la justice devrait être conduite de manière à soutenir les processus de paix.

Les États ont la responsabilité de protéger les personnes à l'intérieur de leurs frontières contre des violations massives de leurs droits fondamentaux. Si un État n'en est pas capable, il devrait solliciter l'aide de la communauté internationale-ONU ou organisations régionales. Nous devons tous être prêts à porter secours. Récemment, les Nations Unies et l'Union africaine ont pu aider le Kenya à empêcher qu'une terrible crise ne devienne le pire des cauchemars possibles. Si un État n'a pas la volonté de protéger les personnes à l'intérieur de ses frontières, le Conseil de sécurité doit remplir sa responsabilité de les protéger. Nous avons besoin d'un Conseil de sécurité qui soit disposé à assumer cette responsabilité et à travailler de concert, car une initiative unilatérale risquerait d'aggraver le problème et de saper le droit international et la légitimité internationale.

La violence à l'égard des femmes et des filles constitue un obstacle majeur à la pleine jouissance, par toutes les personnes, des libertés et droits fondamentaux. La lutte contre cette violence ne doit pas s'arrêter avec les accords de paix. Nous devons veiller à ce que les femmes puissent pleinement accéder à la justice, même dans les périodes de transition de la guerre à la paix. En juin dernier, l'importante résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité a été suivie de la résolution 1820 (2008) du Conseil de sécurité sur la violence sexuelle. Il y est réaffirmé que

le viol et les autres formes de violence sexuelle peuvent constituer un crime de guerre ou un crime contre l'humanité. La résolution impose aux gouvernements de combattre de tels comportements par tous les moyens nécessaires. Bien que les Nations Unies aient accompli des efforts considérables dans ce domaine, il reste encore beaucoup à faire, à la fois sur le terrain et au Siège.

L'Union européenne et le Conseil de l'Europe ont proclamé le 10 octobre Journée européenne contre la peine de mort. J'espère que nous serons à même de nous accorder, sans trop tarder, sur une Journée des Nations Unies contre cette peine inhumaine.

Nous sommes confrontés à un risque croissant de prolifération nucléaire. L'Iran constitue le cas le plus inquiétant à ce jour, bien que non le seul. L'évolution récente survenue en République populaire démocratique de Corée est également préoccupante. Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) représente la pierre angulaire de la non-prolifération et de la poursuite du désarmement nucléaire. La Suède est fermement engagée en faveur de l'application et du renforcement des obligations multilatérales existantes en matière de désarmement et de non-prolifération. Les puissances nucléaires ont pris des engagements spécifiques dans le cadre du processus du TNP. Sous peine de vider le Traité de sa substance, elles doivent démontrer leur volonté de réduire nettement leur arsenal nucléaire.

De plus amples efforts sont requis, en particulier en Afrique, pour réaliser d'ici à 2015 les objectifs du Millénaire pour le développement. C'est pourquoi la Suède renforce actuellement son soutien à l'Afrique. Nous encourageons les autres pays à faire de même, ainsi qu'à tenir les promesses d'aide déjà formulées. À long terme, la montée des prix de l'énergie et des denrées alimentaires pourrait avoir un effet positif sur le développement du secteur agricole. À court terme, cependant, cet enchérissement pourrait compromettre la réalisation des objectifs du Millénaire et menacer les progrès déjà accomplis. Les maladies transmissibles, au premier plan desquelles le VIH/sida, constituent un autre obstacle à la réalisation des OMD contre lequel nous devons lutter. La rencontre d'Accra consacrée à la Déclaration de Paris a abouti à d'importantes mesures en faveur de l'efficacité de l'aide et réaffirmé que les responsabilités en matière de développement étaient partagées. Cependant, il reste encore beaucoup à faire dans des domaines tels que la gouvernance démocratique et les droits de l'homme, le rôle des

femmes dans le développement et l'impact des changements climatiques mondiaux.

Cela pose un défi aux pays en développement aussi bien qu'aux pays développés. L'économie mondiale connaît aujourd'hui des perturbations et des incertitudes. Un système commercial plus ouvert augmenterait la croissance et l'interdépendance économiques, ce qui aurait un important effet stabilisateur. La politique commerciale est l'un des outils susceptibles d'aider les pays en développement à s'intégrer dans l'économie mondiale et à recueillir les fruits des échanges commerciaux. Il n'y aura ni croissance économique durable, ni réduction de la pauvreté sans réformes commerciales. Nous regrettons que le Cycle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce n'ait pu aboutir à de réelles avancées. Nous partageons tous la responsabilité de résoudre les quelques points encore en suspens.

Le système des Nations Unies – sur le terrain comme au Siège – doit être réformé pour assurer sa cohérence et son efficacité. Les réformes doivent aussi permettre à l'ONU d'agir plus efficacement sur les questions liées aux différences entre les sexes et pour la promotion de l'égalité des droits et des chances.

L'ONU doit renforcer sa capacité de gérer la demande sans précédent d'opérations de maintien de la paix. La coopération avec les organisations et les accords régionaux, comme l'Union européenne, l'OTAN et l'Union africaine, est essentielle.

La Suède appuie vigoureusement les efforts déployés pour assurer la continuité entre les volets gestion de crise et développement à long terme après un conflit. En présidant la formation Burundi de la Commission de consolidation de la paix, nous espérons pouvoir contribuer à renforcer plus avant le rôle de l'ONU en la matière.

La Suède était fière d'accueillir la première réunion annuelle d'examen du Pacte international pour l'Iraq. Le partenariat entre le Gouvernement iraquien et l'ONU est fondamental. Il est donc impératif de continuer à renforcer le rôle de l'ONU en Iraq.

Ce sont les plus pauvres qui sont le plus durement touchés par le changement climatique. La Suède fournit par conséquent des ressources supplémentaires en faveur d'une initiative spéciale en matière de climat, dans le cadre de notre coopération au développement. L'objectif est de contribuer efficacement aux efforts à

long terme pour lutter contre le changement climatique et ses effets dans les pays en développement.

Le changement climatique est une menace majeure pour notre planète. Nous sommes conscients de notre devoir de prendre des mesures responsables, en commençant par les appliquer chez nous, et de montrer la voie en donnant l'impulsion requise pour parvenir à un consensus international large et à long terme. Dans un an, la Suède assumera la présidence de l'Union européenne. En cette qualité, la Suède aura une responsabilité particulière s'agissant de la mise en place, d'ici 2009, d'un accord international sur le climat à Copenhague. Le succès de ces négociations, cependant, dépend de chacun de nous.

Le moment est venu de nous rappeler encore une fois nos engagements mutuels et de défendre les principes universels qui sous-tendent la coopération internationale. Le moment est venu de montrer la volonté politique nécessaire pour réaffirmer nos valeurs communes. Le moment est venu de montrer que nous sommes déterminés à agir ensemble pour encourager la paix, la démocratie et le développement dans le monde entier.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je donne à présent la parole à l'archevêque Celestino Migliore, Chef de la délégation d'observation du Saint-Siège.

**M<sup>SR</sup> Celestino Migliore** (Saint-Siège) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, en tant que dernier orateur sur votre liste, je crois pouvoir vous féliciter pour cet important débat. Vous connaissez bien, n'est-ce pas, cette citation latine, *dulce est in fundo* – le meilleur est pour la fin.

À l'occasion de votre accession à la présidence de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale, ma délégation vous souhaite plein succès dans votre tâche et se réjouit de travailler avec vous pour relever les nombreux défis auxquels la communauté internationale est confrontée.

Ce débat général donne l'occasion aux responsables de la vie nationale de chaque pays de se réunir pour prendre le pouls de la situation mondiale. De par sa nature et sa structure, l'ONU n'a normalement pas vocation à créer l'événement ni à marquer la tendance, mais sert plutôt de caisse de résonance; c'est le lieu où les événements et les tendances sont soumis à débat en vue de dégager un consensus et d'y apporter, en temps voulu, une réponse cohérente.

Cette année a été marquée par plusieurs crises et difficultés : catastrophes naturelles et anthropiques, économies chancelantes, crise financière, hausse des prix du carburant et des denrées alimentaires, effets du changement climatique, guerres et tensions locales. Une fois de plus, nous avons été invités à prendre la parole dans cette salle pour recenser les dénominateurs communs et les causes sous-jacentes de ces diverses crises et mettre au point des solutions appropriées à long terme.

L'un des faits évidents, reconnu par tous, est que l'on retrouve dans chaque crise une combinaison de facteurs naturels et d'éléments relevant de la responsabilité humaine. Cependant, elles sont trop souvent aggravées par des réponses tardives, l'immobilisme ou la réticence des dirigeants à exercer leur responsabilité de protéger leurs populations.

Lorsque l'on parle dans cette enceinte de la « responsabilité de protéger », le sens communément donné à cette expression se trouve dans le Document final du Sommet mondial de 2005, qui fait référence au devoir de la communauté internationale d'intervenir lorsque les autorités nationales ne peuvent pas ou ne veulent pas assurer la protection de leurs propres citoyens.

Par le passé, le langage de la protection servait trop souvent de prétexte à l'expansion et l'agression. Hélas, malgré les nombreuses avancées réalisées dans le droit international, ces mêmes conceptions et pratiques continuent de prévaloir aujourd'hui. Au cours de l'année écoulée, cependant, on a vu se dessiner dans cette même salle un consensus grandissant autour de cette notion, de plus en plus perçue comme une composante indispensable d'un pouvoir responsable. La responsabilité de protéger a été invoquée par certains comme un aspect essentiel de l'exercice de la souveraineté aux niveaux national et international, tandis que d'autres ont relancé le concept de l'exercice de la souveraineté responsable.

Dans l'allocution prononcée devant l'Assemblée générale en avril dernier, le pape Benoît XVI a pour sa part également constaté que, des discours philosophiques les plus anciens sur le gouvernement au concept plus moderne d'État-nation, la « responsabilité de protéger » a toujours été et demeure un principe partagé par toutes les nations, qu'il s'agisse de gouverner les populations ou de moduler les relations entre les peuples. Ces déclarations réaffirment le fondement historique et moral sur la base duquel les

États doivent gouverner. De même, elles réaffirment qu'un bon gouvernement ne saurait plus être jugé simplement au regard des droits ou de la souveraineté d'un État, mais qu'il doit plutôt être apprécié à l'aune de sa capacité de prendre soin de ceux qui lui ont confié la lourde responsabilité morale de l'exercice du pouvoir.

Nous, les peuples qui avons fondé les Nations Unies, avons conçu ce devoir de protection comme un élément central de la mission de l'Organisation. Dans l'esprit des pères fondateurs, la responsabilité de protéger devait consister non pas à faire usage de la force en vue de rétablir la paix et les droits fondamentaux, mais essentiellement à rassembler les États afin de déceler et dénoncer les premiers symptômes de toute crise, quelle qu'elle soit, en mobilisant les gouvernements, la société civile et l'opinion publique pour en trouver les causes et apporter des solutions. Les diverses instances et organisations du système des Nations Unies rendent aussi toute son importance au devoir de protection en faisant œuvre de solidarité et en travaillant en contact étroit avec les populations concernées et en mettant en place des mécanismes de détection, d'application et de suivi. Il incombe non seulement aux États, mais aussi à l'ONU de veiller à ce que la responsabilité de protéger soit sa motivation profonde, à l'aune de laquelle seront mesurées toutes ses activités.

Alors que d'aucuns continuent à remettre en question et à examiner les causes réelles et les conséquences à moyen et long terme des diverses crises financières, humanitaires et alimentaires à travers le monde, l'ONU et ses Membres ont le devoir de jouer un rôle de chef de file, en faisant preuve de cohérence et détermination. C'est non seulement la crédibilité de l'Organisation et de nos dirigeants mondiaux qui est en jeu, mais aussi et surtout la capacité de la collectivité humaine de garantir sa sécurité, la sécurité alimentaire et la protection des droits fondamentaux, de façon que tous les peuples aient la possibilité de vivre dans la dignité humaine, à l'abri de la crainte et du besoin.

Le changement climatique est l'un des domaines dans lesquels nous devons prendre d'urgence des mesures si nous voulons être à la hauteur de nos meilleures intentions. Ma délégation se félicite de ce que l'on ait reconnu, sous la houlette du Secrétaire général Ban Ki-moon, la nécessité pressante d'aborder cette question, et rend hommage aux États et à la société civile qui consentent d'indispensables

sacrifices personnels et politiques pour garantir un avenir meilleur.

Les défis posés par les changements climatiques et les diverses solutions qui ont été proposées et mises en œuvre nous amènent à appeler l'attention sur une préoccupation et une contradiction existant à l'heure actuelle dans le droit international et la législation nationale – à savoir que tout ce qui est techniquement faisable doit être juridiquement licite.

En adoptant des normes de plus en plus sévères pour protéger l'environnement et la nature, on affirme souvent à juste titre qu'on ne peut autoriser et sanctionner par la législation n'importe quelle activité environnementale sous prétexte qu'elle est techniquement possible et économiquement rentable. La déforestation effrénée, le déversement de déchets radioactifs et les actes dévastateurs vis-à-vis de la nature sont souvent plus aisés et techniquement possibles, mais parce qu'ils interpellent notre conscience ainsi que notre responsabilité vis-à-vis de la création, nous décidons de poser le principe que même si la chose est possible, elle ne devrait pas être juridiquement licite.

Cependant, quand on passe du domaine écologique au domaine humain, nous avons tendance à affirmer le principe opposé, à savoir que tout ce qui est techniquement possible devrait être juridiquement licite et par conséquent effectué. Qu'il s'agisse de la production d'armes de guerre, d'ingénierie biotechnologique, du fait de prendre la vie humaine, de la technologie de la reproduction ou de la structure de la famille elle-même, nous avons tendance à affirmer que tout ce qui est possible sur le plan technologique devrait également être juridiquement licite. Cette contradiction nous amène à nous demander si nous plaçons véritablement les êtres humains au cœur de la prise de décisions.

La communauté mondiale doit s'unir pour remédier à cette contradiction, et engager un discours politique qui reconnaisse que les êtres humains sont au cœur de tous les aspects du développement politique et technologique. Les mêmes principes qui nous conduisent à nous opposer à une technologie et à des politiques incontrôlées qui détruisent l'environnement devraient nous servir également de guide dans notre utilisation prudente de la technologie et dans la formulation de politiques ayant un impact direct sur la vie des individus. Faute de quoi, nous tomberons dans une contradiction qui pénalisera la société individuelle

et humaine et risquera d'ouvrir la voie à l'imposition de lois par les plus puissants et à l'apparition d'une nouvelle masse de perdants.

Alors que nous commençons cette session de l'Assemblée générale, nous nous efforçons de façonner une Organisation qui reflète nos intentions les meilleures et les plus nobles et qui place soigneusement les besoins de tous, indépendamment de leur position économique et politique, au centre de nos décisions et de nos responsabilités.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat général.

Avant de donner la parole aux délégations qui ont demandé à exercer leur droit de réponse, je rappelle que les interventions faites dans l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

**M. Alemu** (Éthiopie) (*parle anglais*) : Ma délégation a écouté avec attention les accusations éhontées et dénuées de fondement portées par le Ministre des affaires étrangères de l'Érythrée contre mon pays. Dans l'exercice de notre droit de réponse, je tiens à dire ce qui suit afin que les choses soient claires.

L'Éthiopie rejette la revendication imaginaire de l'Érythrée au dire de laquelle des territoires érythréens seraient occupés par l'Éthiopie. Au contraire, c'était le régime belliqueux de l'Érythrée qui a déclaré une guerre injustifiée contre le Yémen, le Soudan, l'Éthiopie et maintenant contre Djibouti. L'Érythrée occupe illégalement aujourd'hui le territoire de Djibouti.

Nous pensons que le silence persistant de la communauté internationale, et tout particulièrement de l'ONU qui n'a pas catégoriquement condamné cette conduite, n'a fait qu'encourager le régime d'Asmara. Il faut leur dire que leur politique de voyous doit cesser.

La cause de tout cela, c'est l'absence totale d'institutions à Asmara. En Érythrée aujourd'hui, il n'y a qu'une personne qui compte et l'obligation de rendre des comptes n'existe pas. Cette personne est le président, c'est lui le gouvernement, c'est lui l'État, c'est lui le pays. L'Érythrée est le seul pays d'Afrique aujourd'hui qui ne soit pas régi par une constitution ou tout au moins par un décret présidentiel. C'est un pays régi par une dictature absolue, un régime et un empire solitaires, dans lequel parler d'élection – et a fortiori de

l'organisation d'élections – est une action coupable. C'est un pays plongé dans un isolement total et tragique du simple fait des actes et de la conduite de son régime dictatorial sans pitié.

Pour mettre les choses au point, j'ajouterais que l'Éthiopie n'est pas en Somalie en tant que force d'invasion, mais sur l'invitation des autorités fédérales de transition – c'est-à-dire du Gouvernement somalien et du Parlement du Gouvernement fédéral de transition somalien. L'Éthiopie est donc une force de stabilisation et non, comme l'Érythrée, une force de déstabilisation.

C'est bien plutôt l'Érythrée qui héberge des terroristes régionaux et internationaux dont les noms se trouvent sur la liste récapitulative de terroristes fournie par le Conseil de sécurité. L'Érythrée appuie directement ces terroristes et ces saboteurs de la Somalie et collaborent avec eux. Je voudrais donc souligner que l'Éthiopie conjure à nouveau la communauté internationale d'appeler les choses par leur nom et de dire que la conduite du régime d'Asmara est inacceptable pour le monde civilisé.

Il est clair que l'Érythrée a pris une décision stratégique. Elle n'est pas prête à discuter d'une normalisation des relations ni à coexister avec l'Éthiopie et les pays de la région. Nous sommes la cible d'activités déstabilisatrices incessantes perpétrées par le régime voyou d'Érythrée. Je tiens à souligner que les difficultés rencontrées par l'Érythrée dans ses relations avec ses voisins ne découlent d'aucun différend frontalier justifié avec ses voisins, mais du caractère belliqueux de son propre gouvernement. Ce bellicisme constant du Gouvernement érythréen à l'égard de tous ses voisins – le Yémen, le Soudan, l'Éthiopie, et maintenant son invasion récente de Djibouti, illustre sa conduite inacceptable de voyou dans notre sous-région.

Permettez-moi de rappeler à l'Assemblée que l'Éthiopie partage l'opinion maintes fois répétées du Conseil de sécurité que c'est aux parties elles-mêmes qu'incombe la responsabilité de résoudre le différend qui oppose l'Éthiopie et l'Érythrée. L'Érythrée devrait comprendre que le différend frontalier ou tout autre différend ne saurait être résolu par les deux parties autrement que de manière pacifique.

L'Éthiopie reste fermement convaincue que le dialogue est le seul moyen de résoudre tous les problèmes en suspens avec l'Érythrée. L'Érythrée doit indiscutablement comprendre que la solution de la violence est vouée à l'échec. Ses dirigeants doivent

recourir uniquement à des moyens pacifiques de règlement de tous différends qu'ils pourraient avoir avec leurs voisins. L'Érythrée doit tenir compte des intérêts à long terme des populations des deux pays et de la sous-région en général, plutôt que de poursuivre à mauvais escient des objectifs imaginaires et éphémères à court terme.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je donne la parole au représentant de l'Érythrée.

**M. Desta** (Érythrée) (*parle en anglais*) : Je prends la parole pour exercer mon droit de réponse à la déclaration du représentant de l'Éthiopie.

L'Éthiopie a proféré plusieurs allégations fausses et non fondées contre l'Érythrée et, pour gagner du temps, je ne répondrai pas à chacune de celles-ci. En outre, ma délégation ne souhaite pas, à cette heure tardive, alors que le débat général touche à sa fin, entrer dans une problématique d'accusations et de contre-accusations qui n'apportent pas grand-chose à la paix et à la sécurité dans la région.

Néanmoins, il est important de faire une mise au point. Si l'Éthiopie n'était pas revenue sur son acceptation de la décision de la Commission du tracé de la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie lors de son annonce en 2002 et si elle avait coopéré pleinement avec la Commission en vue de son application, les problèmes entre les deux pays auraient pu être résolus à ce moment-là et la conclusion fructueuse de l'accord de paix aurait mis fin aux dures souffrances des deux peuples dès 2003.

Il est communément admis que l'Éthiopie et ceux qui cherchent à l'amadouer ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour saper et affaiblir l'autorité et les décisions de la Commission du tracé de la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie, instituée par les parties conformément à l'article 4.2 de l'Accord d'Alger, dans l'espoir d'une modification de la décision dans un sens plus favorable à l'Éthiopie.

En effet, l'Éthiopie a choisi de passer outre le droit international, sous couvert de pourparlers sur la normalisation, sur les tierces parties et sur la répartition géographique des populations et parfois en comparant le mécanisme de règlement du conflit Érythrée-Éthiopie à d'autres situations telles que les relations entre le Cameroun et le Nigéria. Ces situations sont tout à fait différentes, aussi bien de par leur contexte que de par leur mandat. C'est l'astuce utilisée à plusieurs reprises par l'Éthiopie pour tenter

de se soustraire aux obligations internationales auxquelles elle s'est engagée à Alger en présence de personnalités éminentes de l'Organisation des Nations Unies, de l'Union africaine, de l'Union européenne, des États-Unis, de l'Algérie, du Nigéria et de l'Afrique du Sud. L'Érythrée n'a occupé aucune terre ni aucun territoire de l'Éthiopie. Avancer vers la paix et la stabilité, exige donc le retrait intégral par l'Éthiopie des territoires souverains de l'Érythrée.

Quant à la Somalie, il n'est pas besoin d'être grand clerc pour savoir que l'Éthiopie a envahi la Somalie en violation des résolutions du Conseil de sécurité et des décisions de l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Toute tentative de faire passer pour légitimes l'occupation illégale et funeste de la Somalie et les ingérences dans ses affaires, est dépourvue de tout sérieux. Comme cela a été attesté par le peuple somalien et par plusieurs observateurs, l'administration de l'Union des tribunaux islamiques a, au cours des six mois précédant l'occupation, apporté un semblant d'ordre et de stabilité au pays pour la première fois depuis 1991. Sans intervention extérieure, le processus aurait permis aux Somaliens de trouver leur propre solution à leur propre problème.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous sommes arrivés au terme du débat général de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale. Je remercie les délégations pour la franchise dont elles ont fait preuve dans leurs interventions et dont nous avons besoin pour relever les défis qui, s'ils ne sont pas maîtrisés, mettront fin à la vie telle que nous la connaissons.

Nous avons tous reconnu que ce débat a lieu au cours d'une période particulièrement troublée pour le monde. De nombreuses délégations ont soutenu que nous ne pouvons pas continuer comme si de rien n'était et j'en conviens. Je crois qu'il est temps de procéder à des changements qui donneront à l'Organisation des Nations Unies un véritable caractère démocratique. Ainsi, nous pourrions adopter de profondes modifications qui concrétiseront les promesses de la Charte envers les peuples.

Nous avons entendu 111 chefs d'État et de gouvernement. Je suis rassuré par le fait que la plupart d'entre eux ont abordé le thème proposé pour ce débat général, « Les effets de la crise alimentaire mondiale sur la pauvreté et la faim dans le monde et la nécessité de démocratiser l'ONU ». À cette occasion, nous avons

à nouveau exposé nos principales préoccupations en réaffirmant notre conviction que cet organe représentatif par excellence demeure l'enceinte la plus importante et la plus démocratique pour le débat mondial. L'Assemblée générale permet le dialogue, ce qui est essentiel pour nous mettre d'accord sur les solutions à nos problèmes les plus urgents, mais ce n'est que lorsque toutes les voix se font entendre que nous pouvons espérer mettre en œuvre des solutions réellement globales.

Comme les délégations l'ont toutes souligné, nous nous réunissons à un moment où notre système économique mondial très imparfait est au bord de l'effondrement. Chacun de nous admet la gravité de la crise dont les causes profondes résident dans un égoïsme dément qui a fini par dominer la culture actuelle du « je et du mien ». Nous avons entendu bien plus de « nous et nôtre » au cours de ce débat. Ceux qui ont lancé un appel au courage et à la compassion ont été bien plus nombreux que ceux qui ont inspiré la crainte et la méfiance.

Les conséquences les plus frappantes des remous financiers actuels résident peut-être dans la crise alimentaire mondiale qui, comme nous en avons convenu, constituait le thème directeur de ce débat. Il est surprenant qu'après 63 ans, nous soyons encore confrontés à la réalité honteuse que la faim et la malnutrition frappent des centaines de millions de personnes. C'est totalement absurde et cela reflète à quel point nos priorités se sont inversées. Cela dit, ces derniers jours nous avons entendu un certain nombre de propositions concrètes et de grande portée qui, si elles sont mises en œuvre, empêcheront la crise alimentaire de se transformer en catastrophe prolongée.

Les contributions des membres de l'Assemblée au cours de ces deux dernières semaines sont encourageantes. Il est évident que nous sommes désormais pleinement conscients que toutes les crises auxquelles nous faisons face – y compris un grand nombre de nos terribles catastrophes naturelles – ont une origine humaine. Il faut, dès lors, y apporter des solutions humaines. Il est vain de lever les bras au ciel en signe de désespoir. En tant que dirigeants, nous devons unir nos forces de façon solidaire et affronter nos échecs ensemble.

Nous devons être suffisamment courageux pour remettre en cause les énormes inégalités présentes dans le monde; nous devons prendre des mesures pour désamorcer les bombes à retardement qui se trouvent

au cœur de pratiquement toutes nos sociétés; et, même si cela est loin de nous enthousiasmer, il nous faudra tous faire des sacrifices. Si nous voulons honorer les promesses de sécurité et de bien-être que nous avons faites à des milliards d'individus qui ont placé leur confiance en nous, nous devons revoir l'ordre de nos priorités.

Des signes manifestes nous montrent que les priorités que nous nous sommes fixées sont les bonnes. Nous avons décidé d'accorder notre attention aux plus vulnérables : les milliards d'individus qui vivent dans la pauvreté extrême et l'indifférence. Dans ce contexte, nous avons consacré notre temps à deux rencontres de haut niveau sur les besoins spécifiques de l'Afrique et sur les objectifs du Millénaire pour le développement. J'ai été heureux d'entendre les appels, lancés avec passion, à faire preuve de solidarité envers nos sœurs et nos frères africains. Et l'intensification des préoccupations ainsi que l'appui dont bénéficient les objectifs du Millénaire pour le développement traduisent un attachement profond et véritable à la réalisation des promesses que nous avons faites à ceux pour qui la prospérité demeure un rêve impossible à atteindre.

Je voudrais, à cette occasion, féliciter le Secrétaire général Ban Ki-moon, de son dévouement et des efforts inlassables qu'il a déployés pour assurer le succès de ces manifestations.

Ces réunions de haut niveau ont suscité un enthousiasme manifeste pour une rencontre qui sera elle aussi couronnée de succès et qui se tiendra en novembre à Doha, lorsque nous réaffirmerons les engagements pris dans le domaine du financement du développement. Ces engagements seront au cœur de nos délibérations tout au long de la soixante-troisième session.

Nous avons entendu des appels pressants en faveur du renforcement de l'Organisation des Nations Unies. Il nous faut dépasser nos échecs du XX<sup>e</sup> siècle et entrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle avec la conviction que cette Organisation peut s'acquitter de ses obligations vis-à-vis du monde. Les dirigeants en exprimé leur appui enthousiaste à la décision de l'Assemblée (décision 62/557) visant à entamer, au cours des mois à

venir, des négociations sérieuses sur la composition du Conseil de sécurité.

Cette discussion est essentielle pour l'avenir de l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes prêts. Nous sommes convenus de tenir trois débats thématiques sur l'importance de la démocratisation, non seulement du Conseil de sécurité, mais également des institutions de Bretton Woods et d'autres institutions financières internationales.

Tout cela est lié à l'Assemblée générale, l'organe le plus représentatif du monde. Nous devons redonner à l'Assemblée l'autorité que lui confère la Charte. Nous devons donner un sens à la notion d'égalité souveraine de tous les États Membres consacrée par la Charte. Si l'ONU n'est pas dirigée de manière démocratique, comment l'exiger du reste du monde?

J'espère que nous prendrons à cœur les appels répétés que nous avons entendus au cours de ce débat général. Ces appels ont été formulés dans plusieurs langues. Ils reflètent les besoins de cultures plus diverses encore que nos 192 États Membres. Mais ils se résument à une vérité essentielle : nous sommes tous frères et sœurs et, si nous voulons réussir à sortir du terrible gâchis que nous avons créé, nous devons nous traiter les uns les autres avec respect et amour.

Qu'on l'appelle compassion, fraternité, direction ou solidarité, l'idée est la même partout dans le monde. Nous nous le devons les uns aux autres. Nous le devons à la terre mère, qui se bat pour survivre à nos abus. Nous le devons aux générations à venir. Unissons nos forces pour relever, ensemble, ces défis, en mettant de côté nos divergences mineures. Nous pouvons – nous devons – changer la donne au cours des mois à venir. Et pour cela, nous avons reçu un mandat très clair de nos chefs d'État ou de gouvernement, de nos ministres ou d'autres hauts responsables qui se sont adressés à l'Assemblée ces six derniers jours.

*(l'orateur poursuit en espagnol)*

Puis-je considérer que l'Assemblée a ainsi achevé son examen du point 8 de l'ordre du jour?

*Il en est ainsi décidé.*

*La séance est levée à 20 h 45.*